

LA TERRE DE CHEZ NOUS.
l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET
ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre

DE CHEZ NOUS

MONTREAL, LE MERCREDI 6 FEVRIER 1952

L'A.B.C. des nouvelles

Les directeurs de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait sont allés rencontrer le ministre fédéral de l'Agriculture pour lui porter les recommandations de la dernière assemblée annuelle de la Fédération.

La question du bœuf et des viandes en général revient sur le tapis. M. McCubbin, adjoint parlementaire à l'Agriculture, accuse les salaisons et les détaillants de maintenir les prix élevés alors qu'il y a déjà eu une baisse sensible dans les prix payés aux producteurs.

Plusieurs assemblées agricoles importantes sont à l'agenda (voir page 5).

Son Excellence Mgr Joseph Cabana devient archevêque coadjuteur de Sherbrooke.

L'assemblée annuelle de l'Association nationale des producteurs de betteraves à sucre a lieu à Salt Lake City, dans le centre des Etats-Unis. Le président, le vice-président et le secrétaire de l'association québécoise y prennent part.

Congrès du Conseil canadien de coopération

Le comité exécutif du Conseil canadien de la Coopération a tenu une réunion à Montréal le 24 janvier afin d'étudier le programme des délibérations du congrès de la coopération qui aura lieu du 2 au 6 mars prochain à Ottawa. Outre le président, M. A. W. Friesen, M. J. T. McDonald, de Sydney, M. A. B. Macdonald, et M. Brian Melvin, respectivement secrétaire et trésorier du Conseil canadien de la Coopération, assistaient à la réunion.

Les principaux sujets discutés à l'assemblée de mars seront les développements de l'assurance coopérative, l'incorporation de l'Union coopérative du Canada, les divers aspects des institutions coopératives de crédit et un programme en cinq points visant à renforcer la position des entreprises coopératives. Les divers organismes coopératifs provinciaux feront rapport de leurs activités, de même que les chefs des coopératives de pêcheurs, les comptables, les auditeurs et les conseillers juridiques de plusieurs entreprises coopératives. On discutera aussi la participation du Canada au plan d'assistance des pays sous-alimentés élaboré à Colombo.

Le nombre de silos a augmenté dans Québec

Dans un rapport récent publié par le ministre de l'Agriculture d'Ottawa, le régisseur de la Ferme expérimentale de L'Assomption signale que le nombre des silos a augmenté dans le district situé au nord et à l'est de Montréal. Dans cette partie du Québec, le maïs et la luzerne sont les meilleures plantes à ensiler. A la Ferme de L'Assomption, le rendement du maïs est de 17 tonnes et demie l'acre alors qu'il n'est que de 10 à 12 tonnes dans la région.



Peinture ou photographie? Rêve d'un poète ou réalité? Au lieu de trancher la question, disons que c'est un symbole, celui du pays, le nôtre, celui des ancêtres. Une belle scène d'hiver comme il est donné d'en voir souvent par les soirs d'hiver, sur les bords du Saint-Laurent. Symbole aussi de la paix et de la sérénité dont nous pouvons jouir ici.

Plus de 600,000 ont reçu leur premier chèque

Plus de \$25 millions versés en janvier à toutes les personnes qui ont atteint ou dépassé 70 ans — Pension à tous sans enquête sur les ressources

Plus de 600,000 personnes âgées de plus de 70 ans viennent de recevoir leurs premiers chèques mensuels des pensions de vieillesse. Ils ont été expédiés au cours de la semaine dernière et sont parvenus à destination dans les derniers jours de janvier. Cette pension aux vieillards représente un montant total d'environ \$25 millions par mois.

De ces quelque 600,000 personnes qui reçoivent à compter du mois de janvier la pension de vieillesse, on en compte environ 314,000 qui ne recevaient auparavant aucune gratification de l'Etat. Les autres recevaient déjà des pensions de vieillesse des provinces dans lesquelles ces personnes avaient leur domicile. Mais il fallait, notamment dans Québec, prouver l'indigence pour recevoir la pension.

L'entente d'Ottawa avec les provinces a supprimé la preuve d'indigence et accordé la pension à toutes les personnes de 70 ans et plus qui sont au Canada depuis vingt ans. Ceux qui ne recevaient jusqu'ici qu'une pension partielle toucheront maintenant le plein montant de \$40, quelles que soient leurs ressources.

Le nombre de pensionnaires de l'Etat dans la province de Québec est de 75,541, de 93,145 en Ontario et de 16,825 au Nouveau-Brunswick. Plus de 32,000 personnes qui n'atteindront 70 ans qu'en février ou plus tard cette année ont déjà fait parvenir leur demande.

Pays représentés auprès du Vatican

Le nombre des pays représentés auprès du Vatican a augmenté de 38 à 48 sous le pontificat de Pie XII. En 1939, les 38 pays avaient 12 ambassades, 25 légations et un chargé d'affaires. Actuellement, il y a 23 ambassades, 24 légations et un chargé d'affaires.

L'ELEVAGE RAPPORTE MOINS, MAIS LA VIANDE SE VEND TOUT AUSSI CHER DANS LES VILLES

M. R. McCubbin signale cette anomalie et invite les consommateurs à exiger une baisse de prix

Au sujet de l'emballage du "bacon"

Comment se fait-il que le producteur touche moins quelques mois pour son bœuf et son porc, et que les consommateurs n'aient pas encore constaté une baisse correspondante de prix chez le détaillant? C'est la question directe que M. Robert McCubbin, adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, a posée la semaine dernière. Eleveur de bétail, M. McCubbin sait de quoi il parle. "Il est bien clair, a-t-il dit, que les grandes salaisons, les grossistes et les détaillants encaissent le plus beau des profits. Il est donc grand temps que les consommateurs exigent du détaillant une baisse générale des prix. L'éleveur vend son bœuf \$6 de moins les 100 livres, depuis le 1er janvier, ce qui eût dû provoquer une baisse de 12 cents la livre chez le détaillant. L'éleveur a subi une baisse encore plus grande pour le porc. Or, on constate à Montréal, par exemple, une baisse insignifiante du bœuf chez le détaillant; de même à Toronto et à Ottawa. Ce sont donc les intermédiaires qui profitent le plus de la situation. Si les consommateurs connaissaient la véritable situation, conclut M. McCubbin, ils forceraient les détaillants à diminuer leur prix."

LES MAISONS DE SALAISSON

Cette déclaration de M. McCubbin mettait quelque peu dans l'eau chaude les représentants des diverses maisons de salaisons réunies au même moment en congrès annuel à Montréal. Personne cependant n'a voulu répondre directement à la question. On a cependant indiqué une baisse prochaine des prix, mais pas forte. Ce qui est facile, d'ailleurs, l'hon. C. D. Howe, ministre du Commerce, ayant déjà donné avis que l'inflation semblait vouloir s'arrêter et que tous les prix auraient bientôt tendance à diminuer au lieu d'augmenter.

LE "BACON" ENVELOPPE

On sait que les producteurs ont déjà protesté auprès des maisons de salaison qui enveloppent leur "bacon" dans du cellophane rayé de rouge.

Ils prétendent que cette pratique a pour effet, sinon pour but, d'induire le consommateur en erreur en créant l'impression que le bacon est plus maigre. Les maisons de salaison viennent de se faire dire carrément que les consommateurs non plus n'aiment pas cet emballage. Invitée au congrès précité, Mme W. R. Walton Jr, présidente de l'Association canadienne des consommateurs, a pesté contre ce genre de camouflage et elle a suggéré que les salaisons établissent une différence de prix entre le bacon maigre et le gras, afin que le consommateur choisisse de lui-même celui qu'il préfère.

PRIX COMPARE

Une agence de presse a noté les prix de détail de la semaine dernière dans les épiceries de Montréal, Ottawa et Toronto, et les a comparés avec les statistiques officielles pour septembre et décembre 1951. Voici le tableau obtenu :

	Sept.	Déc.	Prés. sem.
MONTREAL			
Surlonge	\$1.17	\$1.16	\$1.15
Bifteck	\$1.09	\$1.00	\$1.15
Côtes de choix	.98	.77	.99
Haut-côté	.77	.77	.73
Bœuf à ragoût	.75	.75	.69
Côtelettes de porc	.79	.62	.69
Epaule de porc	.62	.40	.49

TORONTO

Surlonge	\$1.03	\$1.05	\$0.99
Bifteck	\$1.02	\$1.01	.99
Côtes de choix	\$1.03	\$1.01	.99
Haut-côté	.84	.93	.79
Bœuf à ragoût	.79	.78	.73
Côtelettes de porc	.91	.61	.62
Epaule de porc	.60	.44	.55

OTTAWA

Surlonge	\$1.11	\$1.07	\$1.05
Bifteck	\$1.05	\$1.05	.99
Côtes de choix	\$1.01	\$1.00	.99
Haut-côté	.86	.84	.77
Bœuf à ragoût	.80	.79	.77
Côtelettes de porc	.87	.62	.69
Epaule de porc	.65	.40	.50

Une entente avec l'hon. M. Gardiner

La Fédération canadienne des Producteurs de lait a eu une entrevue avec M. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, vendredi de la semaine dernière, le 2 février.

D'Ottawa, où il représentait l'U.C.C. et les cultivateurs de la province de Québec à cette entrevue, M. Jean-Baptiste Lemoine, 1er vice-président de l'U.C.C. et l'un des directeurs de la Fédération canadienne des Producteurs de lait, nous informe que l'entrevue avec le ministre de l'Agriculture a été très cordiale.

"Le ministre, dit M. Lemoine, a semblé porter beaucoup d'attention aux problèmes qu'ont à envisager les producteurs de fromage".

L'objet principal de cette entrevue était de soumettre au gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre de l'Agriculture, les recommandations faites au récent congrès de la Fédération canadienne des Producteurs de lait tenu, comme on le sait, à Montréal les 16, 17, 18 et 19 janvier.

On a surtout discuté les vœux et résolutions de la fédération au sujet du fromage. Il était question dans ces résolutions d'un prix de plancher pour le fromage à 30 cents la livre F.A.B. les entrepôts et du contrôle des importations de fromage de l'étranger.

M. Gardiner a, dit-on, prêté une oreille fort attentive aux remarques et suggestions faites par les représentants de la Fédération des producteurs de lait. Il va sans dire qu'il n'a pas fait de promesse au nom du gouvernement, mais on peut tenir pour certain qu'il plaidera la cause des producteurs de lait auprès de ses collègues du cabinet.

Ceci démontre une fois de plus que les vœux et résolutions adoptés par les cultivateurs au cours de congrès ne restent pas lettre morte. On en a un autre exemple à propos du congrès des producteurs de lait. Moins de trois semaines après le congrès, les résolutions sont transmises aux personnes qui sont le mieux placées pour y donner suite.

L'entrevue avec l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et M. G. Taggart, sous-ministre de l'Agriculture, avait été précédée d'une réunion des représentants des producteurs de fromage de Québec et de l'Ontario. Cette assemblée conjointe avait été tenue à Ottawa le 31 janvier et, le 1er février, les délégués désignés se présentaient au ministère de l'Agriculture. Pour l'Ontario, il y avait notamment MM. Coomb et C. Heath, l'un président et l'autre secrétaire de l'organisation de vente du fromage d'Ontario; et pour Québec, M. J.-B. Lemoine, 1er vice-président de l'U.C.C., et M. J.-E. Lussier, de la Coopérative Fédérée.

Avec les producteurs de betteraves à sucre

L'Association nationale des producteurs de betteraves du Canada sont en congrès cette semaine à South Lake City, Etats-Unis. On a choisi cet endroit éloigné comme lieu d'assemblée parce qu'il y avait là en même temps un congrès des techniciens en betterave de toute l'Amérique du Nord. Trois représentants du Québec ont donc partis pour l'Utah. Ce sont MM. Armand Pinsonneault, Jean-Baptiste Lemoine et Gilbert Dionne, respectivement, président, vice-président et secrétaire de l'Association des Producteurs de betterave.



"Changeant comme la température" est, cet hiver, un dicton fort bien approprié.

Le débat sur l'heure solaire et l'heure avancée qui a lieu tous les hivers en notre journal est financé par l'association des horlogers...

Les enfants et les allocations familiales et les vieillards, la pension. Il reste un groupe d'âges injustement traité et qui comprend ceux qui, étant sortis de l'enfance, ne sont pas encore entrés dans la vieillesse!

Les concours d'orge, dit un matin, sont bien plus recommandables que les concours de bière.

Un propriétaire de laiterie dénonce dans une revue l'injustice que constitue, selon lui, le versement d'octrois aux coopératives laitières. L'injustice est, en fait, parfaitement dénoncée, mais elle n'est pas aussi parfaitement démontrée!

"Que faites-vous, demande-t-on au gouvernement fédéral, pour encourager au Canada l'industrie du tabac?" — Et le ministre des Finances répond: "Nous la taxons!"

La Raffinerie de St-Hilaire a obtenu cette année un déficit ou un surplus indicible...

Le FAUCILLEUR

Billet

Bacon synthétique

Les Allemands avaient l'esprit fort inventif quand il s'agissait de porter la guerre aux quatre coins de l'Europe.

On nous a raconté au cours de la Grande Guerre No 2, sans parler de la Grande Guerre No 1, des histoires fantastiques à ce propos.

Des ersatz, ils en auraient inventé à la douzaine dans la nécessité qu'ils étaient d'éviter la famine. Ne fabriquaient-ils pas dans la Vaterland du Fuehrer du beurre avec du charbon, du pain avec du bran de scie? Un peu plus et ils auraient fait une guerre synthétique.

Au train qu'ont les Américains, ils auront bientôt dépassé en ingéniosité les Herr Doktors du Troisième Reich. Ne vient-on pas de découvrir au pays des grattes-ciel qu'il est désormais possible de nourrir les porcs avec du lait synthétique.

A partir de maintenant, si on le veut, les bons offices de la truie ne seraient plus indispensables. Au moins pour nourrir ses petits, car pour ce qui est de les mettre au monde, on n'aurait pas encore découvert de méthode plus commode. Quant à leur alimentation, le lait synthétique ferait parfaitement l'affaire.

Le savant qui aurait inventé (?) le procédé se nomme justement Luther — prénom Hebert. Tiens, voilà un nom qui trahit passablement l'origine de l'inventeur. De toute évidence, un de ces bons Allemands pure-laine qui perpétue tout simplement la tradition germanique dans sa patrie d'adoption.

Ledit savant a donc démontré, prouvé par A plus B à l'université du Minnesota qu'on pouvait désormais (!) à l'aide de ce lait, dont la composition reste obscure, faire croître plus vite, engraisser plus rapidement et mieux protéger contre maladies et accidents les cochonnets qui s'en nourriraient.

Description de cette merveille: poudre blanche (on s'en doutait), goût du lait crémeux (encore mieux), ce breuvage merveilleux ne se vendrait que 35 ou 40 cents la livre. Une douzaine de livres suffirait jusqu'au sevrage. C'est à peu près tout ce qu'on sait de cette merveille.

L'agence qui narre la découverte saute tout de suite aux conclusions. Découverte intéressante pour le public, dit-elle, car elle laisse prévoir une ère de bas prix pour le bacon et les côtelettes!

Et voilà, le chat sort du sac. Du moment qu'elle sert le portefeuille, la science est utile, voire intéressante. Sinon, le public n'est pas intéressé.

Après le lait synthétique, le cochon synthétique, pourquoi pas l'homme synthétique qui serait

(suite à la page 9)

L'approbation de Son Exc. Mgr Papineau

Au cours du mois de janvier, Son Excellence Monseigneur J.-A. Papineau, évêque de Joliette, a posé un geste qui est en même temps une haute approbation pour le Centre de Formation rurale de l'U.C.C.

Quand les dirigeants de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette sont allés présenter leurs hommages à leur pasteur au début de l'année nouvelle, S. E. Mgr Papineau leur a annoncé une nouvelle fort émouvante pour eux. Le prélat avait décidé d'accorder des bourses d'étude aux trois jeunes agriculteurs de son diocèse qui suivent les cours du centre de Formation rurale de l'U.C.C. à l'école Noé-Ponton, de Sherbrooke. Ces élèves sont MM. Gaston Gaudet, de St-Jacques de Montcalm; Jean-

d'Avila Dranville, de Berthier; et Raymond Langelier, de St-Alphonse.

Au nom de la Fédération de l'U.C.C., le président, M. Gérard Gauthier, a exprimé à Son Excellence de vifs sentiments de gratitude. Avant d'accéder à l'épiscopat, Son Excellence Mgr Papineau était supérieur du collège de St-Jean. Evêque, il n'a pas cessé d'être éducateur. Nul n'a dit avec plus de conviction que lui la nécessité de la formation personnelle et professionnelle. Le geste qu'il vient de poser est une autre façon de prêcher et le Centre de Formation rurale de l'U.C.C. lui est reconnaissant de cette approbation si généreuse.

D. B.



Une mystique de l'agriculture

La Terre de Chez Nous a sans doute souligné les propos tenus l'autre soir à la radio (au Choc des idées) par M. Th. Boivin et M. le chanoine Malouin, le premier sur la légitimité — si l'on peut dire — de l'économique, le second sur la sorte de mystique nécessaire à l'agriculteur.

A M. Boivin, on avait demandé de prouver qu'il fait clair en plein midi. Aussi s'est-il vu forcé d'enfoncer une série de portes et de contreportes ouvertes, tâches dont il s'est acquitté avec talent et esprit. M. Malouin, lui, avait la partie beaucoup plus difficile. Veut-on nous permettre quelques réflexions en marge du texte de cet éducateur?

L'économique, tout impérieusement important qu'il est, ne doit pas avoir de primauté sur la mystique, telle nous a paru la leçon de ce petit débat oratoire.

L'homme ne vit pas que de pain. Au delà de l'économique il faut voir l'humain, le durable, l'éternel, bagage immatériel qui finalement seul compte. Que l'agriculteur soit rivé à la motte de terre, rien n'est plus compréhensible, mais on souhaite qu'il lève les yeux et élève son métier à la dignité d'une profession. On souhaite qu'il ait la mystique de cette profession.

Une mystique de l'agriculture, c'est tout simplement une sorte d'idéal qu'on laisse couvrir en soi, au sein même des besognes les plus terre à terre. C'est le fait de penser qu'il y a autre chose que le gain quotidien, que la vie ne se borne pas à une exclusive corvée pour gagner des dollars et ne penser qu'à soi. Une mystique nous arrache à l'engluante emprise de la matière. Elle nous élève plus haut que le sillon ouvert par la charrue, plus haut que la "pagée" de clôture, plus loin que l'horizon de son champ ou de son village.

Cette mystique, l'U.C.C. en répand la flamme vivifiante depuis 1924. Antérieurement, on peut dire que nul sentiment de fraternité active n'existait au sein de la classe agricole. Chacun peinait courbé sur son petit terroir, serviable à ses voisins, certes, mais limité par un horizon familial qui ne dépassait guère la paroisse. Ça et là, quelques hommes d'une plus grande vision avaient l'intuition que des liens de défense collective pouvaient être créés. Mais comment agir sur une masse aussi amorphe, disséminée sur un territoire grand comme plusieurs pays, alors plutôt pauvre en valeurs intellectuelles, totalement inconscient de sa force et ignorant de ses droits.

Il fallait allumer le flambeau d'une mystique et c'est l'honneur de l'U.C.C. d'avoir, à l'encontre de tant de difficultés, accompli cette tâche pionnière. Relativement jeune (à l'échelle du temps que réclament les oeuvres de cette envergure), l'U.C.C. s'est avérée bienfaisante et indispensable. Si elle n'obtient souvent que des demi-victoires, si elle essaie parfois des défaites, cela ne tient qu'à une cause: c'est qu'elle n'est pas numériquement assez puissante. C'est donc par la faute des habitants que les habitants n'obtiennent pas plus souvent gain de cause. Quand deux sur trois s'abstiennent, il faut comprendre que le troisième est surchargé, parfois écrasé.

L'habitant a une peur bleue d'être mené par les siens (il aime mieux être mené par les politiciens). C'est pourtant une profonde erreur de croire, comme je le tiens de la bouche de maints cultivateurs, que l'U.C.C. mène ses adhérents. Rien n'est plus contraire aux faits, et il suffit d'assister à quelques assemblées pour se convaincre du contraire. Elle étudie des problèmes, cherche des solutions, tente des remèdes.

C'est tout. Elle ne s'imisce pas le moins du monde dans vos affaires, et sait très bien que ce faisant elle se suiciderait. Pour l'amour de Dieu, qu'on cesse de croire que l'aumônier exige des genuflexions, sature l'atmosphère d'eau bénite, etc., etc. Ce ne sont pas des réunions d'enfants de chœur, ce sont des réunions à la bonne franquette d'hommes de tous les partis politiques cherchant simplement des remèdes à leur sort — un sort qui n'est pas aussi mirobolant que les politiciens le proclament.

Il y a dans les esprits, un germe de la mystique dont parlait l'autre soir le chanoine Malouin, mais il reste encore beaucoup de gens imperméables, fermés, éteints. Ils s'imaginent que leur seule fonction est de produire, oubliant qu'il faut aussi s'élever, s'épanouir, s'aider les uns les autres. Ce qui vicie notre agriculture, c'est l'individualisme. Mais individualisme est un grand mot qui, au fond, signifie égoïsme. "L'égoïsme", écrit le docteur Carrel, isole l'individu de tous les autres, brise la société en fragments, stérilise toute tentative de travail collectif, désintègre la famille, le groupement professionnel, le village, la ville et la nation."

La mystique que l'on souhaite doit être à base de fierté, car que faire avec un homme qui n'est pas fier de son travail, soucieux de l'améliorer, attentif à le défendre? On peut le dire crûment: nos cultivateurs ont eu dans le passé une sorte de honte de leur métier. Il ne faut pas les en accabler: tant de gens des classes dirigeantes (qui sont les classes possédantes) méconnaissent si gravement le rôle social de l'agriculteur! Il n'est pas surprenant que traité en inférieur il se crut inférieur. Ce complexe n'a été vaincu qu'avec l'avènement d'une mystique dont la première phase se cristallisa avec la fondation du corps agronomique, et la seconde avec celle de l'U.C.C. Depuis, on peut dire familièrement que le cultivateur est sorti de la poussière. Avec les agronomes, il prit figure humaine — façon de parler — et avec une U.C.C. plus puissante, il pourrait, il devrait prendre figure hautaine, car il est la clef de voûte de l'édifice social. Il n'a pas besoin qu'on lui décerne des éloges en temps d'élection, mais il peut exiger qu'on s'occupe de lui après les élections.

De nos jours, le petit commis de ville, souvent quintessence de la prétention, n'a plus envie de ridiculiser le rural comme il le faisait autrefois — et avec quel esprit, parlons-en! Mieux vêtu, mieux logé, mieux argenté, l'habitant a maintenant une autre idée de lui-même. Il fréquente les écoles d'agriculture, lit des journaux, écoute la radio, fait partie de puissantes coopératives. Il voyage et sait ce qui se passe. Ses enfants rivalisent avec ceux des citadins. Il a donc monté dans l'échelle sociale, et monterait davantage s'il savait subordonner à son goût de l'isolement, à son esprit d'indiscipline, les directives d'une plus puissante association professionnelle.

Concluons. Il faut une mystique, c'est-à-dire un rêve constant d'améliorer, non seulement matériellement, mais intellectuellement, mais socialement. Une mystique, c'est-à-dire une vie intense de l'esprit — l'esprit qui doit avoir la priorité sur la matière.

Armand LETOURNEAU

Criblures

S'instruire en restant chez soi

Le premier examen du 26ème cours à domicile de l'U. C. C. aura lieu le 17 février. Depuis quelques années, le cours est divisé en deux catégories égales pour fins d'examen. L'avantage de ce partage est évident. On vise par ce moyen à intéresser le plus grand nombre possible de participants. La besogne est d'autant plus facile que l'examen couvre moins de matière. Un examen portant sur un trop grand nombre de questions avait le défaut de rebuter un certain nombre d'élèves qui n'avaient ni les loisirs ni l'entrain du jeune âge pour entreprendre de longues études. Cette difficulté étant en grande partie aplanie par cette méthode et celle qui consiste à fournir à l'avance un questionnaire avec réponses concises, il ne devrait plus y avoir d'obstacle au recrutement d'un grand nombre d'élèves.

Le cours à domicile a suivi de près la fondation de l'U. C. C. Il était et reste toujours le complément nécessaire à la formation intellectuelle et professionnelle des cultivateurs. Il n'existe pas d'autres moyens d'éducation ruraux à leur portée que celui-ci. On sait d'autre part que l'éducation est un des buts principaux de l'U. C. C. Le fait qu'on ait maintenu le cours à domicile pendant vingt-six années consécutives témoigne de l'importance que l'U. C. C. attache à cette forme d'éducation. Le sujet à l'étude cette année se recommande d'ailleurs à tous les points de vue. La coopération est un sujet discuté. Raison de plus pour s'en faire une idée juste à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise.

S'instruire tout en restant chez soi, tel est bien là le but du cours à domicile. Les parents savent ce qu'il en coûte aujourd'hui pour faire instruire leurs enfants. Et voilà qu'on leur offre à eux un cours complet qui leur coûte pas un sou. C'est un avantage considérable dont chaque lecteur de la TERRE DE CHEZ NOUS devrait se faire un devoir de profiter au maximum.

B. BERUBE

Ce qu'on fait des demandes des cultivateurs

La Fédération canadienne des Producteurs de lait vient de soumettre au ministre fédéral de l'Agriculture les vœux et résolutions adoptées au congrès de janvier. M. Jean-Baptiste Lemoine a assisté à l'entrevue avec M. Gardiner à titre de directeur de la Fédération. Comme vice-président général de l'U. C. C., il se trouvait par le fait même à représenter les cultivateurs du Québec. M. Lemoine désire faire savoir aux lecteurs de la TERRE DE CHEZ NOUS que l'entrevue avec le ministre a été très cordiale. Il a porté une attention toute particulière à la question du fromage qui ne manque pas de causer des soucis aux producteurs. Sans faire de promesses catégoriques au nom du gouvernement, M. Gardiner ne manquera sûrement pas d'informer ses collègues des demandes des cultivateurs et de plaider leur cause au besoin.

C'est là un cas choisi entre des dizaines d'autres qui montre que les cultivateurs ont beaucoup plus à gagner à s'unir qu'à rester isolés. Se fait-on une idée de la difficulté qu'éprouverait un cultivateur simplement à obtenir une entrevue avec un ministre pour lui exposer SON cas personnel? On lui conseillerait poliment de passer par son association professionnelle. S'il n'en fait pas partie, eh bien, c'est dommage, mais on lui laisserait entendre que le ministre est trop occupé pour résoudre les cas particuliers. Ce rôle de médiateur entre les particuliers et les pouvoirs publics, c'est à l'association professionnelle qu'il appartient de le remplir. L'U. C. C. auprès du gouvernement de Québec, la Fédération canadienne de l'Agriculture et la Fédération des

(suite à la page 3)

Producteurs de lait, auprès de celui d'Ottawa.

Et les cultivateurs n'y perdent pas pour autant à confier le soin de défendre leurs intérêts à un groupement reconnu par les autorités. Les revendications des producteurs de lait, de fromage ou de beurre, faites d'abord au syndicat de l'U. C. C., passent par la fédération diocésaine, arrivent à l'U. C. C. centrale et finissent par aboutir dans le bureau du ministre lui-même comme on vient de le voir. C'est la seule voie à suivre et la meilleure façon d'obtenir quelque chose dans la rouage extrêmement compliqué de la société moderne. Le plus vite les cultivateurs le comprendront, mieux leurs intérêts seront sauvegardés.

B. BERUBE

Lait entier vs lait écrémé

La valeur alimentaire du lait est reconnue depuis toujours. Il se recommande non pas tant à cause de sa teneur en gras que comme source incomparable de protéines, de minéraux et de vitamines, et bien adaptée aux besoins de l'organisme humain. Or, ces principes nutritifs, à l'exception du gras, on les retrouve tous dans le lait écrémé. Comment donc se fait-il que le lait écrémé n'ait pas plus de valeur sur le marché ?

A l'heure actuelle, l'épicerie du coin peut vous offrir du lait écrémé en poudre au prix de 38 ou 40 cents la livre. Une fois diluée convenablement, cette quantité de poudre vous donnera quatre pintes d'un breuvage riche en protéines, minéraux, etc. Mais si vous tenez au lait entier à cause du petit pourcentage de gras qu'il contient et qui n'est pas tout à fait indispensable, quatre pintes vous coûteront exactement le double.

Bien mal avisé serait le consommateur qui ne voudrait pas tirer avantage de cette disproportion ! Mais il y a quelque part quelque chose qui souffre, et c'est le producteur. En fait, le lait livré aux usines de condensation rapporte moins que celui qui va aux laiteries pour être distribué en bouteilles. On a beau soulever les couvercles des bidons et chercher la différence, il n'y en a pas. C'est du lait !

Un réajustement s'impose. Ce sera long, car il faudra d'abord déraciner certaines croyances... Mais cela viendra. A la demande de la dernière assemblée générale de ses membres, la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait entreprend l'étude de ce problème très délicat.

G.-N. FORTIN

L'insémination artificielle

S'il n'est pas encore possible, après seulement quatre ans, de mesurer tous les bons effets de l'insémination artificielle sur l'élevage et la production laitière chez nous, certaines statistiques permettent de conclure que les cultivateurs l'adoptent sans hésitation aucune. A venir jusqu'au mois de juin dernier, on comptait 29 cercles d'élevages affiliés au Centre de St-Hyacinthe et 3,948 cultivateurs membres. Le nombre des vaches inséminées a presque doublé d'une année à l'autre et devrait atteindre les 25,000 au 1er avril prochain.

Dans la dernière livraison du "Digeste de l'Éleveur", le gérant du Centre laissait entendre que les progrès seraient plus rapides si les locaux de St-Hyacinthe n'étaient pas déjà trop exiguës. En effet, c'est à cause de cela surtout que quatre cercles seulement ont pu être organisés en 1950 et 1951, alors que les demandes affluaient de tous côtés. Sans aucun doute, les autorités sont au courant de la chose et projettent de faire les améliorations nécessaires. Nous tenons seulement à signaler ce fait aux cultivateurs en général et en même temps (pourquoi pas ?) à tous ceux qui prétendent que le cultivateur du Québec est un éternel arriéré. Pour une fois qu'il veut danser plus vite que le violon, ne lui en faisons pas de reproche.

G.-N. F.

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs. LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.
DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN.
ABONNEMENT : \$2.00 par année ou \$5.00 pour trois ans.
PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées, doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.
CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :



LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Téléphone : LANCASTER 6272

Appartient à l'U.C.C. LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thurbie Belisle, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Un débat amical

Le 7 janvier dernier, à Radio-Canada, on débattait l'organisation syndicale des bûcherons. C'était au programme "Le Choc des Idées". Pour que la discussion soit possible, il faut émettre des opinions divergentes. Aussi M. Samuel Audette, directeur de notre Service forestier, a-t-il insisté sur l'aide sociale que l'U.C.C. a fournie depuis près de 20 ans aux travailleurs forestiers tandis que M. Jean Marchand, secrétaire de la C.T.C.C., a prétendu crânement que l'organisation des bûcherons devait relever des Syndicats catholiques et nationaux. Un débat de ce genre ne peut se produire qu'entre amis. Il est bien évident, en effet, que les associations ouvrières neutres ou dangereuses comme l'U.B. envahissent le terrain sans consulter qui que ce soit sur leur juridiction. On se heurte alors à des faits et non pas à des idées ou à des arguments.

Lancé sur les ondes, le débat entre représentants de l'U.C.C. et de la C.T.C.C., prenait aussitôt allure publique. Le vieux dicton qui veut que "les mots s'envolent et que les écrits demeurent" pouvait l'atténuer. Mais par la suite, en son édition du 11 janvier, le journal *Le Travail* publiait en vedette le texte de M. Marchand et semblait lui conférer un caractère officiel. *La Terre de Chez Nous*, après cet exemple, est donc à son tour entraînée dans le débat et se doit de soutenir le point de vue traditionnel de l'U.C.C.

L'association professionnelle agricole s'est portée à l'aide des bûcherons depuis 1934 pour deux raisons essentielles. La première, c'est que l'épiscopat de la province de Québec, par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, le lui a demandé. La deuxième, c'est que les bûcherons, en leur très grande majorité, sont des cultivateurs ou des fils de cultivateurs. Du point de vue économique, d'ailleurs, la forêt est raisonnablement considérée par la classe agricole comme une alliée de l'agriculture.

Voilà pourquoi, au temps où son propre avenir n'était même pas assuré, l'U.C.C. a consenti à divertir une partie de ses efforts et de ses ressources vers une tâche sociale que l'épiscopat de la province estimait urgente. Ce qu'elle a accompli en ce domaine, avec des moyens restreints et souvent malgré l'apathie des intéressés, est sûrement plus à sa gloire qu'à sa honte. C'est le cardinal Villeneuve lui-même qui, dans une visite impromptu à notre Maison du Bûcheron de Québec, a tenu à souligner l'oeuvre de relèvement accomplie par l'U.C.C. en faveur des travailleurs forestiers. En plus de l'organisation professionnelle proprement dite et des services individuels rendus par milliers, les interventions de l'U.C.C. auprès des employeurs, de l'administration provinciale, de ses commissions et de ses départements ont valu à l'ensemble des bûcherons des améliorations considérables. Cela peut être ignoré ou nié, mais n'en reste pas moins vrai.

Il y a donc lieu de s'étonner que les services rendus et les droits acquis soient écartés si prestement par le secrétaire de la C.T.C.C. Celui-ci estime, en effet, que les bûcherons, parce que salariés, ne peuvent être

efficacement syndiqués que par les syndicats ouvriers. A la radio et dans le journal *Le Travail*, M. Jean Marchand a donné à l'U.C.C. un conseil d'ami : c'est de laisser à d'autres le soin d'embrigader les bûcherons. Traitant de l'exode rural, il finit par dire : "L'Union catholique des Cultivateurs a fait un travail immense dans ce domaine et les succès remportés à date devraient l'encourager à poursuivre sa haute mission. Elle doit toutefois éviter de disperser son activité en entrant dans des domaines qui ne sont pas à proprement parler de son ressort et où son outillage sera nécessairement déficient".

Cette opinion a l'avantage d'être très nette. Tout le plaidoyer de M. Marchand témoigne, d'ailleurs, d'une grande habileté et met un peu dans l'embarras ceux qui, pour lui répondre, n'ont que leur droit.

On a vu comment l'U.C.C. avait été invitée par l'épiscopat québécois à prendre en main la cause des bûcherons et à intervenir dans un domaine qui, — selon l'avis de M. Marchand, — n'était pas "à proprement parler de son ressort". Comme les théologiens d'autrefois en appelaient du concile mal informé au concile mieux informé, il semble ici que le secrétaire de la C.T.C.C. en appelle de l'épiscopat du Québec mal avisé à l'épiscopat mieux enseigné. Mais il se peut aussi que l'argument d'autorité soit hors de cause et nous n'insistons pas.

Quant à l'affirmation que l'outillage de l'U.C.C., en matière d'organisation syndicale dans les chantiers, "sera nécessairement déficient", c'est une supposition. D'autres passages de M. Marchand démontrent plutôt le contraire. Car il affirme que "la C.T.C.C. s'est toujours préoccupée du problème des bûcherons et continue d'y porter une attention toute particulière". Or, si tel est le cas, elle n'a à montrer aucun résultat. C'est donc que l'outillage de la C.T.C.C. en ce domaine a été plus déficient encore que celui de l'U.C.C. qui peut, quand tout le reste est nié, montrer son centre social pour travailleurs forestiers à Québec. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'U.C.C. est incorporée d'après la loi des syndicats professionnels et qu'en théorie, du moins, elle a les mêmes pouvoirs et les mêmes possibilités que son émule.

Mais le fait majeur, c'est que le bûcheron est le plus souvent un rural qui travaille temporairement hors de sa paroisse et qui y reviendra. A moins de trahir ses fins, l'U.C.C. n'a pas le droit de s'en désintéresser. Elle doit veiller à son éducation et le préserver moralement. Elle doit l'orienter vers son établissement. En dépit de tous les avantages matériels qui pourraient en résulter, il serait grandement illogique et déjà antisocial de remettre l'organisation d'une majorité de ruraux aux chefs ouvriers les mieux intentionnés. Lorsqu'il s'agit de l'action catholique, le pape recommande que l'apôtre des agriculteurs soit un agriculteur et l'apôtre de l'ouvrier, un ouvrier. Ce n'est pas torturer ce principe que de l'appliquer à l'organisation professionnelle catholique.

Dominique BEAUDIN

Le prix élevé du manque d'union

Dans un bref article, le "Front Ouvrier" (Montréal) signale que ce sont les employés et travailleurs non syndiqués qui souffrent le plus de l'inflation. Désunis, ils ne peuvent obtenir de rajustement de salaire. Bien que le cas des cultivateurs diffère, on peut néanmoins affirmer que le refus de l'union agricole retarde soit des améliorations, soit des mesures qui seraient profitables à tous les ruraux. Mais entendons le point de vue du "Front Ouvrier" :

La dernière livraison de la "Gazette du Travail" nous apprend que 1,282,005 travailleurs canadiens étaient assujettis à des conventions collectives en 1950.

Par exemple 77 p. 100 des travailleurs employés dans les transports et les communications, sont syndiqués; ces derniers sont suivis de près par les ouvriers dans les mines avec 72 p. 100.

Par ailleurs, ce sont les employés du commerce et des services qui sont les plus réfractaires au syndicalisme avec respectivement 7 p. 100 et 10.8 p. 100.

Nous voudrions suggérer aux organisations syndicales de se porter au secours de ces catégories de travailleurs comme nous incitons ces derniers à favoriser le syndicalisme dans leurs rangs.

La dernière livraison de "Commerce Montréal", après avoir souligné que l'inflation n'affecte pas comme on le pense les industriels et les hommes d'affaires, demande de penser à certaines victimes de l'inflation lorsqu'on fait son action de grâces :

"Les seules victimes réelles de l'inflation, lit-on dans le numéro du 21 janvier de cette publication, sont ceux qui ont des revenus fixes et peuvent difficilement ou pas du tout les améliorer : les RENTIERS, une bonne partie des EMPLOYÉS DE BUREAU qui ne sont pas syndiqués, la petite proportion des OUVRIERS qui ne le sont pas encore, et les FONCTIONNAIRES".

Le lait en face d'un succédané

Contre le beurre, il y a la margarine. Contre le lait, on offre maintenant un succédané. L'innovation est commentée par M. Georges-Henri Dagneau au "Droit" (Ottawa), qui écrit entre autres choses :

Au lieu d'une indifférence générale très insignifiante, le problème du lait évolue assez rapidement. L'initiative de certaines laiteries de vendre un produit nouveau contenant moins de gras que le lait ordinaire laisse percer le bout de l'oreille. Ce produit, vendu sous un nom ou sous un autre, (il est en effet interdit de vendre sous le nom de lait un liquide contenant moins de 3.5 p. 100 de gras) se détaille à raison de 18 cents la pinte. La différence de prix est notable puisque le lait demeure à 22 cents.

Les laiteries qui adoptent ce nouveau produit montrent que, non seulement elles veulent faire du commerce avec l'usinage et la distribution du lait, mais aussi avec le lait lui-même ! Recevoir le lait des cultivateurs, le pasteuriser, l'homogénéiser, le mettre en bouteille et le livrer aux clients, voilà un commerce parfaitement légitime, qui est censé rémunérer les laiteries. Mais recevoir du lait et en tirer un autre produit dont on sait fort bien qu'il tendra à remplacer dans nombre de familles le lait consommé en nature, ce n'est certainement pas illégal. Au contraire, la loi est scrupuleusement respectée. Mais justement, la loi, ce n'est pas tout. Il y a le bien commun de la population et, à notre avis, il est contradictoire qu'une laiterie dépense simultanément de l'argent pour faire la publicité du lait authentique et d'un produit qui, malgré son niveau inférieur, tendra nécessairement à remplacer le premier. Car, ce nouveau produit pourra bénéficier de toutes les qualités imaginables, il se placera à un niveau inférieur à celui du lait. Autrement, les laiteries devraient livrer leur lait à 18 cents la pinte, aussi. La différence de 4 cents provient de quelque part; elle n'est pas un cadeau.



AVIS

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, les 20 et 21 février 1952, à 9 h. 30 a.m.

Donnée à Montréal le 16 janvier 1952,

Le Secrétaire,
R. MARTIN

L'assemblée annuelle de la Fédérée

Un événement agricole de grande classe

Les 20 et 21 février prochains aura lieu la trentième assemblée générale annuelle de la Fédération des Coopératives agricoles de la province de Québec.

C'est un événement de première importance.

La Fédérée, en effet, groupe la majorité des coopératives agricoles et intéresse directement plus du tiers des cultivateurs de notre province.

Elle est une puissante association qui n'a cessé de grandir depuis sa fondation en 1922.

Cette puissante association a créé et développé de multiples services et des entreprises économiques dont les activités s'établissent à plus d'un million de dollars par semaine (c'est le chiffre de 1950).

Et tout cela fonctionne à la mode coopérative puisque la Fédérée est véritablement et incontestablement une coopérative dont les sociétaires sont vos unités locales.

Puisque la Fédérée est votre organisation, l'assemblée des 20 et 21 février prochains sera aussi votre assemblée.

Vous devrez, par conséquent, voir à vous faire représenter par un délégué qualifié. Par délégué qualifié, il faut entendre un coopérateur dans le plein sens du mot.

Vous savez le rôle joué et l'influence exercée chez nous par la coopération agricole et vous savez aussi que l'action profitable de vos unités locales est chaque jour décuplée par l'action de votre fédération. C'est dire que le rôle que doit jouer votre délégué lors de l'assemblée générale est considérable et que sa responsabilité est de ce fait tout à fait lourde.

Au cours de cette première moitié du vingtième siècle, vous avez bâti une puissante machine pour vous permettre de vivre une existence acceptable et vous avez voulu que, selon la formule coopérative, l'homme conduise la machine.

Que chaque coopérative, par conséquent, soit représentée à la prochaine assemblée de la Fédérée.

En 1951, l'association et l'entreprise ont encore progressé. Ces progrès imposent aux sociétaires de nouvelles obligations qui, bien remplies, devraient amener de nouveaux progrès.

Ne laissez pas aux autres le soin de prendre vos responsabilités, mais prenez-les vous-mêmes, vous rappelant qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Roméo MARTIN, secrétaire général.

Les coopératives de conserves se préparent pour la prochaine saison

La semaine dernière, s'est tenue, dans la salle de réunions de la Coopérative fédérée, une assemblée des membres des bureaux de direction des conserveries coopératives affiliées à la Fédérée. L'on sait que depuis environ deux ans, celles-ci ont confié à leur Centrale la responsabilité de la vente et de la distribution de leurs produits.

A cette assemblée, on a fait la revue des activités de l'année dans le domaine de la conserve. L'analyse de la situation a démontré que, dans l'ensemble, les résultats ont été très satisfaisants. Il y a tout de même certains problèmes particuliers qui méritent toute l'attention des producteurs et cette assemblée avait été convoquée pour en faire l'examen, à la lumière de l'expérience passée et en regard des perspectives pour la prochaine saison, voire même pour les prochaines années.

C'est M. J.-E. Duchesne, de la Fédérée, qui a présidé l'assemblée. Il en a profité pour faire une brève revue de la situation du marché des conserves. M. H.-C.

Bois, gérant général de la Fédérée, a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Il a dit sa satisfaction de constater les progrès accomplis, progrès rapides et qu'il faut s'appliquer à rendre constants, au sein des conserveries coopératives. Il y a lieu de se réjouir davantage quand on constate que ces progrès coïncident avec une collaboration plus étroite entre ces coopératives et leur Centrale. Ce nouveau service que la Coopérative fédérée a mis à la disposition des producteurs est à notre avantage mutuel. Il est opportun de souligner que le temps semble arrivé d'assurer à nos coopératives de conserves la stabilité et le caractère de permanence qu'il convient de leur donner. Saine finance, produits de première qualité et en quantité suffisante sont les principaux points à surveiller.

M. Raynald Ferron, trésorier de la Fédérée, a expliqué en détail la question de l'administration et de la finance des coopératives de conserves.

Celles-ci ont déjà fait beaucoup pour l'amélioration de la qualité

Nous avons promis de revenir sur l'initiative de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait de poursuivre une campagne incessante de publicité en faveur des produits laitiers. Nous donnerons quelques précisions dans les quelques lignes qui suivent.

Les cultivateurs se rappelleront facilement que cette campagne de publicité fut déclenchée à l'automne de 1950. La Fédération canadienne mit sur pied, dans la province de Québec, un comité qui prit la responsabilité de mener à bonne fin cette nécessaire cam-

et il est certain que cela n'a pas peu contribué à donner l'excellente réputation que leurs produits se sont acquis sur le marché.

A la reprise de la réunion, après le dîner, il y eut forum. Les producteurs ont eu l'occasion de soulever un grand nombre de questions se rapportant à la production, à la distribution et à la fabrication. Le premier point qui semble ressortir de la discussion se rapporte à la qualité des produits qui doivent être mis en conserves et à la qualité des conserves elles-mêmes. On est tombé d'accord sur le fait que tout doit être mis en oeuvre pour continuer à assurer aux consommateurs des conserves de haute qualité, facteur qui a permis en ces deux dernières années de faire apprécier les produits des conserveries coopératives.

On a également souligné l'importance d'entretenir l'excellent esprit de collaboration de ces entreprises coopératives avec la Coopérative fédérée, collaboration qui a déclenché d'aussi impressionnantes réussites, au dire des producteurs et de leurs officiers de coopératives.

Les membres des bureaux de direction et les gérants des coopératives de conserves qui ont assisté à cette assemblée n'ont pas manqué de reconnaître les avantages d'une organisation qui tiennent compte de tous les intérêts des producteurs et des entreprises qu'ils possèdent.

On notait à cette réunion la présence de M. Paul Bertrand, spécialiste en production du ministère provincial de l'agriculture, ainsi que de M. Léo Filion, du Service des relations extérieures de la Fédérée, qui a la surveillance du territoire couvert par ces coopératives. En outre, les coopératives représentées étaient: la Conserverie coopérative de Marieville, la S.C.A. de Conservés de St-Jean-Baptiste de Rouville, la S.C.A. de Conservés de Rougemont, la S.C.A. de Conservés du Canton de Stanbridge, la S.C.A. de Ste-Brigide. Les membres du Conseil exécutif de la S.C.A. de tabac du district de Joliette leur gérant étaient aussi de la réunion.

Les producteurs de tabac devront, cette année, modifier quelque peu leur plan de culture en y introduisant la culture de certains légumes pour fins de conserves, pour remplacer l'acrage qu'ils consacrent ordinairement à la culture du tabac. Celle-ci, en effet, subit un rude coup à cause de la diminution de la demande du marché pour le tabac.

Fructueuse réunion, en somme, qui s'est faite dans une atmosphère de saine compréhension et de bonne entente deux éléments indispensables au progrès de toutes les entreprises coopératives.

André de CHEVIGNY,
du Service des fruits et légumes

QU'EST-IL ADVENU DES SOUS VERSES PAR LES PRODUCTEURS DE LAIT?

M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, fut nommé président, M. J.-Bte Lemoine, de l'Union Catholique des Cultivateurs, fut élu à la vice-présidence et M. P.-D. McArthur, de la Fédération provinciale des Producteurs de Lait devint le troisième membre du Comité. Ces trois personnes forment également le Conseil d'Administration du Service des Produits du Lait, section française du Dairy Food Bureau. C'est M. Léonard Roy qui agit comme coordonnateur de la publicité française de cet organisme.

Celui-ci a accompli un travail considérable depuis son organisation, notamment l'adaptation française de l'écusson, l'impression de la papeterie, le choix d'un nom français, la location d'un bureau, l'engagement du personnel requis, les relations avec plus de 2,000 administrateurs d'établissements laitiers, avec les agronomes, les journalistes, la radio, les représentants d'associations agricoles, des services d'administration et de propagande du gouvernement, etc. Ce n'est pas une mince besogne, on en conviendra, de créer et de mettre en branle un tel organisme de publicité, qui doit s'efforcer d'atteindre en premier lieu les intéressés eux-mêmes et ensuite le grand public.

Comme ce programme de publicité est à l'échelle nationale, il va de soi qu'il a fallu que le Comité de la province de Québec prépare et contrôle la traduction française

et l'adapte à l'esprit et aux coutumes des gens de chez nous, tout en maintenant une nécessaire coordination entre la publicité anglaise et la française.

C'est encore le Comité de la province de Québec qui a mis en branle le mécanisme nécessaire à la perception du SOU des producteurs pour les deux premières campagnes du mois de JUIN. C'est grâce à ce Comité si les producteurs de la province ont pu avoir du français au cours de la récente assemblée annuelle de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait.

Les médiums de publicité utilisés ont été la presse et les revues, la radio et le film.

Dans le domaine de la presse, on a utilisé 13 quotidiens, 18 hebdomadaires, 3 magazines, 8 journaux agricoles et 4 revues spécialisées. De plus, 92 journaux reçoivent régulièrement les communiqués du Service des Produits du Lait et les séries de recettes de son service de nutrition sont envoyées à la directrice de la page féminine de plus de 60 journaux.

Une publicité de deux mois en moyenne a été accordée au lait, au beurre, à la crème, au fromage, au lait évaporé et en poudre et à la crème glacée.

À la radio, tout le monde peut entendre, pendant 15 minutes, "Perrette et le Trio des Petits", programme qui est diffusé sur les ondes de 10 stations du réseau

(suite à la page 17)

LES MOULÉES FÉDÉRÉE

UNE SOURCE DE PROFITS

Votre temps... Votre argent... Vos animaux...
SONT PRÉCIEUX.

SOIGNEZ AVEC LES MOULEES FEDEREE,
PREPAREES SCIENTIFIQUEMENT POUR
ASSURER LE MAXIMUM DE SUCCES.

IL Y A UNE MOULEE FEDEREE POUR
CHAQUE ESPECE ANIMALE
EN CROISSANCE
OU
EN PRODUCTION.

ELLES SONT DE PREMIERE QUALITE
ELLES DONNENT DES RESULTATS

En sacs de coton — de jute — de papier
Moulées — Granulées (crumble)
Comprimées (pellets)

EXIGEZ LES MOULEES FEDEREE
DE
VOTRE COOPERATIVE LOCALE,
MEMBRE DE

La Coopérative Fédérée de Québec

105 rue St-Paul est,

Montréal

Dates à retenir

Assemblées agricoles à venir

C'est demain et vendredi, 7 et 8 février, que se tiendra à Montréal, en l'hôtel Queen's, la 58ème assemblée annuelle de la Société Pomologique et Fruitière.

Le 11 février, à Ste-Dorothee, congrès des maraichers de la Fédération de l'U.C.C. de Montréal. Le lendemain, à Notre-Dame-de-la-Paix, congrès semblable pour les cultivateurs de la Fédération de l'U.C.C. de l'Outaouais.

L'assemblée de la Société des Eleveurs d'animaux de race aura lieu à Montréal, en l'hôtel Queen's, les 13 et 14 février; celle des éleveurs de bovins canadiens, le 13, au même endroit, dans l'avant-midi, de même que l'assemblée des éleveurs de moutons. Le 13, dans l'après-midi, assemblée des éleveurs de porcs, de chevaux percherons,

C'est à Montréal également qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec, les 20 et 21 février, en l'hôtel Mont-Royal.

A Québec, le 5 mars, congrès maraicher provincial sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Régime sévère en Grande-Bretagne

Dans le but d'améliorer sa situation financière, la Grande-Bretagne réduira à la limite ses importations de l'étranger. On croit généralement, à Ottawa, que la Grande-Bretagne n'achètera point de pommes et de bacon du Canada, cette année. Toutefois, on espère qu'elle pourra négocier un nouveau contrat de fromage avec les producteurs au printemps et continuer d'acheter du blé, de la farine et certaines autres matières essentielles comme le cuivre, le zinc, le plomb et l'aluminium. On est d'avis que si la Grande-Bretagne réduit davantage ses achats canadiens, elle diminuera sa capacité de production pour fins d'exportation tout en menaçant sérieusement son programme de réarmement.

Les importations de tabac en Angleterre seront diminuées de 22,000,000 de livres sterling. Cela entraînera largement le commerce du tabac canadien en Angleterre, d'une valeur annuelle de trois millions.

GRATIS

VOIR NOTRE ANNONCE page 13

PRIMES DE LUXE ENR.

Nouvelle, Qué.

Fin d'année à la Coop. de Coaticook

La 18ème assemblée générale annuelle de la Coopérative laitière de Coaticook a eu lieu le 29 janvier. Sur les 57 actionnaires que compte la coopérative, 26 seulement étaient présents.

M. Bergeron, inspecteur des coopératives, a présenté le bilan financier de l'année écoulée, lequel fait ressortir un profit net de \$4,200, résultat, on le voit, des plus reconfortants.

Le compte-rendu financier adopté, M. Narcisse Déry, agronome, s'adressa aux cultivateurs présents.

On parle toujours du chiffre des ventes des cultivateurs, dit-il, mais on ne dit jamais ce qui leur reste une fois leurs frais de production payés. Et l'orateur exhorta ses auditeurs à améliorer leur production, pour acheter le moins possible au dehors. Parlant de l'importance du troupeau laitier, il fit ressortir l'intérêt qu'il pourrait y avoir dans beaucoup de cas à conserver quelques vaches de moins sur une exploitation donnée, de manière à pouvoir nourrir plus convenablement celles conservées.

Parmi les améliorations souhaitées, M. Déry insista sur l'importance du chaulage, pour les sols de la région et la pratique plus généralisée de l'ensilage, qui permettrait une meilleure utilisation de certains fourrages.

Et pour l'amélioration du troupeau lui-même, il fit état des intéressants résultats déjà obtenus par l'insémination artificielle et envisagea la création pour la ré-

(Suite à la page 11)

Archevêque coadjuteur de Sherbrooke



Son Excellence Mgr Georges CABANA.

Nommé coadjuteur au siège de Sherbrooke

Mgr Cabana est originaire de Granby — Il fut vicaire à Sorel quand Mgr Desranleau y était curé

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, annonce que Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, archevêque coadjuteur de l'archidiocèse de Sherbrooke.

Son Exc. Mgr Georges Cabana remplit les fonctions d'archevêque coadjuteur de St-Boniface, au Manitoba, depuis 1941 et il continuera d'administrer le diocèse de St-Boniface jusqu'à la nomination de son successeur. Son Exc. Mgr Cabana réside actuellement à St-Boniface.

Originaire de Granby, il est né le 22 octobre 1894 et fut ordonné prêtre le 28 juillet 1818, élu archevêque titulaire d'Anchialo et coadjuteur de St-Boniface "cum futura successione" le 24 mai 1941. Il fut sacré en la cathédrale de St-Hyacinthe par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

Le nouvel archevêque coadjuteur de Sherbrooke est né du mariage de Joseph Cabana, contremaître dans une manufacture de châssis à Granby, et de Médérise Degré. Il était l'un des dix-huit enfants dans cette famille. Un autre de ses frères a été élevé à l'épiscopat dans la personne de Son Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B. vicaire apostolique en Ouganda.

Plusieurs autres frères et soeurs vivent encore. Ce sont le R. P. Jean-Baptiste Cabana, O.M.I., du lac Labiche dans l'Ouest, M. Solyne Cabana, voyageur de commerce à Granby, le Dr Ernest Cabana, de Montréal, M. Aldège Cabana, marchand et maître de postes à La Patrie, Mme Ralph Lemcry (Lucienne), de Montréal, et Mme Roma Leroux (Marie-Blanche), également de Montréal.

DECLARATION DE Mgr DESRANLEAU

En apprenant la nouvelle de la nomination de son coadjuteur, Son Exc. Mgr Philippe Desranleau a déclaré:

"Vous pourriez dire que j'ai appris avec un grand plaisir et une grande joie que Sa Sainteté Pie XII a nommé Mgr Georges Cabana archevêque coadjuteur de Sherbrooke. Je suis très heureux de cette nouvelle et de pouvoir accueillir Mgr Cabana qui fut mon ancien vicaire à Sorel. Le nouvel archevêque coadjuteur possède de grandes qualités et de grandes vertus et l'Eglise de Sherbrooke sera heureuse de le recevoir et de travailler avec lui".

On espère que Son Exc. Mgr Desranleau pourra quitter d'ici la fête de Pâques l'hôpital de St-Vincent-de-Paul où il se remet des suites d'un accident d'automobile survenu l'année dernière.

Des filous à l'oeuvre chez les cultivateurs

Une soixantaine de cultivateurs sont victimes de deux individus qui leur auraient soutiré de l'argent sous de fausses représentations

Les filous et les tire-laine qui veulent vivre aux dépens des autres sont devenus une peste, particulièrement en ville. Tous les jours ou presque les journaux racontent des histoires d'extorsion d'argent sous de fausses représentations.

Voilà maintenant que la contagion menace de se répandre à la campagne. Un quotidien de Québec racontait ces jours derniers comment une soixantaine de cultivateurs et producteurs de bois ont été victimes d'un présumé escroc qui aurait réussi, avec un complice, à leur soutirer de l'argent. La Sûreté provinciale vient de mettre la main sur l'un des deux.

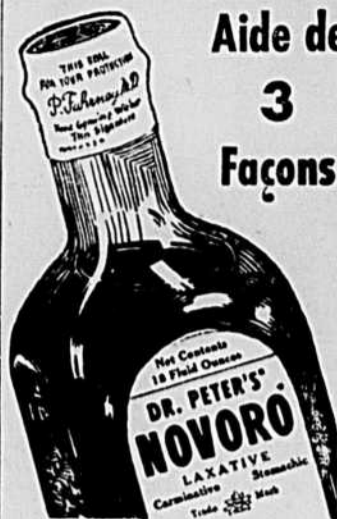
Voici comment procédaient les individus. Se faisant passer pour représentants d'une compagnie d'Ottawa exploitant des moulins à scie, les deux individus proposaient aux cultivateurs d'acheter tout le bois dont ils disposaient aux prix indiqués sur une liste préparée d'avance. Ils affirmaient que la compagnie ferait un dépôt de \$30,000 dans une banque des environs et enverrait des inspecteurs pour signer les contrats.

Mais il y avait une condition. Les cultivateurs devaient verser immédiatement la somme de \$20 sous prétexte de défrayer le coût d'un gallon à mesurer et d'une estampille aux noms de la compagnie et de l'acheteur. Plusieurs cultivateurs ont versé, dit-on, la somme exigée sans se méfier de la supercherie. Il va sans dire qu'ils n'entendaient plus parler des individus et du contrat de vente.

L'un de ces présumés escrocs, répondant au nom de Paul-Emile Bélanger, a été appréhendé ces jours-ci aux Trois-Rivières. Il a comparu à Thetford et accusé de huit extorsions d'argent sous de fausses représentations. Il a été condamné à six mois de prison. Seize ou dix-sept autres accusations semblables l'attendent à St-Joseph de Beauce et une soixantaine dans la région de Québec.

La morale de l'histoire: les cultivateurs doivent être sans cesse sur leurs gardes et ne pas se laisser prendre aux belles paroles du premier venu. Mieux vaut prévenir que gémir.

Cette Médecine Aide de 3 Façons



- 1 Le Novoro du Dr. Pierre pourvoie promptement et relâchement confortable de la constipation et des symptômes tels que mal de tête, indigestion, nervosité, perte de sommeil et manque d'appétit, flatulences occasionnées par les éliminations non-chalantes.
- 2 Le Novoro du Dr. Pierre est un tonique stomacal.
- 3 Le Novoro du Dr. Pierre d'action carminative aide au relâchement acide, gazeux et indisposé d'un estomac.

Le Novoro est une formule exclusive composée de (pas seulement un ou deux), mais 18 des herbes, racines botaniques qui ont prouvées être effectives pour plus de 80 ans. Essayez le aujourd'hui et voyez si ce n'est pas juste la médecine dont vous avez besoin. Prenez le Novoro dans votre quartier ou bien envoyez chercher notre offre spéciale pour faire connaissance.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

- Ci - Inclus \$1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.
- Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom

Adresse

Bureau de Poste

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept. C476-43P

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.

258 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement... Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...

NOUS POUVONS REPARER VOTRE TRACTEUR



Désireux d'assurer un service insurpassable, notre Service de la Machinerie Aratoire est en mesure d'effectuer toute réparation majeure ou mineure sur TOUT tracteur OLIVER acheté ou non de la Coopérative Fédérée.

Que vous ayez un tracteur OLIVER 66-77 ou 88 et même un COCKSHUTT 60-70 ou 80, de fabrication OLIVER, nous pouvons les réparer.

Vous n'avez qu'une chose à faire: communiquez avec nos bureaux de Montréal, de Québec-ouest, de Rimouski, de La Sarre par lettre ou par téléphone, et nous vous dirons exactement quelle est la nature et quelles sont les conditions de ce service exceptionnel.

Déjà nous pouvons vous assurer satisfaction et économie. Soumettez-nous votre problème et nous vous aiderons à le régler.

Voyez votre gérant de coopérative ou communiquez directement avec

LE SERVICE DE LA MACHINERIE ARATOIRE DE

La Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, ST-PAUL,

MONTREAL

AGENTS DEMANDES PARTOUT

QUINCAILLERIE EUGENE ROY,

Rue St-Jacques,

Tél. : 6

L'ASSOMPTION



Veuillez m'envoyer documentation sur votre refroidisseur à lait STEINHORST.

Nom

Adresse

Pourquoi vous éreinter à soulever les bidons!

Ayez un **STEINHORST** REFROIDISSEUR A LAIT à jet — à ouverture sur le côté

Plus de courbature. Plus de tour de rein.

Se fabrique en 4 grandeurs populaires pour 4, 6, 8, 12 bidons.

Fin de soulever et de hisser... Les bidons glissent facilement et vite! Rempli à pleine capacité, il refroidit le lait à 45° en une heure!

C'est le refroidisseur à lait du type à jet le plus hygiénique sur ce marché... Ses pièces mobiles rendent le nettoyage des plus faciles.



Jardiniers présents à l'assemblée annuelle du Syndicat coopératif des horticulteurs de Québec, tenue au marché St-Roch le 21 janvier. Sur la première rangée, on remarque MM. Gérard Bourbeau, de Charlesbourg, président, Joseph Bédard, de Ste-Croix, vice-président, J.-H. Lavoie, directeur du Service de l'horticulture à Québec, Lucien Fournier, secrétaire-gérant, et MM. Ernest Côté, de Neuville, Louis-Philippe Marcoux, Eugène Parent, Gérard Chalifour, tous de Beauport, et Gérard Bélanger, de l'Ange-Gardien, membres du bureau de surveillance. M. Ernest Côté, de Neuville, est le directeur.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)



A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



ABREUVOIR AUTOMATIQUE "JUTRAS" POUR COCHONS



INSTALLATION D'ETABLE ULTRA-MODERNE "JUTRAS"



ABREUVOIR AUTOMATIQUE "JUTRAS" POUR VACHES



EVAPORATEUR ULTRA-RAPIDE "JUTRAS" POUR SUCRERIE



EPANDEUR D'ENGRAIS "JUTRAS", ULTRA-LEGER



CHARIOT A LITIERE "JUTRAS" ECONOMISE TEMPS ET ARGENT



CHARIOT A FOIN, A LIENS ET FOURCHES A FOIN "JUTRAS"



CERCLES ET TASSEAUX POUR SILOS

LA COMPAGNIE JUTRAS LTEE
Victoriaville, Qué.

Envoyez renseignements et prix sur les articles suivants:

- Abreuvoirs pour cochons
- Installation d'étable
- Abreuvoirs pour vaches
- Charlots à litières
- Evaporateurs
- Epandeurs d'engrais
- Chariot à foin
- Cercles et tasseaux

Nom

B.P.

Comté

LE CHOC DES IDEES

Qui doit payer pour le transport des denrées ?

Le producteur, le consommateur ou l'Etat? — Telle est la question posée à l'émission du 11 février

Qui doit payer les frais de transport des denrées, du "sillon du cultivateur" jusqu'à la table du consommateur? — On a là une question d'actualité, et brûlante par surcroît, car les taux du transport augmentent sans cesse au point que le cultivateur, qu'il soit de l'est ou de l'ouest, demande à l'Etat d'intervenir.

Cette question du coût du transport n'est pas facile à résoudre. Tant d'intérêts divers viennent en conflit. Pourtant, on la posera aux deux conférenciers au "Choc des Idées" à l'émission de lundi prochain, le 11 février. L'heure de l'émission est comme d'habitude à 8 h. du soir. Les conférenciers sont MM. Louis-Philippe Poulin, adjoint au secrétaire général de l'U.C.C., et P.-E. Boutet, agent du Service de la Colonisation au Canadien National.

M. L.-P. Poulin

L'opinion de M. Poulin se résume à ceci. La situation de l'agriculteur n'est pas tellement brillante qu'il puisse se permettre indéfiniment le luxe de payer le transport de ce qu'il vend aussi bien que de ce qu'il achète. Poulin croit que l'Etat doit absorber sa part du coût du transport des denrées lorsqu'il constitue un désavantage marqué pour le cultivateur qui vend son produit sur un grand marché situé à des centaines de milles de chez lui. M. Poulin fonde son opinion sur diverses raisons, notamment sur le fait que les taux de transport sont rigides ou tendent à la hausse, tandis que les prix des produits de la ferme varient beaucoup et sur le fait que le coût du transport doit être en rapport avec la valeur-argent des produits de la ferme. En outre, les prix des produits agricoles sont fixés sur les grands marchés de consommation et non à la ferme. A l'encontre du producteur industriel ou du commerçant, le cultivateur ne peut passer sur le dos de l'acheteur toute nouvelle augmentation des frais de transport jusqu'au consommateur. Il est donc justifiable, d'après M. Poulin, de réclamer l'aide

Réélu président des horticulteurs

Le Syndicat coopératif des horticulteurs de Québec élit M. Gérard Bourbeau, de Charlesbourg — Congrès tenu au marché St-Roch, à Québec

M. Gérard Bourbeau, jardinier de Charlesbourg, a été réélu président du Syndicat coopératif des horticulteurs de Québec lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 janvier au marché St-Roch de Québec. M. Bourbeau occupe ce poste depuis la fondation du syndicat.

A la réunion, à laquelle assistaient environ 75 membres, M. Lucien Fournier, secrétaire-gérant, présenta le rapport financier et un rapport des activités de l'année écoulée.

Outre M. Gérard Bourbeau, le bureau d'administration comprend M. Joseph Bédard, de Ste-Croix, vice-président; MM. Ernest Côté, Ls-Ph. Marcoux, et Lorenzo Létourneau, directeurs; au bureau de surveillance, de MM. Georges Bélanger, Eugène Parent et Gérard Chalifour.

M. Lucien Fournier conserve son poste de secrétaire-gérant qu'il occupe depuis 1938.

On projette de faire cette année des améliorations dans les bâtisses du marché afin d'allouer plus d'espace aux acheteurs et vendeurs.

Le syndicat a octroyé un montant de \$300 à la Société d'Agriculture du comté de Québec qui fêtera son centenaire à l'automne. Cet argent sera utilisé pour fins horticoles à l'exposition annuelle.

de l'Etat.

M. P.-E. Boutet

Quant à l'opinion de M. Boutet, tout en étant nuancée, elle va quelque peu à l'encontre de celle de M. Poulin.

Après une esquisse des divers modes de transport, de leurs avantages ou désavantages, il prend résolument la défense du consommateur. Citant quelques-uns des avatars du consommateur, il déclare qu'il "n'est pas raisonnable de lui faire payer tout seul le coût du transport des denrées." Les compagnies de transport ont, d'autre part, plutôt tendance à augmenter leurs taux qu'à les diminuer. Pas question par conséquent de leur imposer ce coût. L'Etat, de son côté, ne peut s'en charger sans taxer davantage les pauvres contribuables qui n'en peuvent mais... Il reste donc le producteur. Pour M. Boutet, le producteur devrait assumer une partie du coût du transport de ses produits, au moins porter son produit "à mi-chemin". Mais cela, selon M. Boutet, ne peut réussir qu'à une condition: "On ne peut rien faire de sérieux tant que les cultivateurs n'auront pas la convention collective." En somme, il suffirait pour régler le problème de "promouvoir l'adoption de la convention collective en vertu de laquelle le producteur accepterait des sacrifices — peut-être pas plus lourds que ceux qu'il fait présentement — mais qui entre autres avantages aideraient le consommateur à ne pas absorber tout seul le coût du transport des denrées."

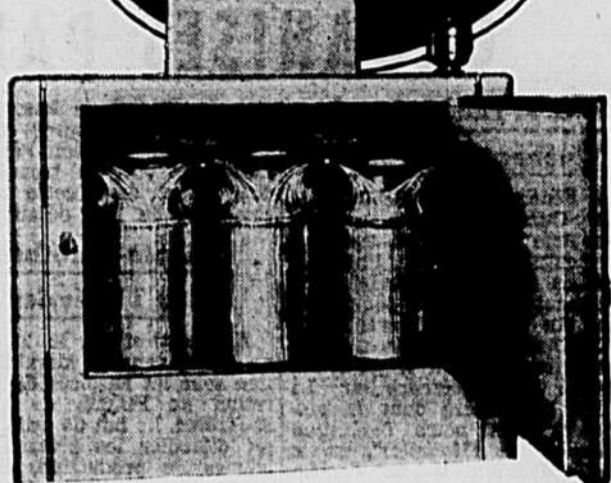
HÉMORROÏDES

Si vous souffrez douloureusement d'hémorroïdes sèches, fluentes ou saillantes, vous pouvez obtenir une ample provision du Traitement Combiné Page pour Hémorroïdes à titre absolument gratuit, sur simple demande. Ce traitement a soulagé des centaines et des milliers de cas depuis plus de soixante ans.

La fourniture d'essai qui en fera la preuve vous sera envoyée sans paiement aucun et sans obligation aucune d'acheter maintenant ou plus tard. Donnez vos noms et adresse pour votre traitement d'essai gratuit AUJOURD'HUI.

E. R. PAGE CO. : Dépt. 6-A-5, Windsor, Ont.

Le refroidisseur à lait le plus moderne
10 ANS D'AVANCE SUR LES AUTRES



REFROIDIT PLUS RAPIDEMENT GRACE A UN PRINCIPE DIFFERENT. — Du lait de 98 degrés de chaleur refroidi à 48 degrés en 30 minutes — plus grande facilité d'emmagasinage des bidons — contrôle plus efficace des bactéries — grandeurs pour convenir à tous vos besoins — approuvé par les plus hautes autorités d'hygiène.

Aucune autre marque de refroidisseur peut être comparé à celui-ci grâce à son refroidissement ultra-rapide.

Vendeurs sérieux demandés dans toutes les parties de la province et du Canada. Catalogue et prix sur demande. Consultez-nous avant d'acheter — cela vous paiera.

LES EQUIPEMENTS LAITIERS L'ASSOMPTION

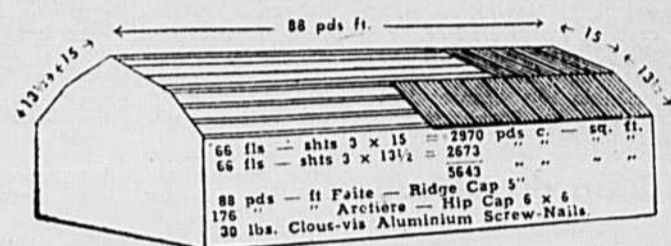
A.-W. LAFORTUNE, prop.

Tél.: 615-5-13

L'Assomption, Qué.

"Je ne me borne pas à dire que l'union est "une bonne affaire." J'appuie l'union en payant ma cotisation et en recevant régulièrement la "Terre de Chez Nous."

TÔLE GAUFRÉE "ROYAL"



Voici un bâtiment à comble français en voie d'être recouvert avec de l'aluminium gaufree "Royal". A remarquer qu'il y a avantage à employer des longueurs de feuilles appropriées à la longueur des chevrons.

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment :

- 1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufree d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.
- 2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.
- 3—L'épaisseur de la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufree d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.



Nous pouvons aussi fournir de la tôle gaufree galvanisée "Royal" en longueurs allant jusqu'à 15 pieds. Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empressons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — SERVEZ-VOUS DU COUPON CI-DESSOUS. DEMANDEZ NOS ESTIMES AUJOURD'HUI ET BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A. L. GONNEVILLE

Dépt. T. CHARETTE CO., ST-AURICE, P.Q.

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette, Co., St-Maurice, Qué.
S.V.P. m'envoyer estimé pour couvrir ma bâtisse qui mesure pieds de longueur; les chevrons mesurent pieds. Je désire couvrir un ou deux côtés.....
NOM
PAROISSE COMTE
Téléphone

HORTICULTURE



TROIS CONGRES MARAICHERS ORGANISES PAR L'U.C.C.

Dans la Fédération de Québec-Ouest, hier

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest a tenu, hier, dans la paroisse de St-Agapit, son premier congrès maraîcher. Plusieurs questions étaient à l'étude, principalement celle de la pomme de terre. Au cours de l'avant-midi, M. C. Albert Côté, agronome, instructeur horticole de Victoriaville, a donné une conférence sur "La situation maraîchère dans la province et dans notre fédération (Lotbinière et Mégantic)", suivie d'une discussion. Durant l'après-midi, les congressistes ont entendu M. Maurice Hardy, agronome, chef du département des fruits et légumes à la succursale de Québec de la Coopérative Fédérée, sur "Les principaux problèmes de la vente des pommes de terre". M. Gérard Giroux, agronome, secrétaire du Comité maraîcher provin-

cial de l'U.C.C., a aussi adressé la parole. Le congrès était présidé par M. Napoléon Pérusse, de Lotbinière. On en trouvera prochainement dans cette page un compte-rendu plus détaillé.

A Ste-Dorothée, le 11 février

A Ste-Dorothée, le 11 février, un grand congrès maraîcher aura lieu sous les auspices de la Fédération de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme. Le but de cette réunion est d'étudier les principaux problèmes de production, classification, préparation pour la vente et enfin problèmes du marché. On compte sur la présence d'un grand nombre de maraîchers membres des syndicats de l'U.C.C. de Ste-Geneviève, Ste-Dorothée, St-Elzéar, St-Vincent, Ste-Rose et L'Île-Bizard. Le congrès commencera à 9h. a.m. précises. Les congressis-

tes auront la chance d'émettre leurs opinions personnelles au cours d'un forum sur les questions traitées par les conférenciers.

Le 12 février, à Notre-Dame-de-la-Paix

Notre-Dame-de-la-Paix, paroisse située dans le territoire de la Fédération de l'U.C.C. de l'Outaouais, a été choisie comme siège d'un grand congrès maraîcher, le 12 février. Après avoir étudié quelques problèmes d'actualité concernant la production, classification, distribution, etc., les congressistes seront invités à former un comité maraîcher régional, ainsi qu'à nommer leurs délégués au grand congrès provincial qui se tiendra à Québec, le 5 mars prochain. Le congrès de Notre-Dame-de-la-Paix commencera à 9h. a.m.



Le nouvel exécutif du Syndicat coopératif des Horticulteurs de Québec élu lors de l'assemblée générale tenue le 21 janvier, au marché St-Roch, à Québec. De gauche à droite, MM. Ernest Côté, de Neuville, directeur; Joseph Bédard, de Ste-Croix, vice-président; Gérard Bourbeau, de Charlesbourg, président; Ls-Philippe Marcoux, de Beauport, directeur; Lucien Fournier, de Québec, secrétaire-gérant. Deuxième rangée, MM. Maurice Talbot, agronome, conseiller technique; Eugène Parent, de Beauport, membre du bureau de surveillance; J.-H. Lavoie, directeur du Service de l'horticulture à Québec; MM. Gérard Chalifour, de Beauport; et Georges Bélanger, de l'Ange-Gardien, tous deux membres du bureau de surveillance. (Photo du Service provincial de Ciné-Photographie).

Coup d'oeil sur...

Suite de la page 9

des parasites.

Ce comité est constitué de représentants des divers ministères, collèges d'agriculture et institutions de recherches; les éleveurs peuvent en obtenir de précieux renseignements sur toutes les phases de l'industrie ovine.

LES OBSTACLES

Après cette vue d'ensemble de la situation de l'élevage du mouton, considérons maintenant les facteurs qui font obstacle à son expansion.

1 — Les dommages subis par les éleveurs dont les troupeaux sont décimés par les chiens errants. Une loi provinciale existe dans nos statuts qui assure protection aux éleveurs, à condition qu'elle soit appliquée par les Conseils municipaux.

2 — La présence des ours dans certains districts n'est pas de nature à encourager l'élevage, bien que le gouvernement de Québec paie une prime à la destruction de ces prédateurs.

Il y aurait également lieu de mentionner le coût élevé de l'installation des clôtures.

La demande de produits de l'industrie bovine, — lait et viande — toujours croissante, incite les cultivateurs à concentrer leur effort sur ces productions au détriment de l'élevage du mouton. Cependant, il arrive parfois que le prix de l'agneau l'emporte sur les cours du bœuf et du porc. En novembre 1947, par exemple, le cent livres

de bœuf équivalait à seulement 91.3% du cent livres d'agneau. Autre facteur préjudiciable à l'économie est le caractère saisonnier de la mise en vente.

Le gros volume de la récolte d'agneaux est vendu de juillet à novembre, plutôt du mois d'août au mois d'octobre. L'avènement de la réfrigération a facilité l'entreposage de sorte que le surplus périodique de production peut être congelé et vendu au cours de l'hiver.

Ces dernières années, beaucoup d'agneaux non finis ont été expédiés au cours de l'automne, ils ont dû prendre le chemin des parcs d'engraissement et furent vendus au cours de décembre, février et mars. On estime que près de 120,000 sujets ont été manipulés de cette façon.

L'absence de classification obligatoire des agneaux abattus serait un obstacle à une plus forte consommation de cette viande. Souvent la ménagère paie pour de l'agneau et qui n'est en réalité que du vieux mouton. L'identification officielle des catégories de la viande de l'espèce ovine serait une garantie pour le consommateur, car le véritable agneau reste toujours une vi de ce choix.

(Traduction du Service de l'Information et des Recherches).

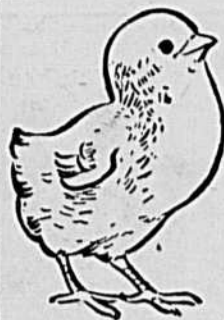
L'industrie du beurre dans nos campagnes

"Baratter la crème" n'est pas l'apanage exclusif de certains établissements laitiers, au contraire, des milliers d'entreprises agricoles de tous genres fabriquent du

beurre. Ces milliers d'établissements ruraux prouvent que le troupeau de vaches laitières, en plus d'assurer les revenus de la ferme et d'aider à conserver la fertilité du sol qui sert à différentes récoltes de produits alimentaires, est un stimulant à la petite industrie rurale.

Il se peut fort bien que la culture simultanée des betteraves sucrières et des fèves de champ sur une même ferme soit plus répandue d'ici quelques années, du moins dans certaines régions irriguées de l'ouest du Canada. Un communiqué de la Ferme expérimentale de Lethbridge, Alta, souligne en effet que ces deux cultures requièrent à peu près la même machinerie et sont loin de se faire concurrence au point de vue de la main-d'oeuvre. Les betteraves sont semées avant et récoltées après les fèves alors que celles-ci sont semées après et récoltées avant les betteraves.

De plus, l'expérience prouve que la fève enrichit le sol en azote et assure un meilleur rendement de la récolte de betteraves qui lui succède dans la rotation. Les provinces de l'ouest et particulièrement l'Alberta manifesteront un intérêt particulier à cette culture du fait que chaque année elles doivent importer un fort volume de fèves blanches en provenance de l'Ontario. Or, une bonne récolte de fèves peut donner de 1,200 à 1,500 livres à l'acre; aux prix actuels, le revenu serait intéressant. Quant aux variétés requises, on aurait recours soit à la Burbank, bien adaptée au sud de l'Alberta, soit à la Great Northern, cultivée dans le Montana et dans le Wyoming et dont une lignée a été améliorée à la Ferme expérimentale de Lethbridge.



Attention Aviculteurs

Achetez des poussins d'un jour et poulettes plus âgées de première qualité — Plymouth Rock barrés, New-Hampshire rouges, Light Sussex et hybrides (P.R.B. X N.H.R.) aussi dindonneaux bronzés. A tout acheteur de 2000 poussins et plus, nous accordons une réduction d'un sou le poussin. Aucun réacteur dans nos troupeaux. Capacité 132,000 oeufs.

Agents à commission demandés

Demandez notre liste de prix et commandez immédiatement

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET APPROUVE

B.P. 477, St-Raymond,

Tél. 16

Co. Portneuf

Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exception. Plus de 43,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres ?



Sa propre succursale...

IL A FAIT beaucoup de chemin... et il peut encore aller loin, maintenant qu'il est devenu gérant de sa première succursale.

Il s'est préparé par des années de travail et d'étude, au cours desquelles il a assumé des responsabilités de plus en plus lourdes. Il a vu une grande partie du Canada en passant par diverses succursales. Il a appris à connaître les gens des régions agricoles, des banlieues et des centres industriels, ainsi que la manière dont ils utilisent les services de la banque.

Il succède aujourd'hui à un confrère qui a eu de l'avancement, et l'un et l'autre peuvent aspirer aux postes les plus élevés.

Allez voir le gérant de votre banque. Vous trouverez en lui un homme d'expérience, comprenant vos problèmes et désireux de vous servir.

Annonce commanditée par votre banque





Photographie prise à l'occasion du cours sur l'élevage du porc, donné à l'hôtel de ville de Thetford-Mines les 17 et 18 janvier dernier. On aperçoit ici une partie des cultivateurs qui ont suivi ces deux journées d'étude organisées par M. Lucien Therrien, agronome officiel de Mégantic-Sud. Sur la première rangée, quelques-uns des techniciens qui ont pris une part active au cours: MM. Théo. Busque, de l'Abattoir de la Coopérative Fédérée de Québec-Ouest, P.-A. Dorion, du Service de l'Information, Marc-Aurèle Dionne, du Service de l'Industrie animale, Lucien Therrien, agro-

nome, Adalbert Marcoux, classificateur officiel aux abattoirs de Québec, Jules Boisseau, agronome-propagandiste en aviculture pour la région, et quelques autres. Autres conférenciers qui n'apparaissent pas sur cette photo: MM. Bruno Chartier, chef de la division des constructions rurales au Ministère de l'Agriculture de Québec, Léo Caron, de la Coopérative Fédérée, le Dr Bellavance, vétérinaire, Sherbrooke, J.-Bernard Payeur, agronome de la Shawinigan, de Victoriaville, J. Beauchesne, gérant, de l'Abattoir coopératif de Princeville. (Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

Journées agricoles réussies à Thetford

200 cultivateurs de Mégantic-Sud ont suivi des cours spéciaux sur l'élevage du porc

Répondant à l'invitation de leur agronome, M. Lucien Therrien, plus de 200 cultivateurs du secteur agricole de Mégantic-Sud ont suivi avec grand intérêt deux journées d'étude sur l'élevage du porc, tenues à l'hôtel de ville de Thetford Mines les 17 et 18 janvier.

La série de conférences et de démonstrations a débuté jeudi avant-midi par un exposé de la situation de l'élevage du porc dans la région de Thetford, par M. Lucien Therrien. Il fit ressortir toute l'importance pour les cultivateurs de la région d'améliorer leur système d'élevage afin de répondre adéquatement aux exigences du marché local et régional. M. Léo Caron, technicien préposé à la préparation des formules d'engrais alimentaires à la Coopérative fédérée, présenta un travail sur les grains et les moulées.

La séance de l'après-midi débuta par une démonstration sur la classification des porcs à bacon vivants, par M. A. Marcoux, agronome classificateur officiel aux abattoirs à Québec. Les porcs furent ensuite expédiés pour l'abattage à l'abattoir de Princeville afin que les carcasses fussent ramenées le lendemain pour examen et démonstration. Le Dr R. Bellavance, vétérinaire, et M. Bruno Chartier, chef de la Division des Constructions rurales à Québec, traitèrent respectivement de l'hygiène et des maladies du porc, et de la construction des porcheries, abris, trémies, ventilation, etc.

Vendredi avant-midi fut consacrée à l'organisation de l'élevage et de la vente des porcs dans la région; prirent tour à tour la parole, MM. Lucien Therrien, M. Beauchesne, gérant de l'abattoir coopératif de Princeville, Marc-Aurèle Dionne, agronome, spécialiste en industrie porcine et délégué du directeur du Service de l'industrie animale à Québec et les gérants des Sociétés coopératives agricoles de Thetford-Mines, St-Adrien et St-Pierre. Au début de la séance de l'après-midi, M. A. Marcoux fit la démonstration sur les carcasses de porcs et quelques flèches Willshire, gracieusement fournies par l'Abattoir coopératif de Princeville. M. Dionne parla des perspectives du marché du porc au Canada pour l'année 1952; il s'est inspiré du rapport de la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en décembre dernier. M. Théo Busque, agronome de l'Abattoir de la Coopérative fédérée à Québec-Ouest, parla ensuite de la vente des porcs en coopération, après quoi M. Lucien Therrien tira les conclusions de ces deux journées d'étude.

Bacon synthétique...

(suite de la page 2)

simple dérivé du bacon synthétique?

Si seulement l'homme synthétique devenait plus sage que l'homme authentique!... Mais les chances sont minces de trouver un savant opérant ce miracle de la science. Pas même chez les Allemands...

Pierre Le BASQUE

Coup d'oeil sur l'industrie ovine

par W.-G. MacDOUGALL, agronome

Il est peu de fermes au Canada où l'on fasse une spécialité de l'élevage du mouton. Dans les provinces de l'Est, cet élevage cependant, cadre très bien dans notre système de culture mixte.

La population des ovins n'a pas tellement changé depuis le premier recensement effectué au pays en 1881. Le tableau suivant en indique les fluctuations depuis cette date:

Année	No de Moutons
1881	3,049,000
1901	2,510,000
1921	3,201,000
1941	2,840,000

Au début de la dernière guerre, on exhorta les cultivateurs à porter la population de moutons à 1,000,000 de plus afin d'augmenter la production de viande et de laine pour les besoins de guerre. Ce n'est que trois ou quatre ans après que l'objectif fut atteint et nous perdimes le bénéfice escompté d'un élevage plus intensif. On ne connaît pas encore les résultats du recensement de 1951; mais on rapporte que l'an dernier il y avait augmentation du nombre des moutons sur les fermes canadiennes. Il y a lieu de croire que les prix de l'agneau et de la laine a incité les cultivateurs à grossir leurs troupeaux.

Cependant, la population ovine a généralement oscillé autour de 3 millions de têtes pour atteindre le maximum de 3.7 millions en 1944 et retomber à 2.7 millions en 1947. En aucun temps, cependant, cet élevage n'a suivi la courbe ascendante de la population humaine.

Dans la région des Cantons de l'Est, la diminution du nombre de moutons sur les fermes a été de près de 75% dans certains comtés. Les statistiques, j'en conviens, sont parfois ennuyeuses, mais il faut parfois y recourir pour mettre en lumière quelques faits saillants. Celles que j'ai citées précédemment démontrent bien qu'il y aurait avantage à élever plus de moutons. Et les raisons qui militent en faveur de cette production animale sont nombreuses:

- 1 — les cours de la viande d'agneau et de la laine se maintiennent à un niveau élevé;
- 2 — toutes les viandes sont chères;
- 3 — la main-d'oeuvre agricole se raréfie et l'élevage du mouton n'en requiert pas autant que les autres productions animales;
- 4 — le capital nécessaire à l'établissement et au maintien d'une bergerie est infiniment moins considérable que pour les autres entreprises d'élevage de la ferme;
- 5 — les bergeries coûtent peu en regard des porcheries, des granges-étables et des poulaillers modernes.

Pourrais-je encore souligner que l'on voit de bons troupeaux de moutons sur nos fermes les mieux organisées? Je connais, dans la province de Québec, de très bons cultivateurs qui ne passent pas pour les moins habiles et qui gardent un bon troupeau de moutons depuis plus de 30 ans. Je lisais tout récemment qu'un maître-agriculteur de l'Alberta estime que ses troupeaux de moutons (il en garde de plusieurs races) constituent l'unique département lui prouvant un bénéfice net important. Un tel témoignage, en raison

des cours actuels et prévus du marché, devrait inciter les cultivateurs à organiser cet élevage.

Ces perspectives fort encourageantes ont d'ailleurs été confirmées par la conférence agricole fédérale-provinciale. Si l'on compare la consommation de viande d'agneau au Canada par rapport à celle du boeuf et du porc, nous en arrivons à ceci:

En 1946, la consommation	Population du Canada
	4,325,000
	5,371,000
	8,788,000
	11,507,000

d'agneau per capita s'établissait à 4.8 livres; de boeuf, 67.3 livres; de veau, 10.5 livres; et de porc, 33 livres. Compte tenu de l'augmentation de la population, en regard de la baisse de la population ovine, il y a certainement régression de la consommation d'agneau par personne.

SOUS-PRODUITS DU MOUTON

Autrefois on élevait le mouton pour sa laine seulement. Par la suite, on en dégusta la viande. Aujourd'hui les salaisons nous offrent plusieurs sous-produits comestibles du mouton, tels les foies, les coeurs, les rognons, les langues, les tripes et autres gras comestibles. Les sous-produits non comestibles sont le suif, les glandes employées dans certains produits pharmaceutiques, le sang incorporé dans les moulées et autres déchets utilisées pour fabriquer de la colle ou dans les engrais alimentaires à haute teneur en protéine.

Après la laine et la peau viennent dans l'ordre d'importance des sous-produits du mouton, les boyaux utilisés en charcuterie. La population canadienne de moutons ne suffit pas à alimenter les salaisons qui doivent importer d'Australie et de Nouvelle-Zélande quantité de tripes pour fabriquer les saucisses fumées et non fumées. Ces importations furent de l'ordre de plus d'un million de dollars en 1946, alors que l'élevage du mouton avait atteint son plus haut sommet au Canada.

Il y a plus de 160 usines de tissage et de 200 manufactures de tricots au Canada. Il serait trop long d'énumérer tout ce qui se fabrique avec de la laine aujourd'hui; il suffit de savoir que la production canadienne de laine satisfait à peine le quart des besoins de l'industrie des lainages.

La laine est vendue en toison ou tirée. Cette dernière est extraite de la peau de l'animal après l'abattage par un procédé spécial. La production est de l'ordre de 3 à 4 millions de livres par année, selon l'importance de la population ovine.

La laine tondue constitue pour nous l'aspect le plus important de cette industrie. Le volume de production varie de 10 à 15 millions de livres annuellement. Environ les trois quarts de la production parviennent au marché; le reliquat est utilisé dans la confection domestique de tissus, couvertures, de tapis, de matelas, etc. La vente de la laine est sous contrôle d'une régie d'Etat; des méthodes standardisées de classification de vente et de paiement sont établies par le gouvernement.

PREVISIONS DU MARCHÉ

Arrêtons-nous maintenant à la question des prix. D'après les porte-parole de la conférence agricole de décembre dernier, le prix de la laine se maintiendrait au niveau du cours de l'an dernier. Selon le gérant de la Coopérative des Producteurs de laine, de Lennoxville, M. L.-V. Parent, le prix de la laine au 1er mars 1951 s'établissait à \$1.25 la livre, pour fléchir ensuite graduellement jusqu'à 42 sous au 1er septembre, puis au début d'octobre il remonta à 52 sous pour se stabiliser à ce niveau jusqu'au moment de la conférence agricole de décembre; l'on peut donc déduire que l'on s'est basé sur le prix qui a prévalu durant l'automne pour laisser entendre que le cours de la laine n'atteindrait pas en 1952 le prix record de l'an dernier.

Par ailleurs, le prix de l'agneau monte constamment. Je me rappelle que lorsque j'étais encore à la ferme paternelle, les agneaux se vendaient de \$2.75 à \$3.25 pièce. Durant la première guerre, le prix de l'agneau grimpa à 15 sous la livre. De 1933 à 1939, le cours de l'agneau fut de \$3.78 le 100 livres, en 1945 il était de \$14.40, en 1946, \$15.25 et en 1949, \$16.05. L'an dernier, le prix oscillait de \$36.00 au 1er août à \$32.00 en décembre; même en septembre, période des expéditions massives, le prix des agneaux de première qualité s'est maintenu à \$32.00 et à \$33.00.

Je crois que les éleveurs de moutons n'ont jamais été aussi bien organisés qu'ils le sont en ce moment. En premier lieu, ils ont à leur service une coopérative bien organisée et qui fait autorité dans le commerce de la laine. En consignnant les toisons à la Coopé-

ratif canadienne des Producteurs de Laine, (Succursale de Lennoxville) ils sont assurés de recevoir le meilleur prix du marché eu égard à la qualité du produit.

Le Comité national de l'Industrie ovine fondé en 1936 s'est appliqué incessamment à l'étude de tous les aspects de cette production animale; technique de l'élevage, alimentation, régie des bergeries, mise en vente et contrôle

(suite à la page 8)

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau

Qualité seconde

Couleur Rouge ou Vert

un rouleau couvre 50 pi. carrés

Prix \$1.70 le rouleau

ce Spécial est valable pour

Cité St-Maurice, P. Qué

A. L. Gonneville Mfg.

Charette

un temps limité seulement

Conditions: 25% avec la commande. Balance sur réception

Aussi papier à couverture lère qualité, granité rouge ou vert en largeur de 18 pouces couvrant 50 pieds carrés, pesant 30 livres par rouleau, au prix réduit de \$1.60 le rouleau.

Les abreuvoirs à vaches OTACO vous épargnent de l'argent



seulement \$5.25 F.O.B. Orillia, Ont. Prix sujet à changer sans avis.

Dépt. TCB-2

The OTACO LIMITED 515, AVENUE VIGER, MONTREAL

Vraiment, vous pouvez sauver de l'argent en installant des abreuvoirs à vaches OTACO dans votre étable. Les abreuvoirs à vaches Otaco sont fait de fonte durable — fins lisse — pas de coins pour retenir la saleté. Ils sont pleinement automatiques — fournissent à vos vaches toute l'eau fraîche dont elles ont besoin — quand elles en ont besoin. Éliminez le charroyage de l'eau — faites augmenter le volume de lait de votre troupeau. Voyez votre agent Otaco ou écrivez directement à:

RIEN A DEBOURSER 30% DE COMMISSION

Gratuit!

Choix parmi 60 LES PRIMES fleurs à 10¢

Montre-Bracelet, Coutellerie, le paquet.

Gant Baseball, Set de Plumes, Camera, Porte-Billets, etc

COMMANDEZ IMMEDIATEMENT un assortiment de \$7.50 payable après la vente.

L'UNION DES JARDINIERS ENREG.

500 VICTORIA LEVIS, PQ

Dépt. F.



Cette photo a été prise à l'occasion de la bénédiction du Centre Social Rural du diocèse de Chicoutimi par Son Excellence Mgr Melançon, récemment. Sur la première rangée, nous voyons : M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay; M. J.-H. Desbiens, président du Centre Social Rural; M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, Son Excellence Mgr Melançon; M. Alfred Bouchard, directeur de la Fédération. Sur la deuxième rangée : M. Paul-Emile Doré, employé de l'U.C.C.; M. Rosaire Bouchard, de l'U.C.C. également; M. Raymond Tremblay, gérant du Centre, et M. Laurant Lapointe, directeur du Centre. (Photo B.L.M.)

Si vous avez des douleurs Rhumatismales



DECOUPEZ CECI, UNE BOITE de 90c Gratis à tous ceux qui souffrent

A Syracuse, New-York, il a été développée une préparation pour usage domestique et des milliers de gens au Canada, aux Etats-Unis et autres pays disent que cette préparation leur a été très bénéficiaire. D'autres rapportent avoir été bien soulagés après seulement quelques jours d'usage. Monsieur Delano écrit : "Pour aider ceux qui souffrent, si vous n'avez jamais essayé notre méthode, c'est avec plaisir que je vous enverrai gratuitement une boîte de grandeur régulière de 90 cts. Ceci sans obligation. L'essai est gratuit et cet essai devrait vous aider à le démontrer. Et si cet essai vous aide, comme il l'a fait pour tant d'autres qui le disent vous en serez certainement heureux. Découpez simplement cette annonce et envoyez-la avec votre nom et votre adresse, incluez 25 sous en timbres ou en argent pour couvrir les frais de poste et de distribution. Adresse - La Cie DELANO Ltée 417 rue St-Pierre, Montréal, P.Q. Dépt. 1955J. GRATIS DELANO'S - Spécialément pour douleurs rhumatismales Notez : Ceci est une offre franche et honnête qui devrait intéresser tous ceux qui ont de telles douleurs.

L'OPINION RURALE

Le prix du lait et le producteur

La "Terre de chez Nous", 315 avenue Viger, Montréal 24, P.Q. On entend dire très souvent que le lait est cher à quinze ou dix-huit sous la pinte, soit à peine un demi-sou l'onc; alors que le prix des liqueurs douces est fixé à 35 sous la pinte, soit donc à un sou l'onc!

Pourtant, on achète dix fois plus de liqueurs douces que de lait. Nos meilleurs médecins s'accordent à qualifier le lait d'aliment complet et jamais nos diététistes ne dresseront un régime à l'eau gazeuse.

Comment comprendre que tant de mamans achètent les eaux gazeuses au lieu de lait pour les enfants? Le lait coûte-t-il vraiment plus que les liqueurs? Je crois sincèrement que s'il y avait seulement la moitié de publicité pour le lait qu'il y en a pour les eaux gazeuses, les mères de famille n'hésiteraient pas à se laisser convaincre de la nécessité de fournir un aliment complet à leurs enfants pour leur assurer un organisme sain et fort et, on n'entendrait plus dans nos milieux des prétextes comme celui-ci: "Le lait ne vaut pas plus que l'eau et il coûte plus cher!"

Le lait au prix cité plus haut n'est trop cher pour le producteur qui travaille trois cent soixante jours par année, soit douze à treize heures par jour; même le dimanche, le minimum de travail est de cinq heures. Donc quarante-huit heures par semaine. Son salaire est loin d'atteindre cinquante sous l'heure. C'est ce qu'il nous faut payer pour un aide qui ne prendra pas le travail à cinq heures du matin comme nous, mais à sept heures et le soir des heures, c'est "Bonsoir" et le cultivateur doit poursuivre son travail seul jusqu'à 9 1/2 heures du soir.

Bref, comparons la valeur des vitamines du lait à la valeur des vitamines gazeuses; comparons la difficulté du travail du cultivateur à celle du fabricant des eaux gazeuses; comparons encore le peu de temps que prend un fabricant d'eaux gazeuses pour s'enrichir à celui que prend un cultivateur.

Nous concluons facilement à la nécessité d'intensifier la publicité en faveur de la vente du lait en appuyant particulièrement sur sa valeur alimentaire. Joseph Baillargeon, cultivateur, St-Pierre-du-Sud, Montmagny.

L'Alberta et la colonisation

Le gouvernement de l'Alberta favorise-t-il la colonisation? Nous n'avons rien à attendre du gouvernement. Seulement,

au bout de deux ans, de résidence en Alberta, le nouveau citoyen peut obtenir du gouvernement une terre de 60 acres moyennant la somme de \$5 comme inscription et, au bout de quatre ans, 1/2 de la récolte; l'année suivante, la possibilité d'acheter cette terre pour \$100 et les 160 acres additionnelles à \$1.25 l'acre.

Le fermier doit être assez débrouillard pour se tirer d'affaire à peu près seul.

Aurons-nous quelqu'un pour nous guider dans l'achat des terres? Maintenant, s'organisent de plus en plus dans chaque paroisse des comités d'établissement rural. Le prêtre-colonisateur s'en occupe lui-même. A Marie-Reine, la "Société des 20 Acres" se charge d'acheter des terres pour les mettre ensuite aux mains des Canadiens français de l'est.

Les Canadiens français de l'Alberta nous voient-ils arriver d'un bon oeil? Dans notre région, tous sont originaires de la province de Québec, et nous sommes heureux d'accueillir nos frères qui viennent nous aider à défricher le sol et à conserver notre coin catholique et français. Tous s'efforcent de vous aider, mais il ne faudrait pas que le nouveau venu se montre trop exigeant en réquerant des services jamais rémunérés, pas même un merci amical.

Avez-vous quelques villages français à la Rivière-la-Paix? Vous n'arrivez pas chez nous en pays perdu, mais dans une région agricole très prospère. La sensation est merveilleuse et la nostalgie créée par la longueur du voyage disparaît. Vous avez l'impression de tomber dans un milieu familial.

Joussard, joli village situé sur le bord du petit lac des Esclaves, est l'entrée du district français, et peut recevoir facilement 100 nouvelles familles. McLennan, avec sa jolie petite cathédrale, un bijou du style dom Bellot.

Nous ferons plaisir à Mgr Routhier en allant lui présenter nos hommages et recevoir sa bénédiction. Personne n'oublie cet accueil bienveillant, et déjà vous êtes incorporés dans la belle famille française et catholique du Nord.

Puis l'on trouve toute une grappe de petites paroisses, très florissantes à tous points de vue et en plein progrès: Donnelly, Falher, Guy, Jean-Côté, Girouxville, Tangente, Marie-Reine, etc.

Partout, l'on peut parler français chez les commerçants, chez les fermiers, chez les apiculteurs.

Nous sommes au coeur du royaume des bonnes volontés, à la Rivière-la-Paix.

La Société des Pionniers des 20 Acres, par H. Lusson, secrétaire-adj. Marie-Reine, (Nampa), Alb

Votre avenir, jeunes ruraux

Pour qui... La Terre?

En voilà une question, n'est-ce pas. Car la terre, elle appartient à ceux qui la possèdent et qui la cultivent. Et quels sont ces gens-là? Les cultivateurs, sans doute, mais pas seulement eux; car de nos jours, tout le monde achète des terres. Tiens, j'ai justement un cas typique à vous raconter. Il est encore tout frais à ma mémoire, puisque celui qui en fait l'objet vient juste de quitter mon bureau.

Il s'agit d'un médecin, brave et très gentil monsieur, qui a l'habitude de frayer avec nos campagnards. Ce professionnel a un genre de "sport" très particulier, de quoi faire éclater de rire bon nombre de nos jeunes ruraux. Savez-vous quel est son "sport" favori: l'agriculture. Ça vous paraît étrange qu'un médecin aime l'agriculture? Eh bien! il vient précisément de m'affirmer que le capital placé sur des terres lui rapporte plus que le même capital placé sur des propriétés dans la ville de Montréal. Il est en mesure de faire cette comparaison, puisqu'il s'en allait, en quittant le bureau de l'U.C.C., recueillir les revenus de ses logis.

Ce médecin possède actuellement sept terres près de Montréal, l'étendu moyenne est de 100 acres et toutes sont vouées à la grande culture et à l'élevage des bovins laitiers. Ce "cultivateur" garde au total 80 vaches laitières et s'intéresse aux différentes productions fourragères recommandées par les agronomes.

Les sceptiques diront que c'est un millionnaire, une sorte de "fermier-amateur" à la mode américaine. Peut-être. Mais là n'est pas le point qui doit retenir notre attention. Après avoir conversé plus d'une heure avec ce médecin, je conclus que deux idées principales doivent être bien ancrées dans l'esprit de nos jeunes ruraux. La première, c'est que l'argent placé sur une terre vaut beaucoup plus que l'argent placé sur une maison à la ville. C'est l'opinion de ce médecin qui possède trois propriétés à Montréal et qui exploite en même temps sept fermes de grande culture. C'est aussi l'opinion de milliers d'Européens qui s'empres-sent d'acheter des terres aux envi-

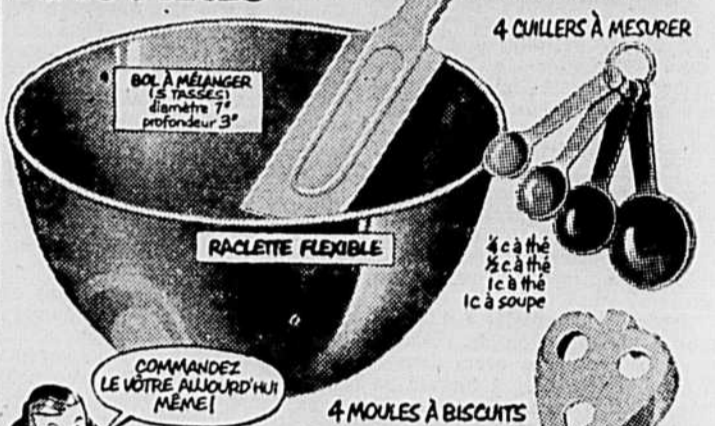
Pour enrayer une toux obstinée, faites cette mixture chez vous

Voici une vieille recette qui constitue un bon moyen de soulager une toux d'hiver, comme des milliers de ménagères l'ont constaté. Elle se prépare en un moment, est peu coûteuse, et elle procure un soulagement rapide. Procurez-vous à n'importe quelle pharmacie une bouteille de 2 1/2 onces de Pinex. Mettez dans une bouteille de 16 onces et remplissez celle-ci de sirop de sucre granulé, composé de 2 tasses de sucre et d'une tasse d'eau que vous agitez quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu. Se prépare facilement. Ou vous pouvez employer du sirop de maïs ou de miel liquide au lieu de simple sucre. Vous faites ainsi 16 onces d'un remède efficace et vous n'avez qu'à le prendre pour votre argent. Il ne se gâtera jamais et les enfants l'aiment.

Cette préparation domestique adoucit les membranes enflammées de la gorge avec une aise surprenante. Elle détache le phlegme et calme la toux de façon vraiment surprenante. Pinex est un composé concentré d'ingrédients calmants recommandés pour ses effets adoucissants sur les membranes de la gorge. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait. VOUS TROUVEREZ PLUS PRATIQUE DE VOUS PROCURER LE PINEX PRÉPARÉ PRÊT À SERVIR.

rons des villes de la province de Québec et sont prêts à payer très cher. Ces gens-là ont appris par expérience que les bombes détruisent vite les immeubles de la ville et font perdre en un instant le fruit de longues années de travail et d'économie. Ils restent convaincus que la seule façon pour un homme - surtout pour un père de famille né à la campagne - de s'assurer la sécurité pour l'avenir, c'est de rester sur la terre. La deuxième idée à retenir, c'est qu'un cultivateur instruit réussit (Suite à la page 19)

Aubaine extraordinaire! SERVICE À PÂTISSERIE DE 10 PIÈCES EN PLASTIQUE MODERNE AUX COULEURS VIVES



LES 10 PIÈCES POUR 50¢ SEULEMENT ET LE DESSUS DE DEUX BÔTES DE CORN FLAKES Kellogg DE CORN FLAKES Kellogg

Form for requesting the kitchen set and cereal boxes, including fields for name, address, and province.

LE DÉJEUNER VIVIFIANT QUI DONNE PLUS DE VIE JUSQU'À MIDI!



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Le dimanche, autrefois

Ils étaient trois petits enfants : deux garçons et une fille, tous vêtus de blanc. Habits blancs, souliers blancs, bérêts blancs, robe blanche, grands bas blancs. Vous vous récriez et me dites que je décris un tableau d'un autre âge. En effet, ce dont je vous parle se passait il y a plus de trente ans.

Les trois petits enfants, bien sagement, se tenaient par la main. Ils allaient par la grand-rue du village au bout de laquelle pointait le haut clocher de l'église. De chaque côté de la maison du Seigneur s'élevaient deux autres petites tours, très modestes, qui abritaient chacune une cloche.

Vous l'avez deviné : c'était le collège et le couvent. En passant devant celui-ci, la fillette quittait ses petits frères et s'engageait dans l'allée du couvent. Elle rejoignait les rangs d'une cinquantaine de petites filles pour la plupart vêtues comme elle, de robes blanches empesées, garnies de volants, de dentelles et de broderie. Chacune avait à la main un chapelet et un livre de messe. Les mines étaient plutôt recueillies, quelques-unes comiquement solennelles. Des lèvres les plus joyeuses s'échappait un léger chuchotement, qui reflétait lui-même la noblesse du jour.

C'était le dimanche. Le quart d'heure de la grand-messe venait de sonner. Elèves des soeurs et garçons de l'école des Frères rejoignaient leurs compagnes et compagnons de classe. Au signal donné, les colonnes s'ébranlaient. Les garçons entraient par la gauche et prenaient place dans le jubé de l'Évangile. Les fillettes montaient au jubé de droite.

L'organiste jouait une "ouverture" sur l'orgue animé par un souffleur. Lorsqu'on entendait les premières notes de l'Asperges, les jeunes assistants étaient déjà recueillis, le nez plongé dans le paroissien romain. La musique entendue une fois la semaine (car la radio ne la déversait pas à flot dans toutes les demeures), l'accompagnement pieux des antennes du sacrifice ravissait les âmes simples et innocentes. Le drame du Calvaire répété à l'autel prenait toute sa signification. Il n'était pas noyé d'avance dans le récit des drames de la rue et des récits d'horreurs des programmes radio-phoniques.

La journée du dimanche était toute baignée des impressions religieuses qu'on rapportait du temple saint. Les enfants étaient moins bruyants, les parents plus affectueux et plus gais, plus épanouis. Une communion de pensée et de sentiments s'était établie au pied de l'autel. Lorsque la famille se retrouvait tout entière à la sortie de l'église, elle se sentait plus unie et d'une cohésion à défier tous les malheurs.

La sanctification du dimanche favorisait la vie familiale. En est-il encore ainsi chez vous ?

Marie-Ange BOUCHARD

Insuffisance de notre régime alimentaire

Une nutritionniste de l'Université du Vermont a fait des observations très pertinentes sur le régime alimentaire d'un certain nombre de familles de cultivateurs. Elle affirme que ces familles ne consomment pas assez des produits de leur propre ferme. Ses conclusions peuvent s'appliquer à plusieurs de nos familles du Québec. Il appert que la diète des ruraux, pour étrange que cela soit, manque le plus souvent de trois éléments nutritifs essentiels, soit le calcium, la vitamine A et la vitamine C. Pourtant, le lait et les légumes en sont les meilleures sources.

Le lait fournit beaucoup de calcium; les tomates et le chou apportent de la vitamine C, de même que les fruits en général; les légumes verts et jaunes donnent à fort bon compte la vitamine A.

Il y a au moins deux bonnes raisons pour que chaque famille de cultivateurs ait un jardin bien cultivé. Premièrement, pour obtenir des aliments riches; deuxièmement, pour se mieux tirer d'affaire alors que le coût de la vie est si élevé.

Ste-Brigide

(Iberville)

Une très belle fête paroissiale a eu lieu à Ste-Brigide, le 23 décembre. Plus de 200 enfants se pressaient autour d'un arbre de Noël décoré par l'U.C.F. Avec l'aide d'un bon Père Noël, on remit à chaque enfant des jouets et une bonbonnière. Un programme récréatif précéda cette distribution de cadeaux.

Le 7 janvier, c'était l'assemblée annuelle du cercle de l'U.C.F. La direction procéda à la nomination d'une nouvelle présidente, afin de remplacer Mme Edouard Brisson qui nous quitte pour aller demeurer à Parent. C'est Mme Léopold Jetté qui a été élue. Mme Honoré Mailloux devient notre vice-présidente. Il y eut aussi le forum habituel. Puis la soirée se termina par un concert donné par les enfants.

la distribution de plusieurs cadeaux aux gagnants. L'entrain de toutes était remarquable.

Mlle Mariette Messier, secrétaire.

Fin d'année...

(suite de la page 5)

gion d'un centre d'insémination. Après M. Dery, M. O.-D. Paulhus, propagandiste diocésain de l'U.C.C., prit la parole.

Faisant état des renseignements obtenus à l'occasion de la récente assemblée de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. Paulhus évoqua les raisons de la crise actuelle du porc : production porcine doublée en Alberta, triplée dans la Saskatchewan. Pourquoi ? Parce que le grain est plus payant transformé en viande de porc que vendu directement. Et cette situation se trouve aggravée par certaines importations de lard américain, condition nécessaire d'une exportation vers les Etats de boeufs canadiens.

Et la situation du beurre n'est pas moins délicate, en raison de la concurrence étrangère sur certains de nos marchés extérieurs.

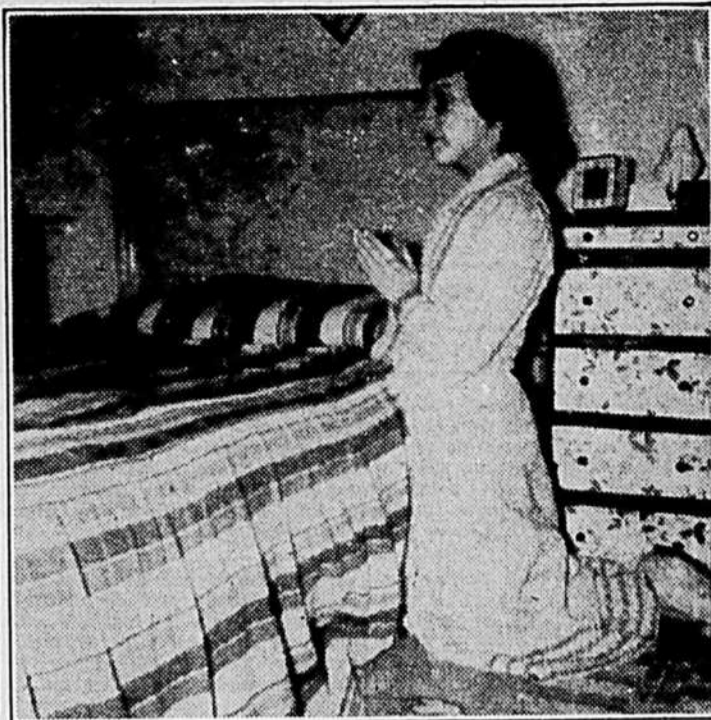
Poursuivant son exposé, M. Paulhus en arrive à parler du rôle de l'U.C.C. vis-à-vis des coopératives et, restant dans le domaine des faits, à souligner certaines initiatives ou interventions heureuses réalisées dans ce domaine.

Il termine en rappelant l'organisation de la retraite sociale qui doit avoir lieu à Sherbrooke du 5 au 9 février et en insistant auprès des assistants pour que ceux qui le peuvent fassent leur inscription.

Après une intervention de M. Bergeron sur le rôle du Conseil supérieur de la coopération, l'assemblée procède au renouvellement de ses directeurs.

Et avant de déclarer close la réunion, le secrétaire, M. St-Pierre, déplorant la trop faible assistance aux débats, propose pour la prochaine séance, la mise en loterie d'un motte de beurre, ce qui est accepté.

Il est également prévu, pour cette prochaine assemblée, d'inviter non seulement les actionnaires, mais tous les patrons adhérents.



PRIERE DU SOIR

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRON No 2684 — TAPIS CROCHETE, ravissant modèle aux vives couleurs. Indiquées sur chaque patron. La plus petite grandeur 18 x 27 peut servir comme cadre au-dessus d'une cheminée, d'écran pour placer devant la cheminée, aussi bien que pour carapette sur le plancher. Patron à tracer, 45c. Le plus grand, 36 x 42 pcs, à tracer au crayon, 60c. Grand carbon bleu, jaune ou rouge, 30c. Stampée sur toile écrie pesante, 20 x 30 pcs, \$2.00; 36 x 42 pcs, \$3.00. Si on désire le broder soit avec de la laine ou du gros coton perlé, il en faudra pour \$1.50 à \$4.00, suivant que le morceau sera plus contourné ou complètement rempli. TAXE de 2% pour le Québec, de 3% pour Montréal, à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-postes, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)



Alors qu'il était retiré à l'Ermitage de Caen, le jeune abbé François de Laval pria avec ferveur la Providence de l'envoyer en Nouvelle-France "comme un humble missionnaire". Le 26 janvier 1657, le Pape Alexandre II, sur la recommandation du roi Louis XIV, le nommait premier évêque de la Nouvelle-France. En 1952, tout le Canada français prie pour obtenir la béatification du Vénéral évêque. Toute demande de faveurs, ainsi que tout témoignage de grâces obtenues par son intercession, doivent être adressés au Séminaire de Québec.

Graphologie

par Marie de L'Épée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Épée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, 24, P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme d'UN DOLLAR à leur lettre; dans ce cas la graphologie répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

MONICA — Jeune fille dont la volonté s'impose avec assurance et confiance en elle-même, vous aimez à mettre votre activité naturelle au service d'autrui et vous sentez ainsi utile et serviable. Au sens pratique, au travail bien ordonné, vous mêlez le sens artistique qui fait ressortir votre ouvrage et attire l'attention. Comme vous avez bien l'ambition de réussir et de recevoir des preuves tangibles des autorités auxquelles vous vous soumettez à l'occasion, cela vous stimule dans vos créations nouvelles et vous entrevoiez de pair l'approbation d'en-haut et l'approbation d'ici-bas. Ne faut-il pas vivre ici d'abord pour se préparer à monter là-haut ?

MARIE-ROSE — Vous êtes non seulement satisfait de votre situation, mais vous en êtes fière. Supérieurement douée tant au point de vue moral qu'intellectuel, vous prenez la moindre de vos responsabilités au sérieux et vous vous appliquez sans cesse à perfectionner tout ce que vous faites et tout ce qui vous entoure. Une impression de paix et de contentement, d'influence salutaire et prenante, d'ordre et de compréhension semble sortir du moindre de vos regards, de la plus petite de vos actions. L'œuvre d'art accomplie en vous par l'intermédiaire de vos éducateurs, vous charment à la communiquer à ceux qui dépendent aujourd'hui de vous et qui ne peuvent que compter sur vous en toute confiance.

GERARD DE T. P. — Jeune homme courageux et intelligent, vous savez agir avec calme et sagesse, ne laissant rien à l'improvisiste. Tout est calculé, pesé, réfléchi chez vous. C'est votre volonté dirigée par un jugement droit et sûr qui vous aide dans la gouverne de vos affaires qui doivent être d'assez grande envergure si l'en juge par votre graphisme et la signature spécialement. Vous êtes capable de combattre pour soutenir une idée, votre esprit indépendant et lucide, votre expérience vous permettent de tenir tête quand vous avez la conviction intime que vous avez raison. Ajoutez à cela la clairvoyance et la confiance que vous mettez à vous servir de vos intuitions nombreuses.

GEREMIE DE T. P. — Dualité évidente dans votre personnalité bien marquée et qui se traduit surtout par une grande habileté à dissimuler vos impressions et à agir à différencier selon les gens et les lieux, usant les de diplomatie et la vous servent de votre imagination inventive pour trouver un moyen de sortir d'une impasse ou de passer dans une affaire difficile. Très habile, vous savez vous tenir sur la défensive et vous trouvez dans les mots et les expressions que vous formulez sans doute votre intelligence très développée par de longues années d'études et d'expérience, les moyens nécessaires pour atteindre votre but en toute discrétion, dans votre milieu.

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"
RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES
Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. La discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Q. — Je viens vous confier mes chagrins. J'ai 15 ans et je suis l'aînée d'une famille de onze enfants. J'ai quitté l'école il y a 3 ans afin d'aider mes parents. Je travaille énormément, souvent plus que mes forces. Certains soirs, je suis si fatiguée que j'ai peine à me tenir debout. Mes parents partent jusqu'à quatre jours par semaine et alors, en plus de la tenue de la maison, j'ai à faire un gros train d'étable. Je suis grosse et grasse et mes parents me disent: "Envoie travailler, tu as de la santé". Or, quoique je pèse 165 livres, je fais de la faiblesse. Je n'en parle pas, car mes parents ne cessent de me disputer et de dire que je leur coûte cher. Dans quelques mois, ils veulent m'engager au mois, comme

servante, à trente dollars. Je ne me sens pas la force de travailler ailleurs comme je travaille chez nous. Je désirerais aller travailler en ville pour un bon salaire, car j'ai l'intention de me faire soigner aussitôt que je pourrai gagner. Je sais que mes parents ne me feront jamais soigner. Ils ne m'habillent presque pas et ne me laissent pas sortir, même pour visiter des jeunes filles de mon âge. Conseillez-moi.

Jeune fille désolée.

R. — J'ai résumé une bonne partie de votre lettre, chère amie, dans l'intention de la mettre sous les yeux d'un certain nombre de parents qui abusent, inconsciemment peut-être, mais d'une façon très réelle, des forces physiques et morales de leurs enfants. C'est un fardeau excessif à imposer à une adolescente de 14 ou 15 ans que la responsabilité d'une nombreuse maisonnée et de la ferme durant des jours, à peu près régulièrement, sans lui accorder aucun support. La tâche matérielle est peut-être lourde pour vous, chère enfant, mais elle pèserait sûrement moins si vous jouissiez en même temps de certains encouragements. Si vos parents appréciaient vos efforts, s'ils vous expliquaient comment vous leur venez en aide dans leur tâche de parents d'une nombreuse famille, et comment tout ce que vous apprenez à faire constitue une expérience pour l'avenir.

Votre vie serait certainement transformée et vous ne ressentiriez qu'à demi votre fatigue, puisque vous travaillerez avec joie au lieu de ployer sous les reproches. Puisque, en pratique, vous ne pouvez changer la situation, il vous faut trouver en vous-même les ressources nécessaires pour la supporter. Votre foi vous dira que vous travaillez pour l'amour de Dieu et que rien n'est perdu de ce que vous faites pour le prochain. Vous êtes intelligente, vous pouvez gagner l'affection et l'aide de vos frères et sœurs. Quant à vos parents, il ne vous appartient pas de les juger. Vous leur devez respect et obéissance jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Cependant, si certaines de leurs décisions à votre égard vous semblent dures et injustes et que vous ne réussissiez pas à les faire fléchir, je vous conseillerais d'exposer la situation à votre curé. L'avenir d'une jeune fille pose des problèmes trop graves, ils ne peuvent être résolus par votre départ de la maison. Si cela devenait inévitable, écrivez-moi de nouveau, dites-moi dans quelle ville vous désirez aller travailler et je tâcherai de vous indiquer de quelle façon vous pourrez vous diriger. Je comprends que dans votre situation, vous chercher de l'affection, il faudra rester sage dans vos relations avec votre ami et ne pas lui concéder des familiarités qui vous feraient perdre l'estime de vous-même. Bon courage, chère amie.

16 printemps. — Les couleurs les plus en vogue cet été ne seront révélées qu'à l'occasion des parades de modes du printemps. Cependant, il est une règle invariable: c'est que les couleurs claires sont toujours de mode. On crée des nuances de jaune, de rose, de bleu, de mauve, etc., mais ces couleurs sont fondamentales, sans oublier le blanc. Je crois qu'avec le teint que vous décrivez, vous pouvez choisir la couleur que vous préférez, mais il est préférable, lorsqu'on achète une étoffe, de la draper près du visage afin de voir si elle avive ou éteint l'éclat de la peau. Pour soigner vos ongles, plongez-les chaque soir dans un bain d'huile d'olive durant 15 ou vingt minutes. Une jeune fille de 15 ou 16 ans qui mesure 5 pieds, 5 pouces, pèse environ 126 livres.

Assidue de votre courrier. — Quand votre ami viendra chez vous avec ses parents, ce sera à vous à les présenter aux vôtres. Lorsque vous partez en voyage de noces, vous n'êtes pas obligée de donner la main aux invités, s'ils sont nombreux. Vous les saluez à la ronde et ils assistent à votre départ.

Blonde aux yeux bleus. — Vous avez sans doute des taches de rousseur qu'on peut atténuer par l'application de crème aux amandes. Nous en avons déjà publié la recette dans ce courrier.

Fiancée de Pâques. — La toilette de crêpe rose pâle sera très jolie pour une fiancée de 16 ans, ainsi que les accessoires décrits dans votre lettre. Si vous mesurez 5 pieds, 2 pouces, votre poids devrait se situer autour de 117 livres. Aline signifie aiguille, Gérard, guerrier hardi, Roseline, belle et pure, Hecorine, vaillante et opiniâtre, Eva, mère des vivants.

D. B. — Je n'ai pas vu le film "Les deux orphelines". Je ne puis donc vous dire qui jouait le rôle de Louise, de Pierre et d'Henriette. Si quelque lectrice au courant veut bien vous le dire, je vous transmettrai le renseignement. Ecrivez à la librairie de l'Action Nationale, 986 est, rue Rachel, Montréal, pour vous procurer le livre. Denis et Denise signifient don de Dieu, Diane, chasseresse, Elvire, très aimée.

Q. — J'ai 15 ans et un jeune homme de 19 ans m'a demandé pour l'accompagner au cinéma. Ais-je bien fait d'accepter? Qui a hâte de savoir.

R. Certainement, si vous aviez la permission de vos parents. Annette signifie bienfaisante; Réjeanne, bien charmante; Edouard, gardien du bonheur; Fernand, qui a conquis sa liberté; Richard, riche; René, jeunesse.

Merci d'avance. — Adressez votre demande à Michel Normandin, aux soins du poste C.B.F., Montréal.

Aux lectrices. — Je remercie cordialement toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de m'adresser des vœux de bonne année et qui me témoignent d'une façon ou d'une autre l'intérêt qu'elles prennent au courrier. Ce m'est un précieux encouragement.

PATRONS

par ALICE BROOKS



Patron no 7138



7042

Le joli couvre-tout! Il est orné d'un beau motif de fraises, brodé à la main. De grosses fraises forment les poches.

Vous pouvez obtenir ce patron pour les tailles moyennes seulement.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

Patron no 7042

Utilisez des retailles aux vives couleurs pour confectionner ce joli couvre-pied. Vous éprouverez du plaisir à harmoniser les couleurs. Le patron est facile et les débutantes pourront y travailler avec succès.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

Patron no 7141

Les toutes petites filles porteront avec orgueil ce joli petit tablier et le beau bonnet formant ensemble. Vous utilisez des retailles pour la garniture de couleur et vous avez un ensemble très peu dispendieux.



7141

Grandeurs: 2, 4 et 6 ans.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Arrêtez LA TOUX!
 préparé par le même
 un...
 Soulagement
 rapide et doux
 de RHUME, du MAL de GORGE, des CRAMPES et de la TOUX
 Direction avec le bouteille
PEPPY BARR
PAINKILLER
 Des millions s'en servent

Délicieux ANNEAU AU MIEL

Vite fait avec la
 nouvelle Levure Sèche
 qui lève vite

Avec la nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann qui lève vite, vous pouvez cuire toutes sortes d'exquises pâtisseries en un rien de temps! Plus de course urgente à l'épicerie, elle se conserve dans votre armoire et vous n'avez plus de gâteaux de levure périssables. Commandez-en une provision pour un mois.



ANNEAU AU MIEL

● Portez au point d'ébullition 3/4 tasse lait, 1/3 tasse sucre granulé, 1 1/2 c. à thé sel et 1/4 tasse shortening puis laissez tiédir. Mesurez ensuite dans un grand bol 1/2 tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, et PUIS brassez bien. Ajoutez le mélange de lait refroidi et incorporez 1 œuf battu et 1 c. à thé d'écorce de citron râpée, puis 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Bataz lisse et incorporez encore environ 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez la pâte dans un bol graissé et graissez-en le dessus.

Couvrez, déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte et roulez-la en un morceau oblong de 9" par 24". Détachez la pâte. Combinez 1/2 tasse cassonade légèrement pressée et 1/2 tasse miel liquide, étendez sur la pâte et parsemez le dessus avec 3/4 tasse d'amandes hachées. Roulez ensuite le morceau de pâte sur le sens de la longueur comme pour un gâteau roulé à la gelée. Déposez avec précaution dans un moule annulaire graissé de 8 1/2" et rejoignez les extrémités de la pâte, de manière à former un anneau. Badigeonnez le dessus de beurre fondu. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 45 à 50 minutes à four modéré, 375°F. Badigeonnez le dessus de miel et parsemez d'amandes hachées.

PATRONS

par ANNE ADAMS



Patron no 4718

Une verge seulement de tissu est nécessaire pour confectionner

ce tablier joli et pratique, car il enveloppe très bien votre toilette et la protège contre les taches.

Les grandeurs disponibles sont les suivantes : petite (14-16); moyenne (18-20).

Le prix : \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

Patron no R-4701

Le printemps sera bientôt parmi nous et il vous faut penser au joli manteau trois-quarts si pratique. Il est facile comme vous le voyez, il n'a pas de collet, les poches sont appliquées sur le manteau. Les poignets sont réversibles, vous permettant ainsi de porter la manche à la longueur désirée.

Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

Prix : \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

Patron no R-4778

Quel joli effet que de vous voir, jeune fille, portant cette nouvelle robe, genre "impératrice". Cette toilette confectionnée de soie taffetas ou de rayonne sera du plus joli effet.

Grandeurs : 11, 13, 15 et 17 ans. Prix : \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-postes, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.C.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

**Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Cours à domicile de

L'Union Catholique des Fermières

Préparés par la Fédération de l'U.C.F. de Nicolet

Huitième leçon: LE CERCLE DE L'U.C.F.

CE QU'IL EST

A — Une association formée de toutes les dames et demoiselles appartenant au milieu rural, dans le but d'étudier leurs problèmes, de défendre les intérêts communs et fonder des services professionnels. Le cercle peut être considéré comme une association de familles, une réunion de foyers ruraux. Cette affirmation est d'autant plus véridique, si les responsables s'attachent à étudier les besoins particuliers de la paroisse, que l'association vise à créer entre les membres, par les rapports fréquents qu'ils ont les uns avec les autres, une affection réciproque et une mutuelle confiance.

Le cercle de l'U.C.F. idéal, celui qui devrait exister dans toutes les paroisses, met en pratique la maxime bien connue: "Tous pour chacun et chacun pour tous" et il s'inspire dans son essence même du principe évangélique qui commande aux hommes de s'aimer et de s'entraider comme des frères.

B — Un groupement d'étude. Il ne suffirait pas qu'un cercle limitât son rôle à celui d'une association amicale. Il doit poursuivre d'autres buts et celui qui apparaît tout d'abord est l'étude de tout ce qui intéresse la profession.

Vaste programme que celui-là, si on considère l'étendue des connaissances nécessaires à la femme du milieu rural... Pensons d'abord à son métier strict de maîtresse de maison: couture, cuisine, tissage, lavage, décoration intérieure-alimentation, etc... et avec les extensions suivantes pour celles qui ont la jouissance d'une ferme: le poulailler, le jardin, le parterre, le verger, le clapier, la ruche, et assez souvent les travaux connexes à l'industrie laitière.

Un cercle de l'U.C.F. bien constitué doit viser à l'éducation professionnelle des jeunes filles rurales en secondant toutes les initiatives qui tendent à aider la classe agricole, en favorisant les établissements scolaires où l'enseignement ménager est enseigné d'une façon pratique, en encourageant l'institution de cours post-scolaires, le cours à domicile de l'U.C.F., etc. Il doit encore viser au perfectionnement des adultes par l'organisation de cours spéciaux, la diffusion de revues féminines ménagères, l'échange des bons procédés et des trucs utiles, etc...

Le cercle manquerait à son devoir s'il délaissait la formation morale de ses membres. Il doit rappeler que la femme est le porte-flambeau de sa maison, elle en incarne l'âme et doit posséder en elle à un haut degré les qualités de dignité, d'honneur, de bonté, de compréhension, de tendresse, afin de les inculquer à sa maisonnée... De la beauté de sa vie, de la pureté de son cœur dépend la vitalité morale de sa famille.

Le cercle doit enseigner, expliquer et faire vivre à ses membres la religion du Christ; à cette fin, il mettra au programme de chacune de ses réunions la prière, la lecture et l'explication de l'évangile. Ses délibérations devront être pénétrées de l'esprit de justice et de charité.

C — Un organe de défense. Le cercle, association d'amies et groupement d'étude, étend plus loin son action et prétend servir et défendre la profession. Cette fonction le cercle la remplit:

1. — En demandant des lois favorables à la famille agricole. Il est prouvé que les individus sont les artisans de leurs bonheurs ou de leurs maux; aussi, très souvent, par des résolutions, les dames de telle paroisse attirent l'attention de leurs compagnes sur une question particulière; l'étude soulève l'intérêt autour du problème, des solutions sont proposées, des expériences tentées et très souvent le mal est guéri. Quelquefois, il sera nécessaire que tous les cercles s'unissent pour appuyer une demande générale présentée aux autorités; plus nombreux seront les cercles, plus forte sera la demande et plus efficace la ré-

ponse. Dans le sens contraire, les cercles locaux devront parfois s'unir pour s'opposer à des lois ou des mesures contraires aux intérêts de la famille rurale.

D — Un centre d'action. La défense de la famille rurale ne peut venir uniquement de l'autorité civile. Les intéressés, les cultivateurs, les femmes du milieu rural doivent être les premiers à prendre leurs affaires en main et trouver des moyens d'améliorer leur sort.

CE QU'IL NE DOIT PAS ETRE

A — Pas une entreprise commerciale. Beaucoup de dames croient à tort que le cercle peut leur rendre les mêmes services qu'une coopérative; elles voudraient y voir un entrepôt, un magasin de gros, un organisme de distribution de boni, etc. En principe, un cercle de l'U.C.F. n'est pas pour pratiquer l'achat et la vente en commun. Il n'a pas de personnalité juridique, pas de capital, pas de gérant d'office, n'est pas en mesure d'offrir de garanties de solvabilité. Dans certains cas, il est possible qu'un cercle organise quelques achats en commun, mais ce doit être l'exception.

B — Le cercle n'est pas une affaire politique. On ne doit pas élever que des discussions politiques y soient abordées publiquement. Seules les questions professionnelles sont de la compétence du cercle; qu'on se borne à les étudier.

C — Le cercle n'est pas une affaire personnelle. Une association n'est vraiment active que si il y est fait appel à la collaboration de tous les membres. Toutes les suggestions de bonne foi devront y être reçues avec plaisir et examinées au mérite. Dans la conduite des affaires, il faut que chacun apporte sa part de travail et de désintéressement.

D — Le cercle n'est pas un centre de placotage ni un cénacle fermé. Le cercle doit éviter de devenir une association des meilleures familles de la paroisse, excluant en fait les autres moins fortunées, moins influentes ou moins intéressées. De même, on ne doit pas s'y réunir pour faire la revue des nouvelles de la paroisse, sanctionner les faits et gestes de chacun. Les faits paroissiaux sont étudiés uniquement d'une façon objective et dans le but d'en tirer des leçons ou d'en apporter la solution.

QUESTIONS

- 1 — Quel est le mot d'ordre de tout cercle idéal de l'U.C.F.?
- 2 — Quel grand principe doit unir toutes les dames d'une paroisse dans leur cercle de l'U.C.F.?
- 3 — Résumer les connaissances nécessaires à une femme du milieu rural?
- 4 — Comment un cercle de l'U.C.F. doit-il viser à faire de ses membres des "femmes déparcellées"?
- 5 — Quel est le rôle que peut jouer le cercle de l'U.C.F. dans l'éducation religieuse de ses membres?
- 6 — Comment un cercle de l'U.C.F. défend-il la profession agricole?
- 7 — Quels défauts doit-on éviter à un cercle de l'U.C.F.?
- 8 — Sur qui repose le bon fonctionnement d'un cercle de l'U.C.F.?

(Collaboration de l'U.C.F. du diocèse de Nicolet).



CONSTIPE?
Irrégulier?
Sans entrain?

Chacun est ennuyé par le ralentissement du système digestif. Quand ceci vous arrivera ou encore mieux avant que ça ne vous arrive, demandez à votre pharmacien les TABLETTES RIVAL HERB. Une aide à la nature, sûre, douce, efficace. Procurez-vous le format économique de famille, 100 pour seulement \$1. chez votre pharmacien préféré ou envoyez sans retard \$1 à The Rival Herb Co. Dept. D, 308 Murray Bldg. Windsor, Ont.

**Tous aiment les
gâteaux 'MAGIC'**

**ÂTEAU AUX
ÉPICES GLACÉ**

Mélangez et tamisez 3 fois 2 1/4 tasses farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 2 tasses farine blé dur tamisée une fois), 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', 1/2 c. à thé sel, 1 1/2 c. à thé cannelle moulue, 1/4 c. à thé chacun de clou, gingembre, muscade, allspice, et macis moulus; incorporez 1/2 tasse raisins secs sans pépins, lavés et séchés, et 1/4 tasse d'amandes hachées. Battez en crème 2 1/2 tasses beurre et incorporez 1 1/4 tasse cassonade légèrement pressée; ajoutez en battant 3 jaunes d'œufs bien battus et 1/2 c. à thé vanille. Ajoutez les ingrédients secs au mélange crémeux en alternant avec 1/2 tasse lait. Étendez la pâte dans une tôle carrée de 9" préalablement graissée et garnie au fond d'un papier graissé. Battez forme 3 blancs d'œufs et quelques grains de sel; incorporez graduellement en battant 1 tasse cassonade légèrement pressée et étendez sur le gâteau; parsemez le dessus de 1/2 tasse amandes hachées et cuisez durant 1 1/4 à 1 1/2 heure à four lent, 325°F., couvrant d'un papier brun durant la dernière demi-heure.



GRATIS

GAGNEZ DE L'ARGENT OU LA PRIME DE VOTRE CHOIX EN VENDANT NOS GRAINES DE SEMENCES A 10c LE PAQUET.

C'est facile pour tous et payant. Notre assortiment comprend les meilleures variétés de légumes et fleurs. Vous les vendez en un rien de temps. Tous le monde en achète. Postez le coupon et vous recevrez 79 paquets de graines assorties sans rien déboursier. Vous nous payez seulement après la vente.

veuillez m'expédier 79 paquets de graines à 10c et catalogue de cadeaux. Je retournerai l'argent après la vente pour recevoir la prime que je choisirai.

NOM _____

ADRESSE _____

POSTEZ CE COUPON

Adresser à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE, P. QUÉ.

Résumé des dix premières leçons du Cours à Domicile (suite)

Pour aider l'élève à bien préparer son examen, il trouvera ici un résumé des réponses de chacune des questions posées à la fin de chaque leçon :

A l'intention de tous nos élèves qui préparent le premier examen de notre cours à domicile, voici les réponses aux questions posées à la fin des cinq dernières leçons. Les réponses aux cinq premières leçons ont été publiées la semaine dernière.

La date du premier examen a été fixée au 17 février. Le premier examen porte sur les dix premières leçons. Nous invitons encore une fois nos élèves à se mettre à la tâche sérieusement afin de s'y bien préparer. En utilisant les résumés que l'auteur a préparés, nous croyons qu'ils peuvent fort bien réussir tout en ne s'épuisant pas à la besogne.

Le temps pour l'inscription des élèves achève. Veuillez donc ne pas oublier de nous faire parvenir en même temps le nom et l'adresse postale de la personne qui a bien voulu accepter de vous surveiller, lors de la passation de votre examen. C'est à cette personne que nous enverrons le ou les questionnaires d'examen.

Nous remercions tous ceux qui se sont empressés de nous faire parvenir le nom de leurs surveillants car ils ont ainsi contribué à alléger notre travail des derniers jours précédant l'examen.

Bonne chance à tous !

Louis-Philippe POULIN

Sixième leçon

COOPERATISME — SOCIALISME COMMUNISME

1 — Q. a) Comment l'école du coopératisme socialiste conçoit-elle la coopération ? b) Peut-on conclure que la coopération en général conduit au socialisme ?

R. a) Cette école de pensée conçoit la coopération comme un moyen de réaliser un jour le socialisme. b) Qu'il y ait un certain groupe qui pense ainsi, l'on ne peut logiquement en conclure que la coopération en général conduit au socialisme.

2 — Q. N'y a-t-il pas un certain danger que les coopérateurs versent dans le socialisme ? Pourquoi ? Comment prévenir ce danger ?

R. La coopération met tellement l'accent sur l'aspect social de l'activité économique, sur le but-service, sur le bien commun, qu'une mauvaise application de ces principes peut conduire au socialisme. En prenant comme boussole la doctrine de l'Eglise, tout danger est évité.

3 — Q. En quoi les coopératives de Russie diffèrent-elles des nôtres ?

R. Elles ne sont pas libres et autonomes, mais dépendantes de l'Etat communiste dont elles ne sont qu'un rouage.

4 — Q. Quelles différences entre le coopératisme et le communisme ? (et socialisme) :

a) Au point de vue propriété ? R. Le communisme et le socialisme suppriment la propriété privée alors que la coopération la protège et l'augmente.

b) Différence au point de vue initiative et intérêt personnel ? R. Le communisme et le socialisme entravent l'activité humaine, parce qu'un minimum d'intérêt personnel manque, alors que la coopération la stimule.

c) Différence au point de vue des relations entre les classes ? R. Le communisme, et à un degré moindre le socialisme, provoquent la lutte des classes, alors que la coopération prêche la collaboration, la fraternité, la charité.

d) Différence au point de vue liberté ? R. Le communisme violente la liberté humaine alors que la coopération la respecte.

e) Différence au point de vue moral ? R. Le communisme et le socialisme sont matérialistes alors que la saine coopération s'inspire du christianisme.

5 — Q. a) Comment la coopération peut-elle détourner du communisme ou du socialisme ? b) Est-elle le seul remède ? R. a) En contribuant à une meilleure répartition des richesses sans diminuer la production; b) mais la coopération n'est pas le seul remède.

5 — Q. c) Quels sont les autres remèdes indiqués par Pie XI en "Divini Redemptoris" ? R. 1) les corps d'institutions professionnelles, 2) la réforme des mœurs, 3) la prière et la pénitence, 4) l'intercession de la T. S. Vierge.

Septième leçon

COOPERATION — ETAT — DEMOCRATIE

1 — Q. a) L'Etat doit-il intervenir dans les affaires des coopératives ? b) A quoi se limitent ses fonctions ? R. L'Etat ne doit pas s'ingérer dans l'administration des coopé-

ratives, car ce n'est pas de son domaine. b) L'Etat conserve cependant un droit de surveillance générale en vue du bien commun de la nation.

2 — Q. a) Pourquoi convient-il que l'Etat aide aux coopératives ? b) Par quels moyens ? R. Cela convient parce que les coopératives sont des sociétés économico-sociales au service des classes laborieuses. b) L'Etat les aidera par les moyens suivants: 1) Bonnes lois, 2) Impôts modérés, 3) Prêt ou cautionnement, 4) Octrois judiciaires.

2 — Q. c) Règles à observer dans la distribution de ces octrois. R. 1) Eviter la politique. 2) Aux coopératives viables seulement. 3) Aux coopérateurs qui font un effort collectif suffisant. 4) Ne pas abuser du recours aux octrois.

3 — Q. Quelle formule d'assistance de l'Etat (pour service d'inspection des livres) semble la meilleure: celle des caisses populaires ou celle des coopératives agricoles ? Pourquoi ? R. Celle des caisses populaires semble la plus conforme à la saine sociologie en libérant l'Etat du soin de "ces affaires de moindre importance" dont parle "Quadragesimo Anno".

4 — a) En quoi consiste la déchéance de la démocratie ? R. C'est la corruption des voteurs et des gouvernants par l'argent des riches commerçants, entrepreneurs et capitalistes.

4 — Q. b) Comment la coopération assainit-elle la démocratie ? c) Comment elle la fortifie ? R. b) Elle l'assainit en diminuant les dangers de corruption électorale et politique. c) Elle la fortifie, car la coopération en décentralisant les richesses, évite la domination des pouvoirs publics par les concentrations capitalistes, et met ainsi la démocratie davantage au service du peuple.

5 — Q. Y a-t-il d'autres moyens de redresser la démocratie ? Quels sont-ils ? R. Il y en a plusieurs, et entre autres: le corporatisme professionnel et la réforme chrétienne des mœurs.

Huitième leçon

COOPERATION ET SYNDICALISME AGRICOLES (I)

1 — Q. Quelle différence entre coopérative de consommation et coopérative agricole ? R. La coopérative de consommation s'adresse à tous les hommes à titre de consommateurs; elle est non professionnelle; tandis que la coopérative agricole ne s'adresse qu'aux cultivateurs: elle est professionnelle.

1 — Q. b) Quelle différence dans leurs relations avec le syndicalisme ? R. Il n'y a pas de relations étroites entre coopératives de consommation et syndicalisme ouvrier, ce sont deux mouvements distincts. Au contraire entre coopératives agricoles et syndicalisme agricole (U.C.C.) il y a des liens étroits, car tous deux sont professionnels.

2 — Q. Quel est le triple objectif poursuivi par l'association professionnelle ? R. a) L'éducation générale des membres. b) La défense des intérêts généraux de l'agriculture. c) L'organisation de services divers. — (Tout cela constitue la poursuite du bien commun de la profession).

3 — Q. Quelle différence entre le but poursuivi par l'U.C.C. et le

but poursuivi par les coopératives agricoles ? R. L'U.C.C. poursuit directement le bien général ou BIEN COMMUN de la profession agricole, alors que les coopératives agricoles ne poursuivent que des fins particulières, limitées.

4 — Q. Pourquoi disons-nous que le syndicalisme agricole (U.C.C.) a la primauté sur la coopération agricole ? R. On ne peut pas mettre sur un pied d'égalité dans l'ordre des valeurs, une association comme l'U.C.C. qui a pour but de veiller sur tous les intérêts de l'agriculture (bien commun) et une autre (l'association coopérative) qui n'en protège qu'une partie.

5 — Q. a) Pourquoi disons-nous que le syndicalisme est l'organe principal de la profession et que les coopératives sont des organes secondaires ? R. Le syndicalisme (U.C.C.) est dit l'organe principal parce qu'il est la tête, le cerveau qui pense et organise, alors que les coopératives ne sont en somme que des services, des membres du corps professionnel agricole.

5 — Q. b) Quelle conclusion tirer de ce fait ? R. Qu'il y a une hiérarchie entre les deux, la coopération étant subordonnée en principe au syndicalisme.

Neuvième leçon

COOPERATION ET SYNDICALISME AGRICOLES (II)

1 — Q. A qui revient normalement la fonction de fonder des coopératives agricoles ? R. C'est à l'association professionnelle des cultivateurs, qu'il revient normalement et logiquement d'organiser les coopératives, parce que celles-ci sont des services professionnels.

2 — Q. a) L'U.C.C. doit-elle se mêler de l'administration des coopératives ? R. Non, car les coopératives, en vertu de la loi et du droit de propriété, ont leur autonomie administrative.

2 — Q. b) L'U.C.C. a-t-elle le droit d'orienter la coopération agricole ? Pourquoi ? R. Oui, parce que, à titre d'association professionnelle, elle a un certain droit de regard sur toute la profession agricole.

3 — Q. a) Qu'est-ce qui donne à l'association professionnelle une certaine autorité morale sur les coopératives ? b) quand peut-elle s'exercer ? R. a) En vertu de son rôle de gardienne du bien commun de l'agriculture, l'association professionnelle a une certaine autorité morale sur les coopératives. b) Cette autorité aurait à s'exercer pour rappeler à son devoir envers le bien commun agricole, une coopérative qui poserait des actes contraires aux intérêts généraux de l'agriculture.

4 — Q. L'U.C.C. a-t-elle tout autant que les coopératives, le droit de faire de l'éducation coopérative ? Pourquoi ? R. Oui, parce que l'U.C.C. com-

me tout syndicat professionnel, a le droit reconnu par la sociologie catholique, de faire l'éducation professionnelle et l'éducation totale de ses membres. Or l'éducation coopérative n'est qu'une tranche de l'éducation professionnelle, et qu'une partie de l'éducation totale.

5 — Q. a) L'éducation coopérative agricole est-elle parfaitement autonome ? R. Non, afin d'assurer l'unité au sein de la profession agricole, elle est dépendante de la doctrine générale de l'association professionnelle, celle-ci s'inspirant à son tour de la doctrine sociale de l'Eglise.

5 — Q. b) Comment assurer l'unité de pensée entre syndicalistes et coopérateurs du milieu agricole ? R. En créant des conseils régionaux de coopération agricole, groupant des représentants de l'U.C.C. et des coopératives, conseils régionaux affiliés à un conseil provincial de coopération agricole, et celui-ci à son tour à un conseil provincial de coopération.

Dixième leçon

COOPERATION ET CORPORATION AGRICOLES

1 — Q. a) Le Pape s'est-il prononcé en faveur de la coopération ? R. Oui, et S. Pie XII au moins en cinq circonstances.

1 — Q. b) Le Pape attribue-t-il cependant un rôle plus considérable aux corporations professionnelles ? R. Oui, c'est sur la corporation que le Pape appuie surtout dans les grandes encycliques sociales, et il en fait le moyen par excellence de faire régner "la justice et la charité dans la société", et le fondement d'un ordre économique meilleur.

2 — Q. a) Deux différences entre coopération et corporation ? R. — 1) La corporation c'est tout le corps professionnel agricole et la coopération n'est qu'un organe. 2) La corporation, société "de droit public" a le pouvoir de faire des règlements obligatoires (suite à la page 17)

10 SECONDES
PAR SEMAINE AVEC
LA LESSIVE
GILLETT



ET VOS PRIVÉS
SONT TOUJOURS
PROPRES ET FRAIS

500 grammes de Gillett par semaine. Cela prend 10 secondes et quel résultat! Le contenu est complètement détruit, et les odeurs chassées. Vos privés seront propres, frais, hygiéniques pour moins de 5¢ par semaine!

Avec la lessive Gillett, vous faites du savon à moins de 1¢ la briquette format ordinaire et nouvelle boîte économique de 5 livres.




Sa qualité exceptionnelle en a fait le thé le plus en demande au Canada.

THÉ "SALADA"

TOUJOURS LA MEILLEURE

Une seule farine vous garantit le remboursement de votre argent, plus 10%, si vous n'êtes pas entièrement satisfaite!



La Farine Robin Hood

CETTE GARANTIE AVEC CHAQUE SAC

NOTRE GARANTIE

DE REMBOURSEMENT, PLUS 10%

LA FARINE Robin Hood EST GARANTIE DE VOUS DONNER MEILLEURE SATISFACTION QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE FARINE MOULUE AU CANADA. VOTRE MARCHAND EST AUTORISÉ À VOUS REMBOURSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CETTE FARINE PLUS 10% SI APRÈS EN AVOIR FAIT L'ESSAI DEUX FOIS VOUS N'ÊTES PAS ENTièrement SATISFAIT DES RÉSULTATS, ET QUE VOUS LUI RETOURNEZ LE RESTE DU SAC.

Robin Hood Flour Mills Limited

M. J. Chaboud, Toronto, Ontario, Canada

La Farine Robin Hood



COOPERATION ET JUSTICE

Nous commençons aujourd'hui l'étude des devoirs du coopérateur et des vertus qu'il est appelé à pratiquer. Et d'abord la justice. Cette vertu sociale, les coopérateurs devront la pratiquer envers leurs employés, envers la société en général (ce que nous verrons plus loin), mais ils doivent en tout premier lieu la pratiquer entre eux : tel sera l'objet de la présente leçon.

Nécessité d'un retour à la justice

1 — *L'injustice, un mal de notre siècle.* — "Nous appliquerions volontiers, dit le R. P. Muller, S.J., au monde contemporain des affaires l'avis de saint François-Xavier qui, du fond des Indes, avertissait ses confrères d'Europe que le verbe "voler" se conjugait autour de lui... à tous les temps, à tous les modes et à toutes les personnes." Sans doute il ne faut pas prendre à la lettre de telles paroles, mais il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui — et tout le monde s'en plaint — on n'a plus assez de conscience; chacun poursuit àprement son gain en foulant aux pieds les droits des autres; les moyens frauduleux et le mensonge sont d'usage commun. Dès 1937, Nos Seigneurs les Evêques, dans leur Lettre sur le Problème Rural, s'élevaient... "contre la malhonnêteté dans la production, dans les ventes et les achats, la falsification des produits, la fraude dans les marchés..." (no 79).

Pour endormir sa conscience, on répète les *dictons à la mode* : "Tout le monde fait comme ça !" — "Si ce n'est pas moi qui en profite, d'autres vont en profiter." — "Les affaires sont les affaires" ou encore, "De nos jours, il faut savoir être d'affaires..." Formules bénignes qui laissent deviner bien des sous-entendus... Comme tous ces dictons sonnent faux devant les paroles éternelles du Maître : "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice..." (Matth., V, 6,10) et "Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice..." (Matth., VI, 33).

2 — *Rôle moralisateur de la coopération.* — L'injustice est aujourd'hui en quelque sorte érigée en système, à ce point qu'il est devenu difficile de rester honnête. Devant une telle situation, il n'est pas surprenant que S. S. Pie XII, dans son encyclique sur "la Restauration de l'ordre social", revienne en huit fois sur la nécessité de la justice sociale. "Cette justice, dit-il, doit donc pénétrer complètement les institutions mêmes et la vie tout entière des peuples." (*Quad. anno*, no 95).

Les coopératives sont certes de ces institutions qui favorisent la pratique de la justice. Toutefois elles ne moralisent vraiment et d'une façon durable le commerce ou l'industrie, que si d'abord les coopérateurs ont eux-mêmes un grand souci de la morale chrétienne. Parlant des coopératives, S. S. Pie XII affirme : "Vous savez tous combien le succès de telles organisations, en elles-mêmes si salutaires et si avantageuses, dépend de la *probité*, de l'*honnêteté* et de la *confiance* mutuelle de ceux qui en font partie." (Discours aux travailleurs italiens, 11 mars 1945).

Les coopérateurs et la pratique de la justice

Voici, à titre d'exemples, quelques situations concrètes où les coopérateurs sont appelés à pratiquer la justice entre eux.

1 — *Dans la vente des produits.* — Outre ces cas plutôt exceptionnels de cailloux dans les pains de sucre d'érable, il se rencontre dans nos coopératives, des cas plus fréquents de négligence sur la qualité des produits et même des cas de fraude ou falsification. Citons quelques exemples : mauvaise crème d'un certain nombre de fournisseurs, qui déprécie la qualité de toute une barattée de beurre; lot de patates galeuses, atteintes de brûlure, ou abimées par l'arracheur, soigneusement dissimulées dans une livraison classée no 1; sirop d'érable additionné d'un certain pourcentage de sucre blanc... etc.

Voilà autant de pratiques condamnables que de vrais coopérateurs ne peuvent se permettre.

Vingt-sixième cours à domicile de l'U.C.C.

La coopération en regard de la doctrine sociale de l'Eglise

par Joffre PROULX, agronome

* * *

Douzième leçon

(suite)

En plus d'engager la conscience, elles nuisent grandement à la coopérative, qu'elles discréditent auprès du public et dont elles affectent le bon renom commercial. On a même vu dans certains cas, des coopératives perdre des débouchés importants à cause de la négligence ou de la fraude de quelques-uns de leurs membres. Tout coopérateur doit donc bien comprendre qu'il *n'est pas seul* engagé dans la vente de son produit, mais qu'il vend *conjointement et solidairement* avec d'autres; qu'il a donc envers eux des devoirs particuliers et stricts de justice mutuelle; et aussi que son intérêt personnel bien compris exige qu'il respecte l'intérêt général.

2 — *Le contrat coopératif.* — a) Par son contrat, le sociétaire s'engage pour une période d'au moins trois ans, à acheter de sa coopérative ou à lui livrer certains produits. Le contrat bien compris n'est pas de la contrainte, mais un *acte de solidarité*, de *protection mutuelle*, que tout sociétaire pose librement. Cependant le contrat, une fois signé, devient obligatoire légalement et moralement.

b) C'est là une *simple question de justice*. En effet, la coopérative compte sur un certain volume d'affaires pour réduire au minimum son coût d'opération. Si un certain nombre de ses membres vont s'approvisionner ou porter leurs produits ailleurs, ils font la vie difficile à leur entreprise et paralysent son développement. Il peut même arriver que celle-ci finisse un jour par être dans l'obligation de fermer ses portes, laissant alors les cultivateurs sans défense devant les abus toujours possibles du commerce ou de l'industrie, au grand détriment de tous. Les membres n'ont donc pas le droit de manquer à leur contrat. S'ils le font, ils commettent une *injustice* envers leur coopérative, c'est-à-dire envers leurs cosociétaires à qui ils avaient garanti leur collaboration. Ils "manquent à leur devoir envers l'entreprise commune", dit Son Excellence M^{gr} Courchesne; et "pour empêcher ce qu'il appelle *cette laideur* de se produire", il recommande d'inculquer aux membres de coopératives "les obligations de la justice sociale".

c) Et il va bien falloir finir par se convaincre et enseigner que "le contrat coopératif doit être *respecté en conscience*." (R. P. de Ganay, S.J., Problèmes paysans). Trop souvent dans la propagande coopérative, afin de gagner plus facilement l'adhésion des nouveaux membres, l'on a en quelque sorte camouflé le contrat. Ce qui peut excuser, dans une mesure variable, un bon nombre de ceux qui ne le respectent pas. Il ne devrait plus en être ainsi dans l'avenir. Un contrat coopératif est, comme tout autre contrat, quelque chose de sérieux et qui oblige moralement. Les propagandistes ne devraient pas l'oublier. Quant aux coopérateurs, et surtout des coopérateurs de foi catholique, ils ont moins que quiconque le droit de manquer à la justice en violant de tels engagements.

3 — *Et le crédit.* — Voilà encore un autre point important auquel les membres n'apportent pas toujours suffisamment d'attention. Si l'espace nous le permettait, nous pourrions rappeler ici une bonne dizaine d'arguments démontrant que là même où un intérêt est payé sur les comptes, le crédit nuit considérablement à l'administration, à la finance et au développe-

ment de la coopérative. Ceux qui achètent à crédit, commettent donc une certaine *injustice* envers ceux qui paient comptant. Il y a certes des cas excusables. Il y a, par contre, un trop grand nombre de coopérateurs qui ne paient pas leur compte, soit par négligence, soit par intérêt personnel ou encore par un manque réel d'effort pour organiser leur propre finance, (avec la caisse populaire ou autrement). Ils peuvent causer ainsi un dommage considérable à leur coopérative. Au fond, ce qui manque ici encore, c'est un sens affiné de la justice.

4 — *Les assurances mutuelles* — Ce qui augmente pour une bonne part les taux d'assurance, ce sont les abus. Exemple. Certains garagistes, de connivence avec leur client, majorent le coût de la réparation d'une automobile, afin de pouvoir faire une remise à celui-ci qui n'est assuré qu'à partir des premiers \$100 de dommages. Les sociétés mutuelles sont un peu mieux protégées contre de telles manoeuvres à cause du plus grand esprit de solidarité qui unit les membres. Cependant, il y a toujours pour les individus le danger de tomber dans les usages frauduleux du siècle. On se laisse si facilement emporter par le courant.

De plus en plus, il faudra donc *cultiver* chez les mutuellistes, le *souci de la justice* dans le règlement des sinistres ou accidents. A ce sujet les moralistes sont très clairs : "L'assuré, dit l'abbé A. Boulanger, qui use de fraude, soit en faisant de fausses déclarations, soit en exagérant l'importance de ses dommages, pêche contre la justice et est tenu à restitution." (La doctrine catholique).

Conclusion générale

Il y aurait eu beaucoup d'autres exemples à donner sur la pratique de la justice au sein de la coopérative, mais il nous faut clore cette leçon. Retenons toutefois ceci. La coopération a certes de grands avantages, mais comporte également les petits inconvénients de la vie en commun. Ceux qui s'arrangent pour prendre tout ce qu'ils peuvent de la coopérative, sans en accepter les exigences économiques ou sociales, sans rien donner d'eux-mêmes, manquent à la justice sociale.

Et en terminant, je n'ai cru pouvoir faire mieux que de transmettre aux coopérateurs les conseils du R. P. Muller, S.J., aux hommes d'affaires catholiques. "Plus que d'autres, dit-il, les catholiques ont l'obligation de se montrer particulièrement corrects en affaires :

- 1) C'est pour eux un strict devoir de conscience puisqu'il leur a été commandé "d'accomplir toute justice".
- 2) C'est un devoir d'apostolat laïque, car il leur a été dit : "Faites que les hommes voient vos bonnes oeuvres et en glorifient votre Père céleste."
- 3) C'est enfin le meilleur gage de la prospérité : "Cherchez d'abord la justice et le règne de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît." (La Morale et la vie des affaires, p. 16).

Questionnaire

- 1 — Est-il vrai que l'injustice est un mal de notre siècle? Que penser de certains dictons à la mode?
- 2 — La coopération peut-elle ici jouer un rôle moralisateur? A quelle condition?
- 3 — Comment les coopérateurs peuvent-ils manquer à la justice dans la vente des produits?
- 4 — a) La violation du contrat coopératif est-il un manque à la justice? Pourquoi? b) Ce contrat oblige-t-il en conscience?
- 5 — Que pensez-vous : a) du crédit au point de vue justice? b) et de la majoration des dommages dans l'assurance?
- 6 — Que pensez-vous de ceux qui veulent profiter de tous les avantages de la coopérative, sans y apporter leur contribution personnelle?



Voici un modèle nouveau de voiture CHEVROLET pour 1952. Les connaisseurs verront tout de suite les changements ou additions faites à l'extérieur de la carrosserie du Styleline Deluxe sedan, deux portes. Le moteur est amélioré ainsi que les amortisseurs pour assurer un plus grand confort sur la route.

TITAN



"Ca en prend du bois pour me fournir"

Les TITAN sont incomparables : Bien "à main", robustes, puissantes, légères, il y en a pour tous les goûts. Pour un ou deux hommes au choix, droites ou arquées, de 18", 26", 32", jusqu'à 72". De 5 c.v., 7 c.v. et de 12 c.v.

OUTILLAGE AGRICOLE ET TECHNIQUE INC.
2025 Chemin Chambly,
C.P. 42, Longueuil, P.Q.

— DECOUPEZ ET POSTEZ CECI —
Pour renseignements

Nom

Adresse

Prov. ou Comté

Seule l'association professionnelle peut, dans l'indépendance et la liberté, défendre tous les droits de ses membres.



Une séance française à un congrès d'agriculteurs tenu à Fredericton

L'assemblée annuelle de la Société française de littérature agricole eut lieu le 9 janvier sous la présidence de M. l'abbé Raymond Boudreau, curé de St-Anselme.

M. l'abbé Boudreau, remercia les directeurs de cette société des efforts qu'ils ont faits durant l'année afin d'améliorer la situation financière de la société. Il rappela les services rendus dans le passé par M. Alphonse Arseneault pour la cause du *Fermier acadien* et il exprima sa confiance dans le progrès constant de notre revue agricole. M. Alfred LeBlanc, agissait comme secrétaire.

M. François Blanchard, vérificateur, présenta le rapport financier. Les dépenses se sont chiffrées à \$4,180.36 et les recettes à \$5,893.84. La société possède des obligations du gouvernement au montant de \$5,000.

Le comité des résolutions était formé de MM. Ambroise Léger, Wilfrid Cyr et Livaïn Cormier. Le comité de nomination se composait de MM. Docilhe Nadeau, Alpha Martin et Aurèle Albert.

M. Alphonse Arseneault dirigea la discussion sur le vingt-cinquième anniversaire du "Fermier Acadien". Il exposa les grandes lignes de cette célébration et répondit aux nombreuses questions posées par les cultivateurs qui ont manifesté beaucoup d'intérêt envers le "Fermier Acadien".

On choisit ensuite les directeurs suivants : M. l'abbé Raymond Boudreau, Alphonse Dionne, agronome de Moncton; Prémélite Robichaud, agronome de Bouetouche; Gustave Gaudet, directeur de l'Ecole d'Agriculture de St-Joseph; Alfred LeBlanc, agronome; Joseph Gaudet, de St-Joseph; et Gérard Arseneault, de St-Paul. M. François Blanchard sera le vérificateur.

Dans l'après-midi, le président, M. Ambroise Léger, de Barachois, présidait la section française qui groupait de nombreux délégués de langue française.

M. Alphonse Dionne agissait comme secrétaire.

Le R. F. Elie Comeau, de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst, expliqua le rapport du comité chargé d'étudier la réorganisation de l'Association agricole provinciale. Les délégués discutèrent pendant plus de deux heures, surtout le point de vue financier.

Le comité des résolutions présenta son rapport qui se résume comme suit : 1) Vu l'exode des jeunes, on demande un service de colonisation qui serait sous l'autorité du ministère de l'Agriculture. 2) On demande la nomination d'un propagandiste bilingue dans la section de l'horticulture. 3) On demande que les terrains qui sont entre les mains des gros intérêts financiers soient mis à la

disposition des colons. 4) On demande enfin un vétérinaire pour la région de St-Quentin.

M. Alfred LeBlanc, agronome, fut nommé comme représentant du secteur agricole au comité consultatif de la coopération.

M. Alphonse Dionne fit distribuer des copies d'un tableau indiquant les octrois demandés par les sociétés d'agriculture en comparaison de ce que ces sociétés ont reçu, et il en donna l'explication.

M. J. E. McIntyre, agronome et agent agricole du Canadien National à Moncton, parla des approvisionnements d'engrais chimiques pour l'année 1952. Il énuméra les facteurs qui influencent les prix des engrais qui seront en 1952 de \$3 à \$4 de plus la tonne que l'année dernière.

A la séance de langue anglaise, on discuta les sujets suivants : le marché du détail, la commission des producteurs de crème, le marché des pommes de terre. Il y eut discussion des résolutions et enfin discussion générale.

SEANCE CONJOINTE

A la séance du soir, M. J. K. King, sous-ministre de l'Agriculture, traita des marchés agricoles et souligna l'importance de tracer un programme pour l'ensilage des herbages. Il déplora l'insouciance à l'endroit des jeunes. Voilà pourquoi, dit-il, tant de jeunes gens quittent la campagne pour s'établir en ville. Si, dans leur enfance, garçons et filles étaient intéressés à l'agriculture par l'organisation de différents groupements, ils s'adonneraient plus à l'agriculture. Le ministère de l'Agriculture fait tout en son pouvoir pour susciter l'intérêt dans tous les clubs organisés dans la province.

La question des relations avec le public fut ensuite étudiée. M. Frank Lutes dirigea l'étude portant sur les relations entre l'homme de la campagne et l'homme de la ville, l'agriculteur et le citoyen, le producteur et le consommateur. Il mentionna le rôle de la presse dans ce domaine.

M. Prosper Girouard traita des relations des cultivateurs avec ceux qui les représentent auprès des gouvernements, c'est-à-dire les députés. Il déclara que les cultivateurs ne doivent pas hésiter à soumettre leurs problèmes à leurs députés.

On montra ensuite un film qui expliquait où va l'argent prélevé sur le gras de beurre dans le but de promouvoir la publicité en faveur des produits laitiers.

(A suivre)



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVIERS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIES DES POUVOIRS COOPERATIFS
VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

COUVOIR COOPERATIF DE

St-Jovite

C.P. 40, Co. Terrebonne

Races : P.R.B. hybrides
N.H. x P.R.B.
Epreuve : rapide.
Réaction : 0.

Gabriel LAJEUNESSE, gér.

COUVOIR COOPERATIF DE

St-Isidore

Comté de Dorchester

Epreuve : rapide.
Réaction : 0%.
Capacité : 72,000 oeufs.
Races : P.R.B. — N.H. — L.S.
Hybrides.
Epreuve : rapide.
Réaction : 0%.

Benoît PARENT, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE

St-Antoine

Comté Verchères

Capacité : 108,000.
Races : P.R.B., L.S., hybrides
P.R.B. x N.H. L.S. x P.R.B.
Epreuve : Rapide.
Réaction : 0%.

Thos MARCHESSAULT, gér.

COUVOIR COOPERATIF DE

Marieville

Races : P.R.B., N.-H., L.S.
N.-H. x P.R.B., L.S. x N.-H.,
N.-H. x L.S.

Dindonneaux bronzés B.B.
Jersey Buffs.
Epreuve : rapide; réaction : 0.

Geo.-H. ARES, gérant

COUVOIR COOPERATIF
CERTIFIE DE

L'Epiphanie

L'Assomption

Approuvé par le Fédéral
Poussins de haute qualité.
Réaction : 0%.
Races : P.R.B., ROP.
Tél. : 26W

J.-Albert DUFRESNE
sec.-gérant

LA SOCIETE COOPERATIVE
AVICOLE DES

Bois-Francs

Victoriaville

Capacité : 240,000.
Races : P.R.B., N.H., L.S., L.B.
Dindes : B.B.B., B. de Hollande,
B. Beltsville, Jersey Buff.
Epreuve : rapide, 0% réacteurs.

Bernard CHAGNON, gérant
Tél. : 2070
VICTORIAVILLE

COUVOIR COOPERATIF DE

Vallée-Jonction

Beauce

Races : P.R.B., N.-H., L.S., hyb.
P.R.B. x N.-H., L.S. x N.-H.
Dindes : bronzés.
Produits pharmaceutiques et accessoires avicoles.

Valérien CLOUTIER, gér.

PROTEGEZ-VOUS

EN ACHETANT
DES COUVIERS
COOPERATIFS
CERTIFIES

COUVOIR COOPERATIF
CERTIFIE DE

St-Augustin

Comté de Portneuf

Capacité : 66,000 oeufs.
Races : P.R.B. — L.B. — R.I.P.
Hybrides — P.R.B. x R.I.P.
Epreuve rapide.
Réaction : 0%.

Raymond COTE, gérant

RACES : — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.R., New-Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New-Hampshire.
DINDES : — B.B., broadbreasted; B., bronzés; STD., standard.



Vingt-cinquième cours à domicile de l'U.C.C. (1950-51)

"L'ECOULEMENT DES PRODUITS AGRICOLES"

par Louis-Philippe POULIN, agronome.

Une brochure de 150 pages que l'on peut se procurer pour la modique somme de 35 sous l'ex-emplaire ou \$3.50 la douzaine, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue VIGER

MONTREAL (24)

Succès obtenus comme
représentants de
La Mutuelle-Vie
de l'**U.C.C.**
au cours de l'année
1951



BRUNO GELINAS
Guigues, Témiscam.
\$203,500.



ANACLET TOUSSAINT
St-Isidore, Dorchester
\$178,000.



GEORGES LEGAULT
St-Vincent-de-Paul
\$174,500.



ARMAND OUELLET
St-Simon (décédé)
\$156,000.



VIATEUR BLAIS
St-Edouard, Lotbinière
\$144,000.



Gédéon BROUILLETTE
St-Séverin, Proulxville
\$119,500.



ANTOINE BARD
Sully, Témiscouata
\$112,200



Gérard BEAUCHAMP
Mascouche, L'Assomp.
\$107,500.



THOMAS TALBOT
Isle Verte, R.-du-L.
\$96,500.



PIERRE ST-GELAIS
Laterrière, Chicoutimi
\$96,000.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

est heureuse de rendre hommage à ces dix champions de l'année 1951
comme à toute son équipe de dévoués représentants qui, l'an dernier, lui
ont soumis 4,196 demandes d'assurance pour un montant de \$4,621,300.
C'est un chiffre record depuis la fondation de La Mutuelle-Vie de
l'U.C.C.

Résumé des dix... Qu'est-il advenu...

(suite de la page 14)

pour toute la profession, alors que la coopérative, société "de droit privé" n'a autorité que sur ses membres.

2 — Q. b) Deux rôles des coopératives dans la corporation.

R. 1) Les coopératives seront des facteurs naturels d'ordre qui éviteront à la corporation de nombreuses interventions réglementaires. 2) Les coopératives seront des laboratoires économiques, sources de renseignements pour la corporation.

3 — Q. a) Indiquez un rôle important de la corporation agricole au point de vue "économique".

R. Elle pourra réglementer toute la mise sur le marché des produits agricoles : classification, prix, écoulement rationnel suivant les besoins de la consommation, etc. (Ces règlements seront obligatoires).

3 — Q. b) Pourquoi réclamer une loi de mise sur le marché?

R. Parce que c'est un acheminement direct vers la corporation.

4 — Q. a) Que demande S. S. Pie XII au sujet des associations libres? (telles que U.C.C. et coopératives).

R. Il demande qu'elles "frayent la voie à ces organismes meilleurs que sont les groupements corpora-

français de Radio-Canada. Ce programme passe sur les ondes chaque jeudi, de 10h. 45 à 11h. 00 a.m. Une autre initiative du Comité de publicité.

Un film traduit en français avec adaptation française du scénario, "Vos sous au travail", a été tiré en six copies et mis en circulation au cours de la campagne de souscription.

Et nous pourrions encore ajouter. En voilà assez, à notre avis, pour permettre aux producteurs de

tifs".

5 — Q. Devons-nous être coopératistes, ucécistes, ou corporatistes?

R. Nous devons être non pas coopératistes, mais d'excellents coopérateurs, et d'excellents ucécistes, mais ayant en vue l'objectif final, soyons surtout des corporatistes convaincus et militants.

6 — Q. Coopération et corporation ont-elles l'une pour l'autre un rôle complémentaire?

R. Oui. Les coopératives ne donneront leur plein rendement qu'en régime corporatif, la corporation atteindra son maximum d'efficacité avec un réseau coopératif bien développé.

lait de se faire une bonne idée de l'excellente besogne que les sous recueillis au cours du mois de juin ont permis d'accomplir.

Il faut reconnaître que cette campagne de publicité a aidé beaucoup à faire admettre au public l'importance de maintenir à un haut niveau la santé de nos populations en consommant plus de produits laitiers. Elle n'a pas peu contribué encore à faire reconnaître que le prix des produits laitiers est à un niveau très raisonnable en comparaison avec la plupart des autres denrées, eu égard particulièrement à leur valeur nutritive.

Les producteurs ont raison d'être fiers du travail accompli et des résultats obtenus à date. Il ne fait pas de doute qu'ils voudront, en juin prochain, non seulement maintenir au même niveau le montant des sommes souscrites, mais encore l'augmenter substantiellement.

L'expérience prouve que la continuité dans la publicité est la meilleure garantie d'efficacité et de succès. Donnons-nous la peine de penser à ces choses quand viendra le temps de délier les cordons de la bourse pour y laisser échapper quelques sous qui iront travailler efficacement pour nous en faveur de nos produits laitiers.

T.-E. BOIVIN, agronome.

PRODUCTEURS DE SUCRE

Attention!
Nous pouvons vous
livrer
dès maintenant

le fameux
chalumeau
"L'HOIR"
approuvé par le
Ministère de
l'Agriculture
de Québec;
chalumeau aux
multiples avantages
dont voici les
principaux : —

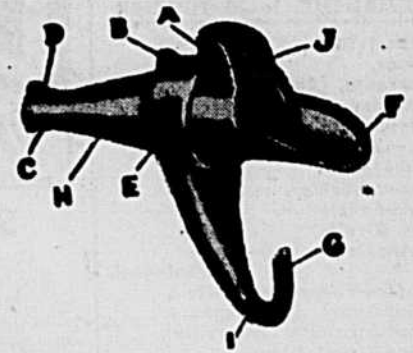
- 1.—Alliage léger qui ne rouille pas.
- 2.—Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
- 3.—Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
- 4.—Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les anciens (suffisamment pour payer le coût d'achat dès la première saison).
- 5.—Donne un produit de première qualité.
- 6.—N'oxyde pas l'entaille, de sorte que celle-ci guérit très rapidement.

COMMANDEZ MAINTENANT
Demandez notre brochure sur articles de sucrerie.

L'HOIR INC.

B.P. 88

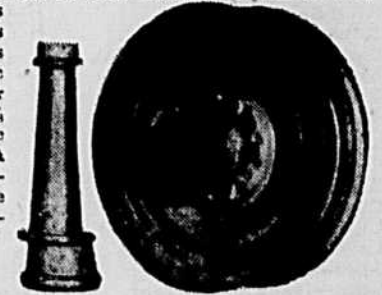
LEVIS, QUE.



Les jeux de roues d'acier et fuseaux OTACO

feront durer votre vieille voiture pendant des années.

Ne vous défaites pas de votre vieille voiture parce que les fuseaux sont usés. En lui posant un nouveau jeu de roues d'acier et fuseaux OTACO, elle durera des années. Les roues d'acier Otaco sont faites avec précision par des ouvriers spécialisés. Disponibles avec jante concave pour s'adapter aux fuseaux mesurant 10 x 3/4 ou complètes avec fuseaux de cette dimension. Roues genre à rales aussi disponibles pour autres dimensions. Voyez votre agent Otaco ou écrivez directement à :



Dépt. TWS-1

The OTACO LIMITED 515, AVENUE VIGER
MONTREAL
Les plus grands charrons au Canada

POUSSINS -- DINDONNEAUX



Pour obtenir les plus gros profits en aviculture, procurez-vous de nos poussins de qualité garantie. Transport payé. Poussins approuvés, de qualité supérieure, à un jour ou en croissance, dans un choix de races avantageuses. Dindonneaux bronzés et Jersey Buffs.

Demandez nos catalogue et liste de prix
COUVOIR COOPERATIF
DE MARIEVILLE

Marieville

Tél. : 65

Québec

LES POUSSINS ROY

certifiés

SUSSEX, EW HAMPSHIRE, ROCK
BARRÉS ET HYBRIDES



proviennent de troupeaux exempts de diarrhée blanche, 25 années de succès dans la production de poussins ont fait de notre exploitation le plus important couvoir privé certifié de la province.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT
Demandez notre circulaire

COUVOIR ROYAL CERTIFIE

St-Jude, comté St-Hyacinthe,

Québec

Il ne l'a pas fait!



Un grand nombre d'automobilistes, comme celui-ci qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire, ignorent les indications de la route. Si vous voulez conduire votre auto une autre journée, apprenez ce que signifient ces indications avant qu'il ne soit trop tard. Soyez prudent ! C'est peut-être votre vie que vous sauvez !

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 24

Convocations

DIMANCHE, le 10 FEVRIER

Albertville,
Amos,
Barraute, (Abitibi),
Beaudry, (Témiscamingue),
Compton,
Davangue,
Huberdeau,
Lac-aux-Sables,
L'Annonciation,
Les Etroits,
Notre-Dame-des-Bois,
(Frontenac),
Rivière-Turgeon, (Abitibi),
Saint-André de Matapédia,
Saint-Athanase, (Iberville),
Saint-Benoît Labre,
Saint-Bruno,
Sainte-Gertrude de Pontiac,
Saint-Martin,
Saint-Tharsiscus, (Matapédia),
Saint-Vianney, (Matapédia),
Stoke Centre,
Ville-Marie.

LUNDI, le 11 FEVRIER

Albanel, (Roberval),
Angers, (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Coolshire,
Forterville, (Lotbinière),
Katevale,
La Rédemption,
Montebello,
Notre-Dame du Lac,
Oka,
Saint-Barthélemy,
Sainte-Cécile,
Saint-Eusèbe, (Témiscouata),
Saint-Justin,
Saint-Valère,
Thurso, (Papineau).

MARDI, le 12 FEVRIER

Broughton ouest, (Beauce),
Contrecoeur, (Verchères),
Lac-au-Saumon, (Matapédia),
La Patrie, (Compton),
Saint-Adrien de Ham,
Sainte-Cécile de Lévrard,
(Nicolet), dans l'après-midi,
Saint-Claude, (Richmond),
Saint-Henri, (Lévis),
Sainte-Louise, (L'Islet),
Saint-Pierre-les-Becquets,
Saint-Robert, (Richelieu),
Sainte-Thècle,
Saint-Timothée, (Beauharnois),
Stanstead,
Waterville, (Compton).

MERCREDI, le 13 FEVRIER

Bishopton, (Wolfe),
Boileau, (Papineau),
Broughton est,
La Rivière-Bleue,
Loretteville,
Mont-Brun,
Saint-Basile-le-Grand,
(Chambly),
Saint-Charles, (St-Hyacinthe).

JEUDI, le 14 FEVRIER

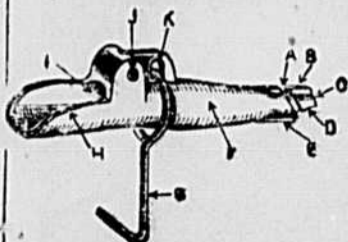
Guérin,
Ham-Nord,
Notre-Dame de Ham,
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, le 15 FEVRIER

Sainte-Cécile, (Frontenac),
Saint-Magloire, (Bellechasse).

L'union fait mieux qu'addition
par des forces: elle les multiplie.
Deux hommes, luttant ensemble
contre un troisième, n'ont pas seu-
lement deux chances sur trois de
l'emporter. Ils en ont 99 sur 100

Sucriers



Il est grandement temps de com-
mander tout ce dont vous pouvez
avoir besoin pour compléter votre
équipement d'habillage. Nos 40 an-
nées d'expérience dans ce domaine
sont votre garantie que nos produits
ont été éprouvés.
EVAPORATEURS — CHALUMEAUX
— POELES A FINIR — BOITES A
SIROP LITHOGRAPHIQUES, ETC.
Remarquez que nous sommes les
seuls fabricants de la fameuse POU-
DRE "EVA-DO", le seul produit ser-
vant à nettoyer sans les endomma-
ger, les évaporateurs de la pierre
qui s'y déposent.
Aussi évaporateurs usagés remis
à neuf; demandez notre circulaire.

Evaporateur Dominion
1630 rue Delormier, Montréal



Ste-Elisabeth
(Arthabaska)

Notre nouveau bureau de di-
rection est formé comme suit:
président, M. Benoit Letendre;
vice-président, M. Georges Lemire;
directeurs, MM. Florent Desro-
chers, Maurice Hamel, Arthur
Desfosses, Lucien Demers et Ire-
née Chabot. L'aumônier est M.
l'abbé H. Rheault, curé.
J.-P. Desrochers, secrétaire

Drummondville

A notre assemblée annuelle
d'automne, à laquelle assistaient
une vingtaine de cultivateurs, on
a élu un nouveau bureau de di-
rection qui se compose comme
suit: président, M. Uldéric Gri-
sé; vice-président, M. Rodrigue
Bessette; directeurs, MM. Joseph
Lafelle, Arthur Perreault, Eusèbe
Lemaire, Léo Duplessis et Anto-
nio Martel. L'aumônier est M.
l'abbé Alcide Durocher. Notre
syndicat compte deux membres
de plus que l'an dernier, soit 74
membres en tout.
Léo Marier, secrétaire

Saint-David
(Yamaska)

Le syndicat de St-David a pro-
cédé à l'élection d'un nouveau
bureau de direction à sa dernière
réunion. M. Albert Tessier a
été élu président et M. Aimé St-
Germain, vice-président. Les di-
recteurs sont MM. Alphonse Cyr,
Clément Bonin et Gaston Brouil-
lard. Les conseillers sont MM.
Georges Brouillard, Joseph Sa-
lais et Lothaire Durocher.
A. Blanchard, secrétaire

St-Néciphore
(Drummond)

Le nouveau bureau de direc-
tion du syndicat de St-Néciphore
se compose comme suit: prési-
dent, M. Jules Caya; vice-pré-
sident, M. J.-B. Voyer; direc-
teurs, MM. Eugène Fontaine,
Mastaï Lemire, J.-L. Caya et Eu-
clide Blanchette. L'aumônier est
M. l'abbé Alphonse Allard.
Lucien Voyer, secrétaire

St-Justin
(Maskinongé)

Notre nouveau bureau de di-
rection est formé comme suit:
président, M. Henri Lajoie; vice-
président, M. Lucien Marchand;
directeurs, MM. Adélar Gagnon,
Victor Bellemare, Ernest Alarie,
Yvon Gagnon et J.-P. Gagnon.
L'aumônier est M. l'abbé Donat
Grimard, curé.
Irenée Clément, secrétaire

Saint-Jérôme

Le 15 janvier, les membres de
l'U.C.C. du syndicat de St-Antoi-
ne des Laurentides se réunis-
sèrent pour l'assemblée annuelle.
Après avoir pris connaissance du
rapport financier et des activités
de l'année, les membres présents
ont élu le bureau de direction
suivant: président, M. Albert
Ethier; directeurs, MM. Isaïe
Guay, Charlemagne Descham-
bault, Rodrigue Lajeunesse, Ro-
saire Bélanger, J.-R. Boisclair et
Théodore Corbeil.
J.-P. Guay, secrétaire

Ste-Justine de Newton
(Vaudreuil)

Notre syndicat a tenu sa réu-
nion mensuelle le 21 janvier en
la salle municipale. Étaient pré-
sents M. l'abbé Adrien Patenaud,
aumônier, curé des Cèdres, et
M. l'abbé Fabien Tremblay,
vicaire de Ste-Justine, ainsi
qu'une trentaine de membres. Le
syndicat de Ste-Justine demande
par résolutions à l'U.C.C. et au
gouvernement: 1. de laisser en-
trer sans douanes sur le marché
canadien les instruments aratoires,
vu qu'il laisse entrer le porc
et le boeuf américain sur notre
marché provoquant ainsi une
baisse des prix; 2. d'accorder
une prime sur l'abattage des re-
nards en tout temps de l'année, à

**Pour le centre de
formation rurale**

**Fédération de
Montréal-St-Jérôme**

Voici une première liste des
syndicats qui ont répondu à
l'appel de la Fédération pour
aider nos jeunes qui veulent
aller au Centre de formation
rurale de l'U.C.C.

Nous en profitons pour de-
mander aux syndicats qui n'ont
pas encore répondu de le faire
le plus tôt possible:

Ste-Thérèse	\$ 60.00
St-Augustin	75.00
St-Elzéar	15.00
Couvoir coopératif de Pant-Viau	25.00
St-Eustache	65.00
St-Monique	25.00
St-Sophie	25.00
Vaucluse	50.00
St-Vincent de Paul	75.00
St-Scholastique	20.00
St-Antoine des Laurentides	25.00
L'Assomption	50.00
St-Janvier	10.00
St-Placide	15.00
St-Rose	50.00
St-Geneviève	50.00
St-André d'Argenteuil	50.00
St-Dorothée	15.00
Oka	20.00
St-Canot	20.00
Total	\$740.00

A venir: St-Martin; St-Hermas,
St-Joseph; St-Sulpice; Ste-
Anne des Plaines; St-Benoît.

cause des grands ravages que
font ces carnivores; 3. de four-
nir de la broche à foin aux cul-
tivateurs membres de l'U.C.C.,
vu la rareté et le prix élevé de
ce produit et le grand besoin
qu'en a le cultivateur; 4. que le
remboursement de l'assurance
en cas d'accident se fasse dans
les 30 jours qui suivent cet acci-
dent.
R. Ménard, secrétaire

Val-Senneville
(Abitibi-est)

Notre nouveau bureau de di-
rection se compose comme suit:
président, M. Honorius Perrier;
vice-président, M. Diomède Fré-
chette; directeurs, MM. J.-S. Clé-
ment, Arthur Perron, Lionel Ga-
rant, Armand Veillette et Armand
Deslauriers.
Rosaire Vézina, secrétaire

Côteau-du-Lac
(Soulanges)

Notre syndicat a tenu son as-
semblée annuelle le 14 décembre
sous la présidence de M. Paul-
Emile Vincent. Une vingtaine de
cultivateurs étaient présents. Les
élections ont donné le résultat
suivant: président, M. J.-E. Car-
rière; vice-président, M. Ambroise
Sauvé; directeurs, M. Armand
Gauthier, J.-P. Poirier, Jean-Marc
Dandurand, Philias Leroux et
P.-E. Vincent.
Gilles Isabelle, secrétaire

Saint-Modeste
(Témiscouata)

demandée en 1947 sur les possi-
bilités d'organiser l'établissement
de cultivateurs résidant dans ce-
te partie de la paroisse connue
sous le nom d'Aulnière soit conti-
nuée et que, avec l'aide du mi-
nistère de la Colonisation ou de
celui de l'Agriculture, on trace
des plans d'ensemble pour réali-
ser un établissement convenable
d'un bon nombre de fils de cul-
tivateurs de la paroisse qui se-
raient désireux de s'établir sans
aller au loin. Copie de ces deux
résolutions ont été envoyées au
député du comté à l'Assemblée
législative, au bureau central de
l'U.C.C. et à la Fédération de
l'U.C.C. de Rimouski-ouest.
Gérard Gendron, secrétaire
A notre réunion du 15 janvier,
tenue sous la présidence de M.
Jules Boucher, l'exploitation
d'une marnière et la colonisation
ont fait l'objet de la discussion.

L'Exécutif de

**L'Union catholique des
Cultivateurs**

PRESIDENT GENERAL: M. Abel
MARION, Saint-Edwige Compton.
AUMONIER GENERAL: le Rév.
Père Léon LEBLANC, S.J. 515, avenue
Viger, Montréal.
AUMONIER ADJOINT: le Rév. Père
Engelbert LACASSE, S.J., 14 rue
Dauphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M.
Jean-Baptiste LEMOINE,
St-Robert (Richelieu), P.Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M.
Samuel AUDETTE, La Maison du
Béhemon, 319, rue St-Paul Qué-
bec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Mo-
nique, Nicolet;
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques,
Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno,
Lac-St-Jean;
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem,
Beauce.
SECRETARE GENERAL: M. Thu-
rille BELLEFLEUR, 525, avenue Viger,
Montréal, P.Q.



Nécrologie

On recommande aux charitables
prières des membres de l'U.C.C. et
des lecteurs de la "Terre de Chez
Nous" l'âme de

Dame Blanche Cormier, épouse
de M. Joseph Leblanc, décédée à
Contrecoeur, le 31 décembre der-
nier, à l'âge de 72 ans. M. Joseph
Leblanc est l'un des fondateurs de
l'U.C.C. en 1924. Le fils de la dé-
funte, M. Albert Leblanc, est vice-
président du syndicat de l'U.C.C.
de Contrecoeur.

A la famille éprouvée, l'U.C.C.
et la "Terre de Chez Nous" expri-
ment leurs vives et sincères con-
doléances.

**Remerciements à
saint Isidore**

M. J.-P., de Champlain, désire re-
mercier publiquement saint Isidore
pour avoir obtenu, par son inter-
cession, la guérison d'une vache.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1510, rue Drummond
MONTREAL

Tél HARBOUR 2144
Jean-Paul VERSCHULDEN
Maurice-D GODBOUT
VERSCHULDEN & GODBOUT
AVOCATS,
conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

AIMEZ-VOUS LA MECANIQUE ?

Devenez un EXPERT MECANICIEN SPECIALISTE sur
tous les moteurs à gazoline et DIESEL.

En ETUDIANT CHEZ VOUS durant vos heures de loisir,
sans aucune dépense de transport, sans pension à payer
et surtout sans vous déplacer de votre chez-vous.

LE SEUL COURS FRANÇAIS AU CANADA
à prix raisonnable et à termes faciles.

Si cela vous intéresse et que vous êtes sérieux vous
pouvez vous créer un avenir à gros SALAIRE en mettant
ce coupon à la poste et notre Aviseur Educationnel vous
expliquera les avantages que nous vous offrons lors de
son passage dans votre district prochainement.

TO: THE CHICAGO VOCATIONAL TRAINING CORP. LTD.
Room 310-1500 St. Catherine St. W., MONTREAL
NOM
ADRESSE

TEMPERATURE

Quelqu'un pourrait-il nous dire ce que faisaient, à Montréal, il n'y a pas de cela trois semaines, et par un froid de 10 degrés sous zéro, deux corneilles sur un arbre perchées à l'intersection de l'avenue Van Horne et du chemin de la Côte-des-Neiges?... Deux curieuses, sans doute restées au pays pour voir quelle sorte d'hiver on aurait. Ou peut-être pour vérifier si tout ce que leur en disaient leurs ancêtres et qui leur faisait prendre tôt les chemins du sud, était vrai? On ne saura jamais.

En tout cas, les corneilles avaient autrefois de bonnes raisons pour "se pousser" avant les "frettes".

Quand le fleuve St-Laurent gela de part en part, c'était pour vrai et pour longtemps. En 1880, un train circula sur la glace entre le terminus ferroviaire de Chemin de fer du Nord, à Hochelega, et le terminus ferroviaire de la rive sud, à Longueuil, du 5 janvier au 1er avril inclusivement. L'année suivante, les trains se remirent à circuler sur ce pont inusité à partir du 5 janvier jusqu'au 8 avril. Le premier jour, une locomotive s'engouffra dans le fleuve, à 300 pieds du quai de Longueuil, par suite d'un affaissement de la glace sous un rail. On répara la voie, et le service se continua pendant qu'on renflouait la locomotive perdue qui pesait tout de même 300 tonnes! En 1882, le service d'hiver d'une rive à l'autre fut assuré du 4 février au 4 mars et, en 1883, du 15 janvier au 3 avril. Paris et Londres en parlèrent. Le chemin de fer en question fut alors acheté par le Pacifique Canadien qui jugea plus prudent d'utiliser le pont de Chine.

RADIO

LE CHOC DES IDEES

Lundi, le 11 février, à Radio-Canada (de 8 hrs. à 8 h. 30 p.m.), débat sur la question suivante: "Le transport des denrées", par MM. L.-P. Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C., et P.-E. Boutet, agent du Service de la Colonisation des Chemins de fer Nationaux du Canada.

LE REVEIL RURAL

Dimanche, le 10 février: Causerie horticole par M. Bruno Landry.
Lundi, le 11: Causerie de M. G. N. Fortin; revue du marché, bulletin météorologique, musique.
Mardi, le 12: Albert Viau et ses chansons.
Mercredi, le 13: Interview de M. Alphonse Lapointe en marge de l'immigration.
Jeudi, le 14: Le ministère provincial de l'Agriculture.
Vendredi, le 15: Georges Bernier et ses chansons.
Samedi, le 16: M. Paul-H. Vézina parlera de la culture des céréales.

Cours sur l'élevage du dinde dans Québec

Des cours sur l'élevage de la dinde dans Québec seront donnés à l'école d'agriculture Noé-Ponton, de Sherbrooke, du 18 au 22 février. Le ministère provincial de l'Agriculture en collaboration avec le Service de l'Aide à la jeunesse y invite les jeunes de 16 à 30 ans. Aux intéressés de noter ce qui suit: 1) adresser sa demande à M. Philippe Galarneau, édifice Dion, Sherbrooke; 2) avoir l'âge requis; 3) bien remplir la formule spéciale qui sera renvoyée au candidat et la retourner prestement; 4) contribuer la somme de \$1.00 par jour pour pension et coucher (la majeure partie étant défrayée par l'organisation); 5) les frais de transport seront payés aux candidats admis. L'an dernier, des cours semblables furent donnés à Sherbrooke sur le chaponnage.

Votre avenir...

(Suite de la page 10)

mieux qu'un autre qui ne sait pas lire et ne cherche jamais à se renseigner.

Cet exemple d'un "médecin-cultivateur" devrait être raconté à tous les fils de cultivateurs qui veulent quitter la terre. Il pourrait aussi faire l'objet d'une intéressante discussion dans nos cercles d'étude.

J.-Alphonse LAPOINTE, secrétaire, Comité conjoint d'établissement rural.

LE BÛCHERON

Protection efficace par la convention

La Convention collective forestière de travail de l'U.C.C. protège efficacement, dans toute la mesure du possible, les membres de l'U.C.C. sur les questions d'embauchage, de promotion et de congédiement.

Voyons ce que dit à ce sujet l'article 8.01:

"Dans les cas de congédiements pour période de travail terminée ou pour les promotions, on prendra en considération la période de service et le statut familial. Lorsqu'on aura besoin de travailleurs, les travailleurs locaux ayant l'expérience du travail, de même que les pères de famille auront la préférence pour l'emploi. Rien des présentes ne devra être pris comme restreignant le droit de la compagnie de reconnaître le mérite et l'habileté de garder des travailleurs clés et de promouvoir en général l'efficacité des opérations.

8.02: "La maladie, les absences autorisées ou les accidents invalidant un employé pour son travail, au cours de n'importe quelle saison, n'altéreront pas ses droits d'ancienneté pour cette saison".

De plus un employé qui prétend que son congédiement est injuste, pourra porter son cas à l'étude selon les dispositions du règlement des différends. C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

L'hygiène dans les chantiers

Questions et réponses d'après les règlements provinciaux

Q. — A quelles conditions peut-on garder des animaux domestiques dans un chantier?

R. — Les animaux, tels que porcs, bœufs, vaches ou autres, doivent être gardés dans des enclos, étables ou porcheries situés à une distance de 100 pieds ou plus des parties habitées du campement, de tout lac, ruisseau, rivière ou autre cours d'eau, ainsi que de la prise d'eau.

Q. — Que doit-on faire avec les déchets d'abattoirs et les carcasses?

R. — Dès que le terrain le permet, les restes d'animaux morts ou tués doivent être immédiatement enterrés à au moins deux pieds sous terre à une distance de 100 pieds ou plus des campements, de tout lac, ruisseau, rivière ou autre cours d'eau, ainsi que de la prise d'eau.

Q. — A quelle distance du campement la prise d'eau d'alimentation doit-elle être située?

R. — Elle "doit être située à une distance d'au moins 150 pieds ou plus du campement et de toute source de contamination; lorsqu'il s'agit d'un puits de surface bien protégé, la distance doit être de 100 pieds ou plus des latrines, puits, dépotoirs, étables ou autre source de contamination".

Q. — Cette distance est-elle la même dans le cas d'une source qui serait située à un niveau beaucoup plus élevé que toute bâtisse et dépendance du campement ou encore d'un puits tubé?

R. — Dans ce cas, "cette distance est laissée à la discrétion du directeur de la division de l'hygiène industrielle".

Q. — Quelles règles générales doit-on suivre relativement à la prise d'eau d'alimentation?

R. — Elle "doit être située en amont du campement ou de toute source de contamination. De plus, toute eau de rivière ou de lac contaminée ne doit jamais être utilisée comme eau d'alimentation".

Q. — Quel genre de réservoir à l'eau doit-on utiliser dans les camps?

R. — Un réservoir de dimensions convenables et bien entre-

Le chantier coopératif de l'U.C.C. de Sherbrooke fait de rapides progrès

En sa quatrième année d'opération, le Chantier coopératif de Sherbrooke décidait, l'automne dernier, de négocier un important contrat pour la coupe et le charroyage de 8,000,000 pieds de bois, d'une valeur de \$300,000, avec la Cie J.J. McFadden, à Blind River, Ontario.

Ces opérations sont faites à environ 50 milles de Blind River, dans un territoire couvert de beaux peuplements de pins dont chaque billot contient une moyenne de 93 pieds.

Le territoire assez accidenté requiert une attention particulière de la part des bûcherons, mais le gérant général des opérations, M. Denis Dostie, bien secondé par les gérants des groupes locaux, MM. Fernand Ballavance, Roch Bernier et Laurent Millette, font des prodiges de dévouement pour instruire et orienter leurs hommes, pour que soit réduit au minimum les risques d'accidents toujours possibles, surtout si l'on considère que la moyenne d'âge des membres du groupe est plutôt basse.

L'ingénieur-conseil du Service forestier de l'U.C.C., M. P.-M. Archambault, joue auprès de ce groupement de 115 hommes un rôle très précieux. Sa grande expérience dans ce domaine, jointe à un grand esprit compréhensif et à un immense désir de faire le plus de bien possible aux bûcherons, font qu'en suivant avec attention ses recommandations et avis, les intérêts professionnels et économiques des membres sont parfaitement sauvegardés.

Aussi faut-il voir avec quelle bienveillante attention et confiance il est écouté, et avec quelle impatience ses visites nombreuses, mais trop rares encore au gré des dirigeants et des membres, sont-elles attendues.

Les opérations ayant débuté le 17 août dernier, elles sont déjà, passablement avancées en dépit d'une très mauvaise température qui a sévi tout l'automne durant et qui s'est même poursuivie jusqu'à ces derniers temps.

Actuellement grâce à la froide température, le charroyage bat son plein: 14 camions de fortes capacités se partagent la tâche de descendre à la rivière, à un rythme de 2,000 billots par jour, les énormes empilements faits au cours de l'automne. D'après la cédule établie par l'ingénieur forestier de l'U.C.C., le charroyage devrait se terminer au tout début de mars.

Lors de la visite du soussigné, on a constaté qu'à l'exception de quelques individus, le groupe au complet est très heureux d'avoir eu l'avantage de passer un bon hiver au chantier coopératif de l'U.C.C. de Sherbrooke. Déjà un bon nombre commencent à faire des projets pour les prochaines opérations.

Certaines difficultés ont surgi dans le département de la comptabilité au début de l'année, difficultés provoquées par certains individus qui ne comprenaient pas, ou qui comprenaient mal leur rôle. Mais, depuis ce

tenu, muni d'une chantepleur et couvert, doit être placé à la disposition des ouvriers.

Q. — Que dit-on de la tasse commune?

R. — Elle "est formellement défendue".

Q. — Le cuisinier et aides-cuisiniers doivent-ils fournir un certificat médical avant d'exercer leurs talents?

R. — Oui, e "il est défendu à l'employeur de prendre à son service tout cuisinier ou aide-cuisinier qui ne peut fournir un certificat de vaccination anti-varicelle réussi et datant de moins de 7 ans, et un certificat médical datant de moins de trois mois, établissant qu'il ne souffre pas de maladie contagieuse ou vénérienne. Il appartient au cuisinier et aux aides-cuisiniers de fournir ces certificats".

département très important, que dirige le commis Roger Lachance, aidé de son assistant, Daniel Bouffard, connaît un regain d'activité de très bon augure. Les formules claires, les chiffres précis qu'il montre seront sûrement de nature à donner un grand contentement aux membres et leur assurera un rapide règlement à la fin des opérations.

On constate cependant un point faible: c'est le manque d'étude parmi le groupe. Plus qu'ailleurs peut-être, les cercles d'études sont nécessaires à la bonne marche d'un chantier coopératif, et un chantier qui ne tient pas régulièrement ses cercles d'études est un peu comme un corps sans âme. Après étude des raisons qui ont provoqué cet état de choses, on comprend la situation.

Il faudra, cependant, dans la préparation du programme des prochaines opérations, que l'on prenne les dispositions nécessaires pour remettre en honneur le programme des études qui devra être suivi avec soin.

Samuel Audette

RECONSTITUEZ VOTRE BETAIL
avec
LA MELASSE
de canne à sucre pure



Insurpassable comme adoucissant, nourriture tonique et reconstituant général. La mélasse de canne à sucre pure WIB s'emploie économiquement sur le foin sec, les fourrages peu succulents — procurant une énergie rapidement utilisable et améliorant le poids et la qualité du bétail.

Demandez par écrit votre copie gratuite de "Comment Nourrir"

CANADA WEST INDIES MOLASSES CO. LTD.
3400 L. est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

PEINTURE GARANTIE
Le gallon \$2.75 et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande

R. TROTTIER
8614, DE L'ÉPÉE
MONTREAL

Il y a plus beau, il y a plus riche, mais à la "Maison du Bûcheron", 319 rue Saint-Paul, à Québec, on est CHEZ SOI.

OUI! C'EST LA MEILLEURE QUE VOUS POUVEZ ACHETER

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
105 est, rue Saint-Paul, MONTREAL

POURQUOI DES REPRODUCTEURS DE RACE?

Parce que ce sont les meilleurs:

1. Ils possèdent des caractères bien fixés;
2. Leur valeur héréditaire est bien établie;
3. Ils font les bons troupeaux.

Informez-vous auprès des éleveurs que vous connaissez ou écrivez à:

La Société des Eleveurs d'animaux de race du Québec

Donat Giard, Président, Ste-Rosalie, P.Q.
Armand Ouellet, secrétaire, agronome, Ministère de l'Agriculture, Québec, P.Q.

PETITES ANNONCES

(suite de la page vingt)

POUSSINS - POULETTES

31 ANS D'ECLOSION

Est-ce que 31 ans d'expérience dans la production et l'éclosion des poussins vous dit quelque chose? — Nous avons des poulettes pour pondeuses et des poulets pour broilers; nous les offrons dès maintenant. Tous les poussins ont subi l'épreuve du sang et n'ont aucune maladie. **GODDARD CHICK HATCHERY, Britania Heights, Ontario.**

PREPAREZ-VOUS D'AVANCE. Ne retardez pas vos achats de poussins à cause du bas prix actuel des oeufs. En 1951, le 17 janvier, les gros oeufs de catégorie A se vendaient 36c la douzaine. Le 10 juillet, 73c. La même chose peut se produire cette année. Soyez prêts alors; achetez le nombre habituel de poussins et achetez les poules Tweddle issues de R.O.P. Aussi, poussins en croissance, poulettes plus âgées, dindonneaux. Catalogue. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

POULETTES de 4 semaines, aussi non-sexés. Tous les renseignements et prix. **L. J. CAVANAGH, Glen Sutton, Qué.**

POUSSINS de première qualité, 4 races de choix: Light Sussex, New-Hampshire, P. R. barrées, Hybrides (N.H. X P.-R.B.). Pour livraison immédiate ainsi que poussins de quelques jours en batterie. Prix sur demande. **COUVOIR COOPERATIF ST-MICHEL, Bellechasse, P.Q.**

POUSSINS GALT

pour livraison immédiate. Commandez et déposez d'après cette annonce. Toutes les races populaires. Beaux poussins à prix raisonnables. Non-sexés \$13.95 et plus le cent; poulettes \$21 et plus; coqs \$3.90 et plus le cent. Demandez nos prix spéciaux pour poussins en croissance pour livraison immédiate. **GALT CHICKERIES, Galt, Ontario.**

"TRES SATISFAITE"

Voilà ce que dit notre cliente Mme Geo. Kyles, Richmond, Ont.: "Je peux le comparer à n'importe quels autres." Nos vieux clients commandent à temps leurs poussins hâtifs. Si vous êtes l'un d'eux, demandez nos prix sans tarder. Approuvés du Gouvernement et produits sur nos fermes. Nous avons notre grand choix habituel de poussins d'un jour et de poussins en croissance. Demandez nos prix courants et mesurez vos besoins d'après les bons marchés que laisse prévoir l'année 1952. **KITCHENER BIG-4 HATCHERY, King St. E., Kitchener, Ontario.**

60 POUSSINS GRATIS

Achetez de poussins d'un jour de qualité supérieure extra profit, 22 années d'expérience — 22 années de progrès. Nous avons le meilleur choix de poussins pure race, provenant de troupeaux approuvés, inspectés ou certifiés et ayant subi l'épreuve du sang, ayant à leur tête des producteurs R.O.P. ou de descendance R.O.P. assurant par le fait même des sujets sains et vigoureux étant reconnus pour la ponte de gros oeufs de 24 onces à 32 onces par douzaines. L'augmentation graduelle de nos affaires chaque année, prouve que nous donnons satisfaction à nos clients. Les poussins de qualité supérieure "extra profit" vous feront réaliser de beaux profits. Le seul vendeur de poussins d'un jour donnant une garantie sur les poussins mélangés. Demandez notre liste de prix **WILFRID LEFEBVRE, MARCHE ST-JACQUES, 2025, rue Amherst, Montréal 24.**

RAPPEL-VOUS que le prix n'est pas aussi important que les profits que vous faites par dollar investi. Il ne paie pas de prendre une chance sur un troupeau d'une valeur incertaine étant donné que vous ne pouvez être certains du résultat que si les ancêtres de ce troupeau ont fait leur preuve dans la reproduction. C'est ce qui compte aujourd'hui pour faire de l'argent dans le commerce avicole. Les poussins Top Notch sont de haute qualité, aussi, dindonneaux, poulettes plus âgées, poussins en croissance. Catalogue. **TOP NOTCH CHICK SALES, Guelph, Ontario.**

POULETTES de 4 semaines, aussi non-sexés. Tous les renseignements et prix. **L. J. CAVANAGH, Glen Sutton, Qué.**

ACHETEURS DE POUSSINS: Soyez assurés que vous commandez le nombre habituel de poussins pour la saison prochaine. Nous sommes sûrs que les producteurs qui partiront sur le bon pied feront de bons bénéfices. Monkton Poultry Farm est une ferme approuvée du Gouvernement. Profitez de l'escompte que nous accordons pour commandes hâtives et commandez vos poussins maintenant. Demandez nos prix 1952 et notre catalogue. **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.**

AVICULTEURS! demandez notre nouveau catalogue et liste de prix pour différentes races de poussins. **COUVOIR COOPERATIF VAUDREUIL, Dorion.**

ACHETEURS DE PLYMOUTH-ROCK barrées qui désirez des poussins de qualité supérieure, consultez-nous. Liste de prix et dépliant fournis sur demande. **COUVOIR COOPERATIF LES CEDRES, Les Cedres, Co. Soulanges, Qué.**

POUSSINS ISSUS DE R.O.P. avec antécédent prouvé jusqu'à 293 oeufs. Ces producteurs certifiés sont officiellement reconnus comme la crème de la volaille canadienne et vous serez surpris par leur production. Nous avons aussi pour avril-mai 15,000 poulettes de trois mois. Huit races approuvées par le Gouvernement. Catalogue gratuit. **KELTERHORN POULTRY FARM, Milverton, Ontario.**

AVICULTEURS! Commandez immédiatement pour expédition février, mars. **GROS LEGHORN blancs, \$13.50, LIGHT-SUSSEX \$14.50.** Poulettes d'un jour, grosses Leghorn blanches, \$28.00 par 90%. Conditions \$1 d'acompte par cent avec commande. **COUVOIR CERTIFIE ANTONIO GIBARD, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.**

POUSSINS - POULETTES

ATTENTION AVICULTEURS: Achetez vos poussins et dindonneaux d'un couvoir coopératif certifié et approuvé. Poussins de toutes races. Oeufs d'incubation. Dindonneaux Bronzer Broad-Brest et Standard, Betsville White, Canetons. Aucun réacteur dans nos troupeaux à la première épreuve. Nous faisons affaire dans 7 des 10 provinces du Canada. Les clients commandant leurs poussins à l'avance bénéficient d'un prix spécial. Demandez nos listes de prix. **COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, Batiscan, Co. Champlain.**

PHOTOGRAPHIES:

AMATEURS

FILMS DEVELOPPES, GRATIS agrandissement 8 x 10 avec \$2.00 de factures impressions toutes grandeurs, 3c. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais d'expédition. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Deslorimier, Montréal.**

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 35c chacun impressions n'importe quelle grandeur, 4c chacune. Agrandissement gratis avec chaque commande de 40c. **STUDIO RAPIDE, Dépt. "C.N." Station E., Montréal.**

PHOTOS FINIES PARCHEMIN. SERVICE DU MEME JOUR. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION 3c AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt. D. Montréal.**

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lévopoids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**

NOUVELLE HUILE "YOR"

Sans dure friction, la nouvelle huile "YOR", appliquée gentiment vous apportera un soulagement rapide des douleurs fatigantes du rhumatisme. Aussi, rien de mieux pour les douleurs de maux de gorge, entorse, tension des nerfs, jambes, etc., etc. Vous soulage en pénétrant. Envoyez \$1.10 taxe et transport inclus, pour une grosse bouteille de 5 onces. **YOR CHEMICAL & CIE, Escourt, Témis, Québec.**

LES PLANTES MEDICALES, moyen sûr et rapide de retrouver la santé. Remède contre le diabète, pour le foie, tonique reconstituant énergique. \$1, poste payé. **CHS-EUG. GIRARD, 52, 38e avenue, Laval ouest, Québec.**

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. **METHODE qui donne les résultats attendus.** Ecrivez pour renseignements gratuits sur **PORCALINE-Tri-Tonik ANIMAL MEDICINE des DRs MOFFETTE, 651, rue Villieray, Montréal.**

Enrayez la toux due au **RHUME** en un rien de temps à l'aide de **GOUTTES DIANA** connues partout au Canada contre la TOUX tenace due au RHUME, catarrhe nasal, rhume de poitrine; aident à soulager le mal de gorge, l'asthme, la bronchite, aussi très efficaces comme gargarisme, contre le mal d'oreilles et pour d'autres usages hiver et été. Aucun autre remède contre la toux comme celui-ci. Seulement \$1.25 dans toutes les pharmacies au Canada.



PRISE PIDARD - Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adresses-voilà à **THOS-LS GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES DE CHEVAUX. Pourquoi laissez souffrir votre cheval? Pourquoi ne pas obtenir un meilleur rendement? Oui, Messieurs, vous pouvez guérir votre cheval de la toux, gourme, suffle, etc. **LA MIXTURE YOR,** a fait ses preuves. Votre cheval peut continuer de travailler en prenant ces remèdes. Commandez un gros format pour un traitement complet et seulement pour le prix de \$1.10 frais de transport compris. **YOR CHEMICAL & CIE, Escourt, Témiscouata.**



Deux délégués franco-ontariens à la 16ème réunion annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, tenue récemment à Montréal: M. William Legault (à gauche), secrétaire et propagandiste de la Fédération d'Agriculture de Stormont; Madame E.-L. Filion, d'Avonmore, Ont., en compagnie de M. Gordon Loveridge, de Greenfield, Saskatchewan, vice-président de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.



Wendover

Notre assemblée eut lieu le 16 janvier sous la présidence de Mme Boudreault.

La présidente dit un mot de la visite des cercles.

Divers sujets furent étudiés, notamment un livre intitulé "Le Rosaire du Pèlerin"; à propos d'hygiène, on conseilla de ne pas faire de visite inutile quand une personne est malade; on a aussi montré comment faire un couvre-lit.

Au nombre des travaux manuels présentés, on a remarqué un tapis fait à la main par Mme Joseph Boudreault; une lampe refaite par Marie-Marthe Séguin; un gâteau, par Mme Charles St-Onge ainsi que des recettes.

La prochaine assemblée aura lieu le 13 février 1952.

Marie-Marthe Séguin, secrétaire.

Hawkesbury

L'assemblée du 14 janvier était présidée par Mme Omer Diotte.

Depuis la dernière assemblée de décembre 1951, nous avons à déplorer la mort de Mme Omer Laurin.

La présidente, soulignant cet événement, dit que les membres du cercle garderont d'elle un éternel souvenir. "Nous avons, dit-elle, assisté à la mort d'une de nos soeurs dans le cercle. Comme vous le savez, la mort de Mme O. Laurin laisse parmi nous un grand vide, puisqu'elle était un des membres les plus assidus, toujours de bonne humeur, toujours souriante avec tout le monde, prête à rendre service sans distinction de classe; pauvre ou riche elle n'hésitait à délier les cordons de sa bourse pour faire des oeuvres de charité. Malgré tout, la maladie la minait depuis près de trois ans. Elle aimait notre cercle et avait toujours de bons conseils à donner à chacune de nous. Mme Laurin laisse dans le coeur de celles qui ont travaillé à ses côtés un souvenir inoubliable, car elle était pour nous l'âme dirigeante de l'organisation".

Nous offrons à son époux et aux membres de sa famille, nos plus sincères sympathies.

On proposa de commencer les assemblées à 7h. précises.

Le prochain travail à exécuter sera un tablier fait dans une vieille chemise. Nous aurons un cours d'art culinaire sous peu.

La prochaine assemblée aura lieu le 18 février.

Mme G. Poitras indiqua comment préparer un malade pour recevoir le Saint Viatique et le prêtre. C'était très intéressant et en même temps très instructif.

Mme B. Bélair montra comment travailler un coussin de satin avec de la laine. A la prochaine assemblée les membres sont priés d'en apporter un semblable.

Mme Marier expliqua comment employer un "Wish Bone", entouré de soie rouge et une chaîne au crochet afin de faire un support pour un dé.

On proposa que le cercle achète une tricoteuse.

Le cercle achètera et donnera gratuitement du fil à tisser à 7 membres qui feront chacune une couverture au métier.

A la prochaine assemblée, Mme Marier donnera une démonstration de tricot à la broche au point d'éventail.

Mlle S. Guindon donna une recette de biscuit à la crème et en fit goûter aux membres présents.

On décida d'acheter un insigne de l'U.C.F. pour chacune des membres.

Mme Henri Sigouin, secrétaire.

tait à délier les cordons de sa bourse pour faire des oeuvres de charité. Malgré tout, la maladie la minait depuis près de trois ans. Elle aimait notre cercle et avait toujours de bons conseils à donner à chacune de nous. Mme Laurin laisse dans le coeur de celles qui ont travaillé à ses côtés un souvenir inoubliable, car elle était pour nous l'âme dirigeante de l'organisation".

Nous offrons à son époux et aux membres de sa famille, nos plus sincères sympathies.

On proposa de commencer les assemblées à 7h. précises.

Le prochain travail à exécuter sera un tablier fait dans une vieille chemise. Nous aurons un cours d'art culinaire sous peu.

La prochaine assemblée aura lieu le 18 février.

Opasatika

Il y eut assemblée de notre cercle le 10 janvier à l'école du village.

Mme G. Poitras indiqua comment préparer un malade pour recevoir le Saint Viatique et le prêtre. C'était très intéressant et en même temps très instructif.

Mme B. Bélair montra comment travailler un coussin de satin avec de la laine. A la prochaine assemblée les membres sont priés d'en apporter un semblable.

Mme Marier expliqua comment employer un "Wish Bone", entouré de soie rouge et une chaîne au crochet afin de faire un support pour un dé.

On proposa que le cercle achète une tricoteuse.

Le cercle achètera et donnera gratuitement du fil à tisser à 7 membres qui feront chacune une couverture au métier.

A la prochaine assemblée, Mme Marier donnera une démonstration de tricot à la broche au point d'éventail.

Mlle S. Guindon donna une recette de biscuit à la crème et en fit goûter aux membres présents.

On décida d'acheter un insigne de l'U.C.F. pour chacune des membres.

Mme Henri Sigouin, secrétaire.



MANUEL ET CATALOGUE combinés traitant du découpage du bois. 200 dessins et modèles illustrés. Prix 35c (pas de timbres S.V.P.) **ATELIER ES ART** St-Théodore d'Aston, Bagot, Qué.

GRATIS ECHANTILLONS POUR LE TRAITEMENT DES "DOULEUR D'ESTOMAC"

(dus à l'excès d'acide gastrique)

Pourquoi continuer de souffrir de ces violents brûlements et crampes d'estomac causés par l'acidité alors que vous pouvez vous procurer un soulagement prompt et sûr avec les **CANADIAN VON TABLETS**? Ce traitement fameux a accompli des résultats merveilleux pour des centaines de cas d'acidité aiguë et tenace de l'estomac. **CANADIAN VON TABLETS** combat l'excès d'acidité, vous soulage de cette sensation de gonflement gazeux et adoucit l'irritation causée par l'acidité. Pas besoin de vous soumettre à une diète. Si vous souffrez d'indigestion, de gastrite, de brûlements d'estomac, de crampes, de maux consécutifs aux repas, engendrés par l'excès d'acidité, essayez gratuitement les **CANADIAN VON TABLETS**. Ecrivez tout de suite pour échantillons gratuits du traitement. Brochure gratuite incluse. **CANADIAN VON TABLETS CO., Dépt. 151-J, Windsor, Ontario.**



PRIMES DE LUXE ENR. Neuville, Qué.

Les mots croisés de La Terre de Chez Nous

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- HORIZONTALEMENT**
- Qui se répand et cause des ravages.
 - Il en faut pour faire le pain.
 - Tout tremblant.
 - Espace de temps — Indique une proche destination — Retranchée.
 - Il fréquente les cales — Modernisé.
 - Charpente — Egayer.
 - Me servais — Contemplé quand il n'y a pas de nuages.
 - Adverbe — Fait de l'effet.
 - Accueille sous son toit.
 - Sans danger — Arbre.
 - Se dit d'un religieux.
 - Bolsson — Propriété.

- VERTICALEMENT**
- Qui désarçonne les timides.
 - D'une école littéraire qui soigna la forme.
 - Vieille fureur — Métalloïde.
 - Impôt — Bols commun dans le Midi.
 - Transportés — Bord.
 - Possessif — Terminaison d'infinif — Vieille monnaie d'or.
 - Pour déterminer la profondeur — D'un verbe gai.
 - Ils sont très recherchés des gens supersticieux.
 - Parent — Sot ignorant.
 - Greffée — Habite.

(Voir solution en page 23)

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Paul Dionne, du Service fédéral de l'industrie animale.

Lundi, le 4 février, les arrivages se chiffraient à 1,028 bovins, 470 veaux, 31 agneaux et moutons, 1,384 porcs.

Les arrivages de bovins de différentes catégories accusaient une baisse d'environ \$2. La demande se faisait très lente. Les lots mélangés de bouvillons de qualités moyenne et bonne ont rapporté \$31. Les moyens seuls, de \$26 à \$30. Les bonnes vaches rapportaient de \$22 à \$23; les bons taureaux, de \$24 à \$26.

Les prix payés lundi sur les veaux s'établissaient comme suit: \$36 à \$38.50 pour les bons, \$25 à \$36 pour les communs et moyens.

Les quelques agneaux offerts en vente ont rapporté pour la plupart de \$17 à \$28, les vieux moutons, de \$15 à \$20.

Les porcs ont enregistré une baisse de \$1 comparativement à lundi dernier rapportant, \$26 pour la catégorie "A" (environ 100 à \$26.25). Les truies, \$21 à \$22.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payé lundi, 4 février 1952, aux deux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Porcs abattus	
A	26.00
B1	25.60
B2	25.35
B3	25.00
C	24.00
D	23.75
Légers	24.00
Lourds	23.50
Extra-lourds	21.00-22.00
Semi-castrats	19.50
Truies	21.00-22.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix (type à boucherie)	23.00
Bonnes (Type laitier)	22.00-23.00
Moyennes	20.00-21.50

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauron, E.; Maher, E.; Mitchell & Beall et Rylin & Hoyle, Rodolphe Tassé, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22, (Wilbank 6363).

Taureaux	
Communes	17.00-19.50
(cutters)	15.00-17.00
(canners)	12.00-15.00

Taureaux	
Choix	26.00
Bons	24.00-25.00
Communs et moyens	18.00-23.00

Veaux de lait	
Bons	36.00-38.50
Moyens et communs	25.00-36.00
Veaux d'herbe	21.00-23.50

Agneaux	
Bons	27.00-28.00
Vieux moutons	15.00-20.00

Taures	
Choix	Aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	23.00-26.00
Communes	17.00-22.00

Bouvillons	
Choix	aucun
Bons	31.00
Moyens	26.00-30.00
Communs	22.00-26.00

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fournis par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le ton du marché a été coulant ces derniers jours en ce qui a trait aux oeufs de la catégorie "A"-gros pour lesquels la demande des détaillants a ralenti sensiblement, ce qui a rendu les grossistes peu pressés à accumuler des approvisionnements. Les réceptions d'oeufs "A"-gros provenant des environs ont répondu aux besoins, mais on ne peut en dire autant des "A"-moyens et des catégories inférieures qui sont l'objet d'une demande assez active.

Les arrivages de poules abattues ont diminué et les prix restent fermes. Les poulets font preuve de stabilité; on note, toutefois, quelques réductions d'à peu près 1c. la livre pour certaines catégories et pesanteurs. Les ventes demeurent bonnes. Les prix des volailles vivantes sont fermes et sans changement avec la semaine dernière. Les livraisons, moins nombreuses, renferment moins de poules et un approvisionnement passable de poulets à griller. Toutes les espèces de volailles se vendent facilement.

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES
Semaine finissant le 5 février inclusivement

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 livres)	
Spécial	48c-52c
A	47c-51c
B	41c-43c
C	33c-35c

(De 4 à 5 livres)	
Spécial	42c-46c
A	41c-45c
B	37c-40c
C	31c-32c

(De 3 à 4 livres)	
Spécial	37c-41c
A	36c-40c
B	26c-30c
C	30

(Au-dessous de 3 livres)	
Spécial	36c-37c
A	35c-36c
B	31c-32c
C	25c-28c

POULES ABATTUES (au-dessus de 5 livres)	
Spécial	40c
A	39c
B	37c-39c
C	25

(De 4 à 5 livres)	
Spécial	38c-39c
A	37c-38c
B	35c-37c
C	22c-25c

(Moins de 4 livres)	
Spécial	32c-35c
A	31c-34c
B	29c-32c
C	18c-20c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

DINDES ABATTUES
(Moins de 18 livres)

Spécial	60c-66c
A	58c-65c
B	55c-61c
C	44c-45c

(Au-dessus de 18 livres)	
Spécial	56c-58c
A	56c-57c
B	53c-57½c
C	46c

VOLAILLES VIVANTES

Poules	
5 livres et plus	31c-33c
De 4 à 5 livres	28c-29c
Moins de 4 livres	24c-26c

Poulets	
5 livres et plus	36c
De 4 à 5 livres	33c
De 3 à 4 livres	28c-30c
Moins de 3 livres	28c

Canards	
	34c

Oies	
	Aucun

OEUF S
Semaine finissant le 5 février inclusivement

Prix sur place à Montréal
Oeufs triés (caisses gratuites)

Extra gros	43c
A-Gros	42c
A-Moyens	39c-40c
Petits	31c
B	30c
C	25c-28c

Prix aux producteurs à Montréal
Oeufs non classés (caisses retournées)

Extra gros	38c-40c
A-Gros	37c-39c
A-Moyens	35c-37c
Petits	26c-28c
B	25c-27c
C	22c-25c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (en vrac)

Extra gros	45c-49c
A-Gros	44c-48c
A-Moyens	42c-45c
Petits	34c-35c
B	32c-36c
C	33c-35c

Prix au détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra gros	51c-56c
A-Gros	50c-55c
A-Moyens	47c-52c
Petits	38c-40c
B	41c-44c
C	38c-40c

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'île du Prince-Edouard	\$3.50 à \$3.75
Blanches du N.-B.	\$3.40 à \$3.65

L'alimentation des coqs reproducteurs

Pour obtenir le maximum de rendement durant la saison d'élevage, les coqs doivent être alimentés de façon à se maintenir en bonne condition de chair pendant la période d'accouplements.

Les records enregistrés à la Ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière révèlent que les coqs qui ne reçoivent pas une alimentation plus abondante que les poules reproductrices perdent du poids et de la vigueur au cours de la saison d'incubation. Il en résulte alors une production plus élevée d'oeufs infertiles et une perte plus considérable de coqs mis en accouplements.

La faible quantité de grain consommé par les reproducteurs soumis au même régime alimentaire que les pondeuses est à l'origine même de cette perte de poids et de vigueur. En effet, au moment de la distribution du grain au troupeau, les mâles sont occupés à circuler dans les parquets; alors ils ne peuvent pas consommer une quantité suffisante de cette nourriture. De plus, pour leur permettre de se maintenir en bon état, ils doivent recevoir une ration à niveau protéique moins riche que celle servie aux productrices. C'est là l'opinion de M. J. A. Lemay, aviculteur à la Ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Une ration supplémentaire, distribuée aux coqs chaque soir dans des trémies hors de la portée des poules, est une méthode permettant de faire consommer en quantité normale une ration équilibrée aux sujets mâles dans les parquets d'accouplements. Le grain servi à raison de 2 livres par 10 coqs, provenant d'un mélange auquel on a ajouté, par 100 livres, une demi-livre d'huile de foie de morue de 3000-A et 400-D-3 au gramme, est une ration supplémentaire qui contribue au maintien des coqs en bonne condition de chair et de vigueur durant toute la durée de la période d'élevage.

Dans le monde des éleveurs

par Vic Pelchat, agronome

D'après les statistiques de juin dernier, on constate une diminution de près de 1,000,000 de moutons sur les fermes canadiennes depuis juin 1946. Dans le Québec, pour le même temps, la diminution s'élève à 33.0%.

De tels chiffres nous fournissent matière à méditation et ils nous laissent croire que le mouton est devenu un oublié... Si on le constate et si on l'admet aujourd'hui, il faut dire que nous n'en sommes pas arrivés là subitement, c'est quelque chose qu'on a préparé de longue main, puisque la diminution est constante depuis 1946.

Plusieurs facteurs ont sans doute contribué à la diminution du nombre de moutons gardés sur les fermes du Québec, mais un grand nombre de négligences ont contribué pour une très large part à une diminution aussi forte que celle que l'on constate aujourd'hui. Négligences dans l'aménagement d'une bergerie convenable, ce qui, sur biens des fermes a eu comme résultat de faire considérer le mouton plutôt comme un embarras qu'une utilité; négligences dans l'alimentation et les soins aux toisons pendant l'hiver; négligences lors de l'agnelage; négligences de procéder à l'écourtement, la castration et au baignage au printemps; négligence de donner le traitement contre les parasites internes (vers). En été, négligence de donner un pâturage convenable; en automne, négligence de placer un bon bélier de race pure à la tête du troupeau. Comme résultats de toutes ces négligences, les sujets d'élevage ne sont pas maintenus dans les conditions qui devraient exister; les agneaux et la laine ne possèdent pas les qualités requises pour entrer dans les catégories de choix; on trouve alors que les revenus retirés du troupeau ne sont pas des plus intéressants et on se débarrasse du troupeau...

L'éveil et l'intérêt existant depuis l'an dernier en faveur de l'élevage du mouton, éveil et intérêt créés par l'obtention, depuis 2 ans, de prix plus élevés pour les agneaux, et, depuis 1 an, de meilleurs prix pour la laine, c'est quelque chose qui sera de courte durée si on ne donne pas une meilleure attention et de soins plus attentifs pour maintenir le troupeau dans les meilleures conditions possibles afin d'en retirer le maximum de revenu.

La semaine prochaine, nous verrons quels sont les soins particuliers à donner à ce temps-ci de l'année.

ASSEMBLÉES PROCHAINES

Le 13 février, à l'hôtel Québec

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, mardi matin, le 5 février 1952.

POMMES — McIntosh "C", \$1.25 à \$1.50; belles \$2.00 à \$2.25; Fameuses, belles, \$1.50 à \$1.75; "C", \$1.00 à \$1.25 le minot.
BETTERAVES — Moyennes, \$2.25; grosses, \$1.75 pour 50 livres.
CAROTTES — Lavées, \$1.35 à \$1.50; non lavées, \$1.25 pour 50 livres.
CHOUX — \$2.50 pour 50 livres.
CRESSON — De serre, \$0.75 la douzaine de paquets.
ENDIVES — \$0.30 la livre.
MENTHE — De serres, \$1.00 la douzaine de paquets.

NAVETS — Lavés, \$1.35 à \$1.50; non lavés, \$1.25 pour 50 livres.
OIGNONS — Rouges, No 1, \$4.00; jaunes, \$3.00; quelques-uns, \$3.25 pour 50 livres.
PANAIS — Lavés, \$1.75 à \$2.00; No 2, \$1.25 le minot.
PERSIL — De serres, \$0.75 la douzaine de paquets; à racines, \$3.25 pour 40 livres.
POIREAUX — Gros, \$0.50 à \$0.60; moyens, \$0.30 à \$0.35 la douzaine.
SAUGE et SARRIETTE — \$0.40 la douzaine de paquets.
TOMATES — De serres, No 1, \$2.00; No 2, \$1.00 pour 10 livres.

de Montréal, aura lieu l'assemblée annuelle des éleveurs de porcs et de moutons. Le 14, ce sera l'assemblée annuelle de tous les éleveurs d'animaux de race du Québec.

Au cours des dernières années, l'assemblée annuelle des éleveurs de porcs et de moutons n'a réuni qu'un bien petit nombre d'éleveurs — toujours les mêmes — et il suffisait d'une demi-journée pour passer à travers le programme. Que dire du programme? On peut, je crois, le résumer comme suit:

Une présentation de rapports sur les activités de la société concernée, un rapport financier, une élection faite dans une merveilleuse entente... et qui nous ramène presque infailliblement les mêmes figures à chaque année, quelques résolutions à adresser soit aux ministères fédéral ou provincial de l'Agriculture, parfois une conférence et... l'assemblée est terminée.

Je sais fort bien que les éleveurs de porcs et de moutons ont pourtant à faire face à des problèmes très importants et je ne vois pas,

pour les éleveurs de ces espèces animales, une meilleure occasion d'étudier et de discuter les problèmes relatifs à ces productions qu'à ces assemblées annuelles.

Si les éleveurs affichaient plus d'intérêt et venaient nombreux à ces réunions, le programme de chacune des assemblées, de ces sociétés, pourrait s'étendre sur une journée entière et, au très grand plaisir des dirigeants de ces sociétés, il y aurait possibilité d'en faire un événement des plus intéressants pour les éleveurs de porcs et de moutons.



M. Adalbert Marcoux, agronome, classificateur officiel aux abattoirs à Québec, donnant une démonstration sur les carcasses de porcs abattus le jour même à l'abattoir de Princeville, et classifiés vivants la veille à Thetford-Mines à l'occasion du cours sur l'élevage du porc, les 17 et 18 janvier dernier. (Photo du Ministère provincial de l'Agriculture)

Pourquoi produire des porcs trop gras?

par J.-G. LEFEBVRE, du ministère fédéral de l'Agriculture

Il est absolument certain que les ménagères canadiennes ne veulent pas de porc gras. Et cependant, on gaspille souvent ses efforts et des aliments pour la production de porcs trop gras. Une forte proportion de cette perte peut être évitée en produisant des porcs à bacon.

Dans les abattoirs, l'enlèvement du gras des morceaux de viande de porc tient les employés très occupés, et ce travail est effectué parce que le lard excessivement gras ne se vend pas. Dans certains morceaux, comme l'épaule et le bacon à déjeuner, les couches de gras entre les muscles ou les couches de maigre ne peuvent pas être enlevées. Toutefois, dans d'autres morceaux, comme le dos ou le filet, presque tout le gras peut être enlevé, et en général, les dos de porc sont vendus sous forme de filets parés. Le gras est fondu et vendu sous forme de saindoux.

Autrefois, le saindoux était une graisse culinaire très recherchée et l'élevage des porcs était étroitement associée à ce sous-produit. Aux Etats-Unis, la demande de saindoux et la quantité considérable de maïs disponible pour l'alimentation du bétail ont donné lieu à la création de races spéciales de porcs reconnues comme races à saindoux. Ces porcs étaient choisis à cause de leur faculté de se couvrir rapidement d'une très épaisse couche de gras. Aujourd'hui, le saindoux est moins important. Sans doute, il doit faire concurrence, comme graisse culinaire, aux préparations d'huile végétale qui sont souvent préférées par la ménagère. La mécanisation a aussi été partiellement responsable de la diminution de la demande de saindoux comme graisse culinaire. Les machines accomplissent maintenant une forte proportion des lourds travaux physiques effectués manuellement

autrefois, et le besoin de gras dans le régime alimentaire de ceux qui effectuaient ce travail ardu a diminué. L'exploitation forestière en est un exemple typique.

Ces tendances ont graduellement réduit la demande de saindoux comme graisse alimentaire et le prix a diminué. Il en est résulté que le saindoux se vend moins cher la livre que le prix payé pour une livre de carcasse. En novembre, le prix de gros moyen à Toronto pour le saindoux était de 19 1/2 c. la livre, et pour les carcasses de la catégorie B-1, de 28 3/4 c. En outre, le prix du saindoux doit couvrir le coût de la fonte du gras et la perte qui en résulte.

Le prix relativement faible du saindoux est la raison fondamentale pour laquelle il faut produire des porcs à bacon ayant une forte proportion de maigre, et même les porcs de ce genre doivent être parés pour que les morceaux soient acceptés par le consommateur. La vérification récente des étiquettes de balance a démontré que l'excès de fini est un défaut très commun. Des 20,000 étiquettes de porcs B-1 pesant de 140 à 170 livres, 74 p. 100 portaient le symbole F-plus, indiquant un excès de gras. D'autres défauts étaient indiqués aussi sur quelques-unes des étiquettes. Seulement 2 p. 100 accusaient une insuffisance de gras.

Le porc produira de la graisse ou emmagasiner de l'énergie pour le jour où il en aura besoin s'il a un très bon appétit, mais surtout s'il a été sélectionné minutieusement pour cette qualité au cours de plusieurs années et de plusieurs générations. Comme il est dit plus haut, la graisse de porc n'est plus nécessaire. Elle représente un lourd gaspillage d'aliments pour le cultivateur et de temps pour le conditionneur; elle est aussi l'objet de plaintes de la part du consommateur. Le porc à profil moderne, possédant peu de gras et un maximum de maigre, est celui qui rapporte les plus gros bénéfices au cultivateur.

Une forte proportion de l'excès de gras sur les porcs peut être éliminée par une sélection minutieuse pour le type à bacon et par une alimentation plus soignée. Les bonnes carcasses de porcs à bacon sont celles qui donnent le produit le plus recherché et qui réduisent le gaspillage au minimum, sous forme de graisse.

Honneur décerné au Canadien National

L'"Oscar de l'Industrie" décerné au Canadien National pour le meilleur rapport annuel de l'année, dans sa catégorie, a été présenté récemment, à M. Maynard A. Metcalf, vice-président et assistant exécutif de la compagnie, à un dîner annuel qui a eu lieu à l'hôtel Statler. C'est le troisième "Oscar" gagné par le Canadien National en onze ans.

L'OPINION RURALE

Quelques explications sur le "BIO-HUMUS "B"

Le "Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal (24), Canada.

Messieurs,

Je vous suis très reconnaissant pour la bienveillance que vous m'avez portée en faisant paraître ma lettre traitant sur le moyen de transformer la paille en humus dans votre journal du 9 janvier. Je ne voudrais pas en abuser et vous importuner. Mais je voudrais rendre un service à vos nombreux lecteurs en répondant ici aux principales questions qui me furent posées dans presque chacune des nombreuses lettres que j'ai reçu; et dont il m'est impossible de répondre à toutes particulièrement.

Voici d'abord ce qu'est le BIO-HUMUS "B". C'est le nom commercial enregistré d'un composé contenant une culture de bactéries ou microbes spécialement préparés pour la décomposition rapide de toutes matières d'origine végétale et cela sans aucun apport de déjections animales, ni de produits chimiques (sulfate d'ammoniaque ou autre). Ce procédé donne une matière tout à fait analogue au fumier de ferme décomposé.

Son mode d'emploi et les conditions de succès. — Ces bactéries sont utilisées sous forme de poudre, à raison de deux livres par tonne de matière, et sont incorporées par foyers en faisant des trous dans la masse végétale à traiter, où elles se répandent et se multiplient avec une rapidité surprenante, décomposant la cellulose dans un milieu humide et dépourvu d'air. Ces conditions remplies, le résultat est toujours certain. Il faut d'abord de l'eau en abondance. Le produit à décomposer doit absorber au moins deux fois son poids d'eau. Un arrosage abondant mais fait d'une façon inconsiderée ne donnera pas le résultat cherché. Il faut que l'eau atteigne toute la couche à traiter, qu'elle y séjourne pour s'imprégner dans la matière sèche. Le milieu humide étant créé, il faut encore dans la mesure du possible, surtout pour de petites quantités, mettre la masse à l'abri de l'air et du vent, soit par exemple dans une fosse à fumier ou une boîte. Ainsi l'humidité s'y maintient plus facilement.

Période de désintégration. — Quatre à cinq jours après l'ensemencement des bactéries, le tas s'échauffe progressivement pour atteindre une température moyenne de 175° F. Cette température se maintiendra jusqu'à la décomposition complète des débris celluloseux. Pendant cette période, une forte évaporation d'eau se produit. S'il y a eu insuffisance, le tas ne tarde pas à sécher et il faut arroser de nouveau. Cet apport d'eau fait baisser la température momentanément, mais elle ne tarde pas à remonter; mieux vaut cependant en avoir suffisamment mis avant l'ensemencement.

Les résultats obtenus. — Au cours de leur travail de décomposition, les bactéries fixent l'azote de l'air et donnent un fumier plus riche que le fumier de ferme

en matière minérale, en azote, acide phosphorique, potasse et en d'autres éléments fertilisants non moins négligeables.

Le fumier de ferme. — Il est à noter que les éleveurs auront avantage à ensemer leur fumier de ferme, toujours plus ou moins pailleux: une demi-dose de BIOHUMUS "B" suffit. Ainsi en quatre semaines, les fumiers pailleux qui dénitrifient et dessèchent le sol seront transformés en un fumier très court et noir qui augmentera considérablement sa teneur en éléments fertilisants, le purin se trouvant presque totalement conservé, les graines de mauvaises herbes et les germes de maladie détruits.

Laurent Beau Regard, B.A., St-Pie, (Bagot), P.Q.

Solution des mots croisés de la page 21

HORIZONTALEMENT. — 1 Epidémique. — 2 Farine. — 3 Frémissant. — 4 an Ev; Otée. — 5 Rat; Renové. — 6 Os; Perdre. — 7 Usais; Azur. — 8 Ci; Agi. — 9 Hébergée. — 10 Anodin; Mai. — 11 Révérend. — 12 Thé; Elisée.

VERTICALEMENT. — Effarouchant. 2 Parnassien. — 3 Ire; Bore. — 4 Dime; Pinède. — 5 Enivrés; Rove. — 6 Mes; Er; Agnel. — 7 Sondabe; Ri. — 8 Quatorzièmes. — 9 Neveu; Ane. — 10 Entée; Réside.

GRATIS
MONTRE pour HOMME ou DAME pour la vente facile de 158 paquets de graine; de semence à 10c. RIEN A DEBOURSER.
Demandez-nous un assortiment de 158 paquets et catalogue de cadeaux.
PRIMES DE LUXE ENR
NEUVILLE P. QUE

ABREUVOIR A COCHONS

L'abreuvoir le plus moderne sur le marché. Fonctionne aussi bien sur système à pression que par gravité. Vendu avec garantie de satisfaction ou remboursement.

Ecrivez pour renseignements supplémentaires. AGENTS DEMANDES.

G.-E. SAINT-PIERRE
St-Germain de Grantham,
Co. Drummond, Qué.
Distributeur pour la province.

Une addition aux spécialités VIKING



AVANT D'ACHETER EXAMINEZ LA VIKING TOUT-ELECTRIQUE

- Aucune roue d'engrenage.
- Coussinets scellés et huilés.
- Pas de huilage.
- Pas de graissage.
- Bol à balancement automatique.
- Disques en acier inoxydable.
- Grand bassin à lait tournant.
- QUATRE GROSSEURS - tous des modèles bas.

UN AUTRE PRODUIT VIKING DE QUALITE!

Nous pouvons toujours fournir les modèles réguliers

Voyez votre AGENT LOCAL VIKING, ou écrivez à SWEDISH SEPARATOR CO. LIMITED 720-722 ouest Notre-Dame, Montréal, Qué.

SI VOUS MANQUEZ DE FUMIER fabriquez-en avec BIOHUMUS "B"

BIOHUMUS "B" transforme toutes matières d'origine végétale en humus. Cette décomposition bactérienne ou microbienne est identique en teneur fertilisante au fumier animal bon à enfouir.

RESULTATS ASSURES — ECONOMIE GARANTIE

L'humus enrichit le sol. Le sol enrichi d'humus donne de meilleures récoltes. Transformez donc dès maintenant vos mulons de paille, sciure de bois ou tous autres déchets végétaux en fumier.

Voyez votre coopérative, votre marchand général ou de grains, votre quincaillier ou votre agent régional pour vous en procurer et obtenir plus de renseignements. S'ils sont dans l'impossibilité de vous servir, adressez-vous au représentant pour la province.

LAURENT BEAUREGARD, B.A.

SAINT-PIE, Comté Bagot, QUEBEC



S.E. Mgr Pelletier au chantier coopératif

Ce reportage photographique illustre la visite que faisait récemment S. E. Mgr G.-L. Pelletier, évêque des Trois-Rivières, au chantier coopératif de la rivière Jacques-Cartier, dans le Parc des Laurentides. Accompagné des RR. PP. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général des bûcherons, et J.-A. Poulin, c.s.v., aumônier de la J.A.C., de MM. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C.; Jules Montour, président de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières; Robert St-Arnaud, vice-président; Gérard Champoux, propagandiste de la même fédération; Paul Archambault, i.f., du Service forestier de l'U.C.C.; et autres, S. E. Mgr l'évêque des Trois-Rivières a pu se rendre compte personnellement de la vie toute nouvelle que mènent les bûcherons de ce chantier, dont la plupart appartiennent au diocèse des Trois-Rivières. — Le montage photographique de cette page — nous devons ces photos à l'amabilité de M. J. E. Stucker — fait voir de gauche à droite en commençant par le haut: 1. — l'accueil enthousiaste et respectueux fait à Son Excellence et aux autres visiteurs par les bûcherons. 2. — Photo montrant quelques visiteurs. On reconnaît au centre S. E. Mgr Pelletier, MM. Samuel Audette, Jules Montour, Gérard Champoux, Charles Carpentier, président du chantier coopératif, et autres. 3. — Son Excellence célèbre la messe sur un autel improvisé le lendemain de l'arrivée dans le camp qui était un dimanche. 4. — Son Excellence distribue la sainte Communion aux bûcherons. 5. — Mgr Pelletier s'attable en compagnie des bûcherons dans la modeste cuisine du camp. 6. — Au dessert, Son Exc. coupe le gâteau confectionné pour la circonstance par le chef cuisinier: une mitre rappelant celle de l'évêque.



que. 7 et 2 — Soirée récréative organisée en l'honneur des visiteurs par les bûcherons eux-mêmes. Mgr Pelletier prononça une allocution souhaitant que "se propage de plus en plus la belle formule du chantier coopératif". Les bûcherons n'oublieront pas de sitôt cette visite de leur évêque en plein chantier.

